

9. **RECONFIGURATION DES PROGRAMMES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION – B.A.-B. ÉD. (MAJEURE EN HISTOIRE, MAJEURE EN GÉOGRAPHIE, MAJEURE EN ANGLAIS ET MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES)**

R : 03-CPR-160218

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux programmes de B.A.-B. Éd. (secondaire), majeure en anglais, études françaises, géographie et histoire. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes de B.A.-B. Éd. (secondaire), majeure en anglais, études françaises, géographie et histoire. »



Faculté des sciences de l'éducation

M. André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Le 29 février 2016

Objet : Projet de reconfiguration, B.A.-B.Éd.

M. le vice-recteur,

Lors de sa réunion du 18 février 2016, le Comité des programmes a adopté la proposition (03-CPR-160218) de recommander au Sénat académique d'accepter les modifications proposées aux programmes de B.A.-B.Éd. (secondaire), majeure en anglais, études françaises, géographie et histoire. Ce faisant, le Comité des programmes a identifié quelques corrections mineures à apporter au document et a demandé à la Faculté des sciences de l'éducation d'offrir un argumentaire pour expliquer les changements dans les conditions de maintien et au libellé relatif au Test de compétences langagières avant la présentation au Sénat académique.

Les changements apportés aux conditions de maintien sont que :

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins 2,00 à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins 2,30 à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins 2,00 par session et une moyenne cumulative d'au moins 2,50.

Dans le programme actuel, il faut obtenir une moyenne pondérée de 1,50 à la session d'automne de la première année et une moyenne cumulative d'au moins 2,30 à la fin de la première année. À compter de la deuxième année, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée de 2,00 et une moyenne cumulative d'au moins 2.30.

Le changement apporté à la moyenne pondérée à obtenir à la fin du premier semestre est simplement logique. Si quelqu'un obtient une moyenne de 1,50 durant son premier semestre, il est pratiquement (mathématiquement) impossible d'obtenir une moyenne cumulative de 2,30 à la fin du deuxième semestre.

En ce qui a trait à l'augmentation de la moyenne cumulative de maintien, nous avons plusieurs raisons pour ce faire. Il convient de rappeler qu'avant le 1^{er} mai 2000, la moyenne cumulative exigée comme condition de maintien en éducation était de 2,5. À cette période, un rendement ou une valeur numérique de 2,5 correspondait à une note de C+, selon le barème en vigueur. Le 1^{er} mai 2000, un nouveau barème

est entré en vigueur à l'Université, où la valeur 2,3 correspondait désormais à une note de C+. La Faculté des sciences de l'éducation avait alors opté pour une diminution de la valeur numérique à atteindre comme condition de maintien (soit 2,3), qui correspondait toujours par ailleurs à la note C+.

Depuis, des défis se présentent lors des placements de stage, qui deviennent de plus en plus difficiles lorsqu'il s'agit de dossiers académiques dont le rendement est considéré faible (moyenne cumulative se situant entre 2,3 et 2,5). Également, plusieurs étudiants dont la moyenne cumulative se situe à ces niveaux rencontrent des défis, souvent au moment d'enseigner certains contenus disciplinaires lors du stage de 4 mois. À la lumière de ces considérations, la Faculté a donc convenu qu'un retour aux conditions de maintien exigées avant le 1^{er} mai 2000 était de mise afin d'assurer un minimum de connaissances et de compétences au niveau des contenus disciplinaires et au niveau pédagogique. Rappelons aussi que les attentes de la société envers le système scolaire ne vont pas en diminuant; bien au contraire, elles sont de plus en plus élevées. La Faculté a donc un rôle de premier plan à jouer afin d'assurer que les enseignants et enseignantes qui entrent dans l'exercice de la profession possèdent les compétences nécessaires pour mieux répondre aux besoins du milieu.

Les changements apportés au libellé du règlement particulier relatif aux exigences linguistiques, notamment au test de compétences langagières en français (TCLF), s'expliquent par une mise à jour du règlement et un souhait de clarification et assurent une mise à jour du règlement. En effet, la période de passation obligatoire entre 2008 à 2010, laquelle servait à valider les trois versions du test, étant terminée, il n'y a plus lieu d'en parler. Depuis septembre 2010, il n'y a que la réussite du TCLF qui est obligatoire, tel que le stipulait le règlement. Nous avons donc enlevé les références à cette période de passation obligatoire pour uniquement parler de la réussite obligatoire.

Les modifications mineures à apporter au document, telles que signalées par le comité des programmes, ont également été effectuées.

En souhaitant le tout conforme aux exigences du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, M. Samson, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Marianne Cormier, Ph.D.

Doyenne



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 28 janvier 2016

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

01 FEV. 2016

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
et président du Comité des programmes
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le projet de reconfiguration des programmes du BA-BEd (secondaire), majeures anglais, français, géographie et histoire. Nous avons effectué les révisions demandées par M. Pascal Robichaud lors de la vérification technique de ces programmes. Voici nos commentaires à cet effet.

1. Commentaire général

Dans tous les documents, nous avons indiqué uniquement EDDSXXXX pour identifier la didactique de la mineure. Le registraire faisait la remarque qu'un tel cours n'existe pas. Comme les mineures varient d'une étudiante ou d'un étudiant à l'autre, nous avons convenu d'indiquer EDDSXXXX dans tous les documents.

B.A. B.Ed. (majeure en anglais) :

2. Le registraire a noté que l'étudiante ou l'étudiant n'aurait pas nécessairement les préalables pour les cours ANGL4725 et ANGL4750 (3cr ANGL de niveau 3000) en 2^e année du programme (voir p. 15). Le registraire a précisé que puisque l'étudiante ou l'étudiant ne choisit que 3 crédits de la liste de ANGL2200, ANGL3812, ANGL4725 et ANGL4750, il lui sera impossible de s'inscrire à l'un des deux derniers cours.

Cette situation ne relève pas de la Faculté des sciences de l'éducation et a déjà été abordée avec le Département d'anglais. Il semble que le Comité des programmes et le Sénat académique ne se sont pas rendu compte de cette erreur. Nous avons simplement copié du répertoire en ligne la liste de cours au programme du B.A. (majeure en anglais).

18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Jeanne-de-Valois
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4400
Télécopieur : 506.858.4317

fed@umoncton.ca
www.umoncton.ca

3. Le registraire nous indique qu'au formulaire CPR-4, pour le cours EDDS3122, le préalable du cours ne se gère pas.

La Faculté des sciences de l'éducation est consciente de cette situation, qui est conforme à nos programmes actuels et qui semble bien fonctionner pour tous. La FSÉ préfère conserver ce qui est indiqué au formulaire CPR-4, comme déjà discuté au moment de présenter le projet de modification du B.A.-B.Éd. (primaire).

4. Le registraire note qu'au formulaire CPR-4, le préalable ne se gère pas pour les cours EDDS3232, EDDS3242, EDDS3252, EDDS3322 et EDDS3712.

Ainsi, un agencement de cours a été fait avec l'ajout de parenthèses. Cependant, en ce qui a trait au nombre de crédits d'histoire, la Faculté préfère conserver ce qui est indiqué au CPR-4 pour les mêmes motifs que ceux déjà soulignés au point précédent.

5. À plusieurs endroits, on cite le cours EPED3101 qui n'existe pas.

Ce cours apparaît dans le nouveau programme reconfiguré BÉP-B.Éd (majeure en éducation physique) qui sera acheminé prochainement.

6. Au formulaire CPR-6 pour le cours EDUC3214, le cours n'a aucune équivalence et est obligatoire dans d'autres programmes d'études, notamment le programme A et le B.Éd. en éducation des adultes. Il est aussi préalable au cours EDUC3503, qui sera en vigueur jusqu'en 2020. Il faut donc un formulaire CPR-5 pour modifier le préalable du cours EDUC3503.

Le cours EDUC3214 ne fera pas partie du programme A et du B.Éd. (éducation des adultes). Il est à noter que les étudiantes et étudiants qui s'inscriront au cours EDUC3503, si jamais il était offert, auront déjà le préalable EDUC3214. Par conséquent, aucun changement n'a été apporté au formulaire CPR-6.

7. Au formulaire CPR-6 pour le cours EDUC5804, ce cours n'a aucune équivalence et est obligatoire au B.Éd (programme A.) Il est aussi préalable aux cours EDUC4113 et EDUC4201, qui seront abolis en 2020 et 2021. Il faut un formulaire CPR-5 pour modifier les préalables des cours EDUC4113 et EDUC4201.

Même remarque qu'au point 6.

8. Au formulaire CPR-7 pour la banque de cours EDDS, nous notons que plusieurs des cours mentionnés ne font pas partie du programme. Sont-ce des cours qui seront touchés à même les reconfigurations des autres programmes de B.Éd.?

Oui, comme 'indiqué dans l'encadré intitulé « NOTE » suivant la page-titre.

B.A. B.Ed. (études françaises) :

9. À la page 10, en haut de la page, il manque 3cr de PHIL. Au bas de la page, il faut remplacer EDDS4901 par EDDP4901 et faire de même au formulaire CPR-2 et CPR-10.

Cours de PHIL : la correction a été apportée aux pages 10 et 26.
EDDS4901 : les modifications nécessaires ont été apportées.

10. Au formulaire CPR-4 pour le cours EDDS3582, le préalable ne se gère pas. Il faut définir ce que l'on entend par études françaises, est-il question de crédits de sigle LITT, FRAN, LING et TRAD? De plus, il n'est pas possible de lier un préalable à un programme d'études. Nous pouvons réserver un cours aux étudiantes et aux étudiants inscrits à un programme. Le concomitant EDUC3822 ne fait pas partie du programme. Les cours préalables ou concomitants à des cours faisant partie d'un programme doivent aussi en faire partie.

Pour la gestion du préalable, la faculté est consciente de la situation (voir remarque indiquée au point 3 (majeure en anglais)).

De plus, le cours EDUC3822 indiqué comme concomitant a été retiré de la liste.

Toutes les autres modifications demandées par le registraire ont été faites.

Je vous prie d'apporter ces projets de reconfiguration au Comité des programmes pour leur assentiment.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Marianne Cormier

Doyenne

c.c. : M. Jean Labelle, directeur, DESRH
Mme Diane LeBreton, vice-doyenne, FSÉ
Mme Lisa Roy, doyenne, Faculté des arts et des sciences sociales



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
 Bureau de la doyenne

Le 22 janvier 2015

Madame Marianne Cormier
 Doyenne
 Faculté des sciences de l'éducation
 Pavillon Jeanne-de-Valois

Madame Cormier,

Par la présente, je fais suite à votre courriel du 5 décembre dernier concernant les projets de reconfiguration des programmes de B.A.-B. Éd. avec majeures dans des disciplines de notre Faculté soit en études françaises, en géographie, en histoire et en anglais.

Suivant une consultation au sein des unités académiques concernées, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales, lors de sa réunion du 21 janvier 2015, a adopté à l'unanimité une proposition en faveur des projets de reconfiguration tels que proposés par votre Faculté.

À mon tour de souligner le travail de collaboration qui a mené à ces propositions. Nous sommes confiants qu'il en sera de même pour la reconfiguration du programme de B. Mus.-B. Éd. pour lequel nous attendons une rétroaction de votre part suite à certaines recommandations de notre Faculté. Il faudrait aussi entamer bientôt le processus de création du programme de formation des maîtres en arts visuels qui devrait éventuellement remplacer le programme actuel qui s'offre selon l'ancienne formule du 4 + 2.

Vous souhaitant le meilleur des succès pour les étapes à venir, je vous prie Madame Cormier d'accepter mes plus sincères salutations.

Lisa Roy
 Doyenne

c.c. Maurice Raymond, directeur, Département d'études françaises
 Jeremy Hayhoe, directeur, Département d'histoire et de géographie
 Guillaume Fortin, directeur adjoint, Département d'histoire et de géographie
 Andrea Cabajsky, directrice, Département d'anglais

18, avenue Antonine-Maillet
 Moncton (Nouveau-Brunswick)
 E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4018 ou 4183
 Télécopieur : 506.858.4166 ou 4508

arts-scsoc@umoncton.ca
 www.umoncton.ca

**PROJET DE MODIFICATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT ÈS ARTS-BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION
(MAJEURE EN ANGLAIS)**

B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)

Soumis par :

Faculté des sciences de l'éducation

Unités responsables du programme :
Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Le 23 décembre 2015
Projet révisé : le 26 janvier 2016

NOTE

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou la 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

Ce document présente seulement les nouveaux cours EDUC (Formulaire CPR-4) exclusifs aux programmes d'enseignement au secondaire (2 ans et 5 ans), étant donné que ceux communs à tous les programmes de formation initiale à l'enseignement ont déjà été soumis dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (primaire).

Il contient également les nouveaux cours EDDS qui font partie des programmes de B.A.-B.Éd. (majeures anglais, histoire et géographie) ainsi que ceux inclus dans les choix possibles de la mineure pouvant faire partie des disciplines scolaires connexes.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PROGRAMME (DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT).....	1
2.	CPR-2	PROPOSITION DE MOFIDICATION D'UN PROGRAMME.....	14
3.	CPR-4	SOMMAIRE D'UN NOUVEAU COURS.....	18
4.	CPR-6	ABOLITION D'UN COURS	51
5.	CPR-7	MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE.....	75
6.	CPR-8	MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG).....	80
7.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)	81
8.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE	87

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- | | |
|---|--|
| 1.1. Faculté : | Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation |
| 1.2. Unité(s) responsable(s) du programme : | Département d'anglais et Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines |
| 1.3. Titre du programme : | Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (majeure en anglais) |
| 1.4. Diplôme accordé : | B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) |
| 1.5. Date d'entrée en vigueur : | Juillet 2016 |

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1. Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

2.1.1. Préambule

Nul aspect de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation n'est plus fondamental que celui de former des enseignantes et des enseignants conscients des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens. À travers la formation de la pensée, de l'esprit critique et de la créativité ainsi que par le développement personnel et professionnel, de l'entraide et de la collaboration, le milieu éducatif peut amener les personnes à parfaire leurs connaissances, à véhiculer des valeurs qui transcendent la profession et même à transformer la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires visant l'atteinte de ces objectifs sont les enseignantes et les enseignants des salles de classe du système scolaire. C'est pourquoi la formation initiale des futurs enseignants et enseignantes est considérée comme étant d'une importance primordiale à la Faculté et en constitue l'élément central de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la Faculté veut assurer une formation initiale qui permettra aux futurs enseignants et enseignantes qu'elle forme d'être en mesure d'œuvrer dans le système scolaire qui prépare les générations futures à affronter les défis de la société et de l'humanité. Les attentes envers les membres du personnel enseignant qui exercent leur profession en milieu minoritaire sont grandes. On cherche à la fois à former des pédagogues compétents qui maîtrisent la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais qui possèdent également les capacités nécessaires pour développer ces habiletés chez leurs élèves.

La formation initiale doit amener les futurs enseignants et enseignantes à effectuer une réflexion critique sur leur travail en milieu minoritaire. Dans un contexte linguistique comme le nôtre, la langue, la culture et le rapport à l'identité deviennent des enjeux importants. Les enseignantes et les enseignants sont donc appelés à jouer le rôle d'agentes et d'agents de transmission de la langue et de la culture. Ce travail va bien au-delà de l'amélioration des compétences langagières chez les élèves et englobe le développement d'un rapport à la langue et à l'identité qui favorise un sens d'appartenance à la communauté francophone. Pour ce faire, une réflexion critique sur leur parcours identitaire et sur leur attitude envers la langue et la culture, en tant qu'agentes et agents de transmission de celles-ci, est donc de mise.

2.1.2 Objectifs généraux et spécificités du programme

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation initiale cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec ses facultés, écoles et campus partenaires, vise l'atteinte des cinq objectifs généraux suivants, objectifs communs à tous ses programmes de formation initiale, tant celui destiné à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement le programme faisant l'objet de la présente demande de modification, soit le programme combiné de Baccalauréats *ès arts* - Baccalauréat en éducation pour l'enseignement au secondaire, ci-après désigné par son acronyme B.A.-B.Éd. (majeure en anglais), il convient de signaler ses trois principales spécificités.

Tout d'abord, rappelons que l'école secondaire du Nouveau-Brunswick comprend les classes de la 9^e à la 12^e année. Cet ordre d'enseignement met l'accent sur un enseignement plus en profondeur dans les matières scolaires. Ainsi, chaque élève a plusieurs enseignantes ou enseignants dans la même journée. L'enseignante ou l'enseignant du secondaire étant responsable de l'enseignement de quelques matières au programme d'études, il est nécessaire de former des spécialistes de contenus dans les principales disciplines du curriculum de cet ordre d'enseignement.

Cette nécessité de former des enseignantes et des enseignants ayant une solide formation dans les disciplines scolaires a amené l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) en éducation à proposer des modifications dans les cours obligatoires et à option des différentes disciplines d'enseignement. Ces modifications visent à s'assurer que les étudiantes et les étudiants réussissent les cours qui sont les plus aptes à les rendre compétents dans les contenus des programmes d'études. En ce sens, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A.-B.Éd. feront une majeure et une mineure dont certains cours ont été spécifiquement déterminés en fonction des objectifs généraux et spécifiques des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La majeure en anglais accompagne un programme de mineure relevant d'une autre discipline d'enseignement parmi les suivantes: géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

La seconde particularité, déjà évoquée dans le préambule, concerne l'enseignement dans un milieu francophone de statut minoritaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette donnée cruciale, autour de laquelle s'articule d'ailleurs l'une des deux principales missions que se sont données les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir : d'une part, assurer une solide

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

formation générale et favoriser le développement intégral de chaque élève; d'autre part, contribuer à la construction identitaire des élèves en développant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ainsi que l'appréciation de leur langue et de la culture acadienne. Parmi les mesures prises par la Faculté pour répondre à cet aspect particulier de la double mission de nos écoles francophones, soulignons le passage du cours autrefois optionnel d'*Éduc. en milieu minoritaire* (EDUC4323) à un cours obligatoire depuis 2008 et l'ajout d'un cours obligatoire intitulé EDUC4583 *Littérature et enseignement* qui vise l'intégration, dans toutes les matières, de pratiques pédagogiques favorisant le développement de compétences solides en littérature. La *Politique d'aménagement linguistique et culturelle* (PALC), votée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en juin 2014, met d'ailleurs l'accent sur le développement d'un rapport positif à la langue comme outil de communication à la fois sous l'angle de la construction identitaire et de la réussite éducative.

Enfin, la troisième et dernière spécificité du système éducatif auquel se destine la très grande majorité de nos étudiantes et étudiants en éducation concerne le choix d'un système scolaire inclusif effectué par notre province, choix d'ailleurs réaffirmé tout récemment dans son *Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire pour les écoles du Nouveau-Brunswick* (Porter et AuCoin, 2012). Rappelons tout d'abord que le Nouveau-Brunswick s'est récemment doté d'une définition de l'inclusion scolaire et d'une Politique officielle en ce domaine (Politique 322) réaffirmant, entre autres, que « l'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel » (p. 1). En bref, l'inclusion scolaire, c'est pour tout le monde ! Ainsi, les futurs enseignants et enseignantes formés à notre Faculté sont appelés à enseigner à l'intérieur de classes dites « inclusives », devant ainsi répondre à une très grande variété de besoins éducatifs : élèves avec ou sans difficulté, mais également élèves ayant des handicaps sensoriels, intellectuels ou physiques, élèves doués et talentueux. En fait, les finissantes et finissants du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) devront avoir recours à une pédagogie différenciée favorisant l'intégration pédagogique des élèves en difficulté ou présentant un handicap. Pour répondre à ce besoin du système scolaire, la Faculté propose l'ajout d'un cours obligatoire en EDUC2303 *Inclusion scolaire* (ce cours est l'amalgame des principaux contenus de trois anciens cours à option en adaptation scolaire), d'importants ajouts au cours obligatoire portant sur les élèves en difficulté, qui devient EDUC3343 *Difficultés et douance* et des modifications non moins importantes au cours également obligatoire en EDUC4353 *Pédagogie différenciée*, qui devient EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. Dans ces deux derniers cas, les changements étaient d'une telle ampleur que l'on a opté pour la création de deux nouveaux cours.

2.2. Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Le programme de formation initiale à l'enseignement au secondaire est mis en œuvre par l'entremise d'une variété de stratégies d'enseignement reposant essentiellement sur les paradigmes d'apprentissage cognitiviste et socioconstructiviste. Depuis 1997, les programmes de formation offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont véhiculés par une philosophie pédagogique commune conçue par le corps professoral, projet éducatif intitulé la *pédagogie actualisante*. Cette pédagogie comprend huit volets qui servent en quelque sorte de toile de fond pour la formation visée : unicité et responsabilité, accueil et appartenance, conscientisation et engagement, participation et autonomie, maîtrise de l'apprentissage et dépassement de soi, coopération, intégration et réflexion, inclusion.

Le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) a donc recours à une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation et d'assurer le développement des 12 compétences professionnelles visées par le programme. Parmi les principales approches utilisées, mentionnons, entre autres : l'apprentissage par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, l'apprentissage expérientiel ainsi que les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont évidemment choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages qui y sont visés (ex. : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à y développer (voir section 2.3).

En plus d'une solide formation théorique en sciences de l'éducation axée sur le développement de compétences professionnelles, d'une non moins solide formation dans les disciplines scolaires

offerte en collaboration avec nos facultés, écoles et campus partenaires, la formation fondamentale offerte dans notre discipline (voir section 3) comprend un important volet de formation pratique, soit trois stages : un à la fin de la deuxième année (trois semaines), un à la fin de la troisième année (quatre semaines) et l'autre à l'automne de la cinquième et dernière année de formation (quatre mois). Enfin, un séminaire de synthèse offert lors de la dernière session d'étude vise la synthèse et l'intégration des éléments théoriques et pratiques de la formation reçue, tout en préparant l'insertion professionnelle de ces futurs enseignants et enseignantes du secondaire (ex. : examen oral et préparation d'un portfolio professionnel qui inclue une composante en recherche et une composante culturelle).

2.3. Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Faisant suite aux objectifs généraux présentés à la section 2.1.2, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.
11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1. Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Étant donné la nature professionnelle du programme ciblé et les paramètres exigés par la direction de la Certification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE); étant donné le contexte particulier du système scolaire néo-brunswickois (inclusion scolaire totale) et les particularités associées à l'enseignement dans un milieu minoritaire francophone, il convient tout d'abord de mentionner que la formation fondamentale occupe une très grande place dans le présent programme d'études.

Aux fins de la reconfiguration, il a été convenu que la formation fondamentale serait constituée de deux volets distincts, soit :

- a) la formation à l'enseignement (69 crédits), et
- b) la formation dans les disciplines scolaires (72 crédits).

La formation à l'enseignement proposée est composée de 69 crédits (cours obligatoires et cours optionnels) comprenant à la fois des cours de pédagogie et de psychopédagogie (51 crédits), de didactique (6 crédits) et des stages de formation pratique (12 crédits). La formation dans les disciplines scolaires comprend 72 crédits qui se divisent en deux composantes : les cours de la majeure (48 crédits) et de la mineure (24 crédits).

La section 3.3 fournit la liste détaillée des cours obligatoires et des cours à option de chacune de ces composantes et sous-composantes de la formation fondamentale.

En plus des 141 crédits consacrés aux deux volets de la formation fondamentale, 12 crédits de cours dans les disciplines connexes ont également été retenus. Ainsi, la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) sera composée de 153 crédits sur le total des 168 crédits prévus pour l'ensemble du programme. Le reste des crédits seront répartis entre la formation générale (12 crédits) et les cours au choix (3 crédits). Ces composantes de la formation générale seront présentées dans la section 4.

À noter qu'en ce qui concerne le nombre total de crédits du présent programme reconfiguré (168 crédits), quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, rappelons que selon les paramètres établis pour la reconfiguration des programmes de premier cycle à l'Université de Moncton, les programmes de formation de cinq ans ne devaient pas dépasser 150 crédits au total. Or, selon l'article 10 (certification des maîtres) de la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, tout programme de formation des maîtres offert de manière concomitante à la formation disciplinaire et d'une durée de cinq ans doit être composé d'un minimum de 168 crédits.

Des discussions entre l'Université et le MEDPE ont eu lieu pendant une période de deux ans (2008-2010) pour étudier la possibilité de modifier les paramètres de l'article 10 de la *Loi sur l'éducation*. Étant donné l'ampleur d'un tel changement et ses répercussions possibles sur l'ensemble des universités néo-brunswickoises offrant des programmes de formation initiale, il a été décidé de maintenir le *statu quo* quant à cet article de la Loi.

Le nombre de crédits des programmes actuels de formation initiale en enseignement pour le secondaire varie entre 168 et 172 crédits. Le programme reconfiguré présenté dans le cadre de cette demande est, par ailleurs, composé de 168 crédits, soit le minimum exigé par la province.

3.2. Apport de la formation connexe à la formation fondamentale*

La place importante occupée par la formation fondamentale, tant du point de vue des cours obligatoires que des cours à option, fait en sorte que le nombre de crédits accordés à la formation connexe dans le programme proposé est davantage limité. Toutefois, soulignons que certains contenus d'apprentissage en provenance des disciplines de cette formation connexe sont d'ores et déjà présents dans la composante « formation à l'enseignement » de notre formation fondamentale,

* Dans le cadre de la reconfiguration des programmes combinés en formation initiale à l'enseignement, la terminologie est différente. Ainsi, *formation connexe* réfère aux *disciplines connexes*. Par contre, *disciplines connexes* est utilisé dans le cadre exclusif des programmes combinés des programmes B.Sc.-B.Éd. Elles correspondent alors aux 18 ou 21 crédits dans des disciplines du domaine des sciences autres que celles de la première et deuxième concentration.

par exemple, en philosophie de l'éducation (voir la description du cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation*) et en sociologie de l'éducation (EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*). Cela dit, les quatre cours du programme reconfiguré répondant spécifiquement à l'apport de la formation connexe sont les suivants :

- a) Un cours supplémentaire en français (FRAN2501 ou FRAN3010) en plus des deux cours ciblés dans la formation générale, étant donné l'importance du rôle de la langue maternelle comme véhicule privilégié de l'apprentissage dans un système scolaire francophone minoritaire;
- b) Un cours à option dans le domaine de la philosophie ou des sciences sociales, dont les contenus sont associés de près à l'éducation, soit le cours PHIL2235 *Éthique* ou le cours SOCI2480 *Sociologie de l'éducation*. Il nous semblait en effet important qu'un cours en sociologie ou en philosophie ayant des liens et des incidences directes sur le milieu de l'éducation et sur l'exercice de la profession enseignante fasse partie intégrante du cursus proposé.
- c) Un cours obligatoire dans le domaine des statistiques (STAT2653 *Statistique descriptive*) s'avère également essentiel pour plusieurs raisons. D'abord les statistiques sont nécessaires pour comprendre et interpréter les recherches scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation. Également, le domaine des statistiques donne beaucoup d'outils aux enseignantes et enseignants pour traiter les résultats lors des évaluations des élèves.
- d) Enfin, les programmes de la majeure du Baccalauréat ès arts ont tous un cours additionnel dans le domaine de la philosophie. Au B.A.-B.Éd. (majeure en anglais), les étudiantes et étudiants choisiront entre PHIL2270 *Logique symbolique* ou PHIL2280 *Logique de l'argumentation*.

3.3. Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

La reconfiguration de tous les programmes de premier cycle en éducation a conduit à des changements en profondeur. Les contenus des cours ont été modifiés en fonction de l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation, mais aussi en tenant compte de l'ajout du profil des 12 compétences professionnelles que les professeures et professeurs de la Faculté ont identifié comme étant fondamentales dans la société changeante dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Ce profil de compétences oblige cependant les étudiantes et les étudiants à suivre les cours selon la séquence des cours que nous proposons à défaut de quoi ils risquent sérieusement de compromettre la durée normale de 5 ans de leur formation. En effet, chaque compétence se décline en un continuum qui se déploie d'une manière transversale à travers les cours de la formation.

En ce sens, mentionnons certains cours liés à la formation fondamentale dans les disciplines scolaires connaîtront également certaines modifications de manière à arrimer davantage leurs contenus avec les contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces ajustements ont été apportés par les unités responsables de ces cours disciplinaires, en collaboration avec les didacticiennes et didacticiens de la Faculté.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question.

La première année en est surtout une consacrée à la formation générale ainsi qu'à l'initiation dans les disciplines d'enseignement (compétence 3). En ce qui a trait à la formation à l'enseignement, un premier cours de psychopédagogie présente les connaissances générales liées aux personnes à qui s'adressent en premier lieu les enseignantes et les enseignants, c'est-à-dire, les élèves. Avant même de savoir enseigner, il faut comprendre le développement global des élèves dans un contexte d'enseignement-apprentissage.

L'OFG 1 a pour but d'assurer aux étudiantes et étudiants une maîtrise de base des rudiments du travail intellectuel au niveau universitaire. Les étudiantes et étudiants en éducation feront celui de leur majeure. Dans le cas du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais), il s'agit du cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*. Cependant, nous avons jugé essentiel d'ajouter un crédit afin de compléter les objectifs de l'OFG 1 qui sont spécifiques au domaine de l'éducation. Dans le cours EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*, il sera question d'une initiation à la profession enseignante. Aussi, comme l'indique le titre du cours, une attention particulière sera portée à la pensée critique (compétence 11) non seulement parce que cette compétence est nécessaire pour l'étudiante et l'étudiant en éducation, mais parce qu'elle est fondamentale à l'acte d'enseigner. Ce cours sera aussi l'occasion d'initier une réflexion liée à la recherche en éducation. Cette réflexion sera soutenue tout au long du programme par le biais d'un continuum jalonné de cours spécifiques et de trois stages.

Lors de la deuxième année, les cours de la formation en enseignement permettent l'amorce de deux autres compétences. Les cours EDUC2222 *Communication interpersonnelle* et EDUC2242 *Animation de groupe* (compétence 10) préparent les étudiantes et les étudiants à être plus conscients de leur manière d'être et d'entrer en relation avec les autres et avec eux-mêmes. Par ailleurs, le cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement*, aborde les différentes théories de l'apprentissage à travers les courants pédagogiques. Il se veut aussi une initiation aux principales approches pédagogiques qui seront reprises en troisième et en quatrième année dans les cours de didactique. Enfin, en lien avec le cours de psychopédagogie suivi en première année, le cours EDUC2303 *Inclusion scolaire* (compétence 4) permet aux étudiantes et étudiants de comprendre les principes de base des pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des élèves présentant une très grande variété de besoins éducatifs.

Les cours des deux premières années culminent, au printemps de la deuxième année, en un premier stage professionnel (EDUC2851 *Stage d'exploration*) dans la deuxième discipline d'enseignement. En effet, les étudiantes et les étudiants auront 15 crédits de cours dans la formation en enseignement et 12 crédits dans la deuxième discipline d'enseignement. Dans ce premier stage, les étudiantes et les étudiants seront évalués sur des composantes pratiques qui auront été mises en œuvre dans les cours suivis pendant les deux premières années. Entre autres, pendant leur stage, elles et ils auront à animer quelques activités pédagogiques. Aussi, le continuum de recherche (compétence 11) se poursuit pendant le stage. En effet, lors d'une rencontre de préparation, les étudiantes et les étudiants auront l'occasion d'être initiés à l'une des premières étapes de la recherche, à savoir, l'identification d'une problématique.

La troisième année de la formation en enseignement est charnière. Les principaux éléments de l'acte d'enseigner viendront s'ancrer aux apprentissages amorcés pendant les deux premières années. Dans la composante enseignement, les étudiantes et les étudiants apprendront les principaux concepts de la planification et de l'évaluation dans deux cours consécutifs, le premier à l'automne et le second à l'hiver. Le premier de ces deux cours (EDUC3912 *Planification et évaluation I*) vise le développement de compétences (compétences 6 et 7) essentielles à la conception et à la planification de situations d'enseignement-apprentissage en plus de développer une compréhension des principales fonctions de l'évaluation. Le second de ces deux cours vise (EDUC3922 *Planification et évaluation II*), pour sa part, davantage l'évaluation formative et sommative en lien avec la planification des apprentissages. Ensemble, les cours de planification et d'évaluation abordent l'utilisation de ressources pédagogiques, notamment celles qui proviennent des technologies (compétence 8).

Le cours EDUC3113 *Gestion de l'éducation* (compétence 9) apporte la dimension des aspects légaux et de déontologies. Pour sa part, le cours EDUC3333 *Motivation & gestion de classe* (compétence 5) vient soutenir l'enseignement par le biais de l'acquisition de compétences à encadrer les comportements des élèves soit par le recours de stratégies qui favorisent l'émergence de comportements adéquats, soit par le recours à des stratégies qui permettent aux élèves de délaisser des comportements indésirables qui peuvent affecter d'une part leur apprentissage et d'autre part, le climat de classe.

Par ailleurs, le continuum de la compétence 4 se poursuit grâce au cours EDUC3343 *Difficultés et douance*. En effet, les étudiantes et étudiants pourront étudier les différentes difficultés que rencontrent les élèves ainsi que les interventions à privilégier selon le cas. De la même manière, elles et ils seront initiés à la douance et à ses principales manifestations ainsi que les interventions à privilégier.

À la deuxième session de la troisième année, les étudiantes et les étudiants réinvestissent, dans les cours de didactique de la première discipline scolaire EDDS3712 *Did. d'une langue seconde I* ainsi que dans la deuxième discipline scolaire, les apprentissages faits dans les cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement* ainsi que dans les deux cours de planification et d'évaluation. De plus, dans le cours de didactique de la première discipline scolaire, elles et ils auront une tâche à préparer qu'ils devront effectuer en stage et qui sera reprise dans le deuxième cours de didactique de la première discipline scolaire à l'automne de la 4^e année. Cette tâche est également liée au continuum de recherche. Elle sera l'occasion d'être initié à la cueillette de données.

Cet ajout d'un deuxième cours de didactique dans la première discipline scolaire EDDS4712 *Did. d'une langue seconde II*, par rapport à l'ancien programme, se veut une stratégie que se donnent les didacticiennes et didacticiens en vue d'une meilleure intégration de la théorie et de la pratique. Il va s'en dire que les cours de didactiques mettent l'accent sur le recours à des ressources didactiques qui incluent celles qui intègrent les technologies (compétence 8).

Enfin, la majorité des cours de la formation en enseignement de la troisième année sont préalables au deuxième stage (EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*) qui a lieu au printemps de la troisième année. Dans ce stage, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de prendre partiellement en charge l'enseignement de la classe. Ainsi, elles et ils devront planifier et animer des leçons dans la première discipline scolaire.

À l'automne de la quatrième année, le deuxième cours de didactique de la première discipline d'enseignement reprend le travail débuté dans le premier cours de didactique de l'hiver de la troisième année. Ceci complète la séquence didactique-stage-didactique. Les étudiantes et les étudiants auront également l'occasion de poursuivre le continuum de recherche en procédant à l'examen d'activités pédagogiques effectuées pendant le *stage didactico-pédagogique*.

Après avoir réussi leur deuxième stage, les étudiantes et étudiants seront mieux en mesure de réfléchir à la situation particulière du contexte du milieu minoritaire francophone (compétence 1) par le biais du cours EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*. Par la suite, à l'hiver de la quatrième année, les étudiantes et étudiants suivront un cours nouvellement créé par lequel ils apprendront comment tirer profit de stratégies liées à la littératie dans toutes les matières (compétence 2). En effet, le cours EDUC4583 *Littératie et enseignement* vise à explorer diverses stratégies qui permettront de favoriser la maîtrise de la langue et de mieux comprendre le développement du langage spécifique aux disciplines scolaires (par exemple, scientifique, historique, mathématiques).

Le continuum de la compétence 4 se poursuit avec le dernier cours dans le domaine de l'adaptation scolaire avec le cours EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. En lien avec les cours de didactique et le *Stage didactico-pédagogique* à la fin de la troisième année, ce cours permet de perfectionner leur connaissance de planification de situation d'enseignement-apprentissage d'une manière flexible de sorte à pouvoir tenir compte des différences entre les élèves.

Encore en quatrième année, les étudiantes et les étudiants auront une première occasion de donner une couleur personnelle à leur parcours en choisissant un cours à option dans la liste des cours en éducation (EDDP/EDDS/EDUC).

La cinquième année sera l'aboutissement de la formation. Le *Stage d'intégration* (EDUC5859) de l'automne se veut l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de prendre la classe complètement en charge. Au cours du semestre, elles et ils auront l'occasion de prendre un certain recul à l'occasion de rencontres mensuelles d'intégration qui se tiennent en dehors de la salle de classe. Ces rencontres, d'une journée chacune, sont l'occasion d'analyser leurs pratiques pédagogiques et leur agir professionnel. Ce stage d'intégration permettra une évaluation ultime des dimensions pratiques des 12 compétences professionnelles.

À leur retour à l'hiver de la cinquième et dernière année de leur programme d'étude, les étudiantes et les étudiants pourront effectuer un retour sur leur stage et l'ensemble de leur formation à l'occasion du *Séminaire de synthèse* (EDUC5933). Ils auront alors l'occasion de réfléchir à leurs apprentissages, à leur cheminement professionnel (compétence 12) ainsi qu'à une problématique qui les intéresse personnellement dans le cadre d'un travail de synthèse qui inclut notamment la composante recherche entreprise depuis la première année.

À la suite de leur stage, les étudiantes et étudiants recevront une formation sur des dimensions essentielles à leur développement continu en tant que personne et professionnelle ou professionnel en éducation dans le cadre du cours EDUC5983 *La personne de l'enseignant.e* (compétences 10 et 12).

Elles et ils pourront également personnaliser leur programme ou approfondir une dimension professionnelle dans le cadre de leur deuxième cours à option.

Enfin, le baccalauréat se termine avec le cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation* où les étudiantes et étudiants étudieront les principales finalités de l'éducation, notamment l'éducation à la citoyenneté, la pensée critique et la créativité (compétence 11). Elles et ils auront aussi à analyser les récentes initiatives en éducation en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s'appuient.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question. Les différentes sections du Tableau 1 présentent l'ensemble du contenu de la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais).

Tableau 1. Cours du programme de B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) présentés dans le cadre de la reconfiguration des programmes

B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)		
Formation fondamentale		153 CR.
Formation à l'enseignement		69 cr.
Formation à l'enseignement Cours obligatoires		61 cr.
EDDS3712	Did. d'une langue seconde I	2
EDDS4712	Did. d'une langue seconde II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
Formation à l'enseignement Cours à option		8 cr.
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
EDUC/EDDP/EDDS	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A	6

Formation connexe		12 cr.
Formation connexe Cours obligatoire		3 cr.
STAT2653	Statistique descriptive	3
Formation connexe Cours à option		9 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
FRAN2501	Techniques d'analyse de texte ou	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2270	Logique symbolique ou	3
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2235	Éthique ou	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
Formation dans les disciplines scolaires		72 cr.
Première discipline scolaire		48 cr.
Première discipline scolaire Cours obligatoires		18 cr.
ANGL1145	Writing for English Studies	3
ANGL1400	Introduction to English Poetry	3
ANGL1410	Introduction to English Prose	3
ANGL2300	Introduction to Linguistics	3
ANGL2400	Foundations of English Lit. I	3
ANGL2410	Foundations of English Lit. II	3
Première discipline scolaire Cours à option		30 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		3
ANGL2200	Mass Communications & Culture	3
ANGL2131	Advanced Composition I	3
ANGL2132	Advanced Composition II	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		3
ANGL2200	Mass Communications & Culture	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3
<i>Choisir 24 crédits parmi les cours de la liste B</i>		24
Deuxième discipline scolaire		24 cr.
	Cours de la mineure ⁽¹⁾	24
Total		153 cr.
Formation générale et cours au choix		15 cr.
Formation générale		9 cr.
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
Cours au choix		6 cr.
Choix	2 cours au choix	6
Grand total		168 CR.

⁽¹⁾ Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

LISTE A**Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation**

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B : Formation dans les disciplines scolaires – formation complémentaire en anglais

ANGL3301	Evolution of English	3
ANGL3311	Varieties of English	3
ANGL3321	English Phonetics & Phonology	3
ANGL3331	Modern English Syntax	3
ANGL3341	Second Language Acquisition	3
ANGL3351	Speech Production	3
ANGL3410	Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit	3
ANGL3420	English Renaissance Lit.	3
ANGL3430	Neoclassics	3
ANGL3440	Romantics	3
ANGL3450	Victorians	3
ANGL3451	Modernism	3
ANGL3452	Post-Modernism	3
ANGL3461	19th Cent. American Lit.	3
ANGL3462	20th Cent. American Lit.	3
ANGL3471	Atlantic-Canadian Literature	3
ANGL3540	Tradition of the English Novel	3
ANGL3570	Canadian Poetry in English	3
ANGL3580	Canadian Fiction in English	3
ANGL3681	Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3725	Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3745	Roots of English Drama	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL3840	Literary Theory and Criticism	3
ANGL4320	English for TESL	3
ANGL4540	The English Novel From 1900	3
ANGL4680	Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL4682	Comp Can Lit : Current Topics	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3
ANGL4760	Canadian Drama	3
ANGL4840	Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4950	Special Topics in Eng. Studies	3

4. La formation générale

Une partie de la formation générale dans le cadre du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais) sera tout d'abord assurée par les cours obligatoires FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, FRAN1500 *Communication orale*, FRAN1600 *Communication écrite*. Le contenu de ces cours permettra aux étudiantes et étudiants d'atteindre 9 crédits de formation générale, soit ceux pour les objectifs de formation générale (OFG) suivants : OFG1 et OFG8.

Dans le cas spécifique du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais), l'atteinte de l'OFG 9 se fera via le cours ANGL1145 *Writing for English Studies*. En effet, ce cours est inclus dans la majeure en anglais. Par conséquent, les étudiantes et les étudiants inscrits à ce programme auront la possibilité de faire un cours au choix de plus que les autres programmes en éducation au secondaire.

La première des douze compétences professionnelles en enseignement est celle « *d'affirmer son rôle d'éducatrice et d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone* ». Les enseignantes et les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick doivent aussi permettre à l'élève de « *savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor* » (MÉNB, 2009, p. 9). Ainsi, pendant leur formation, les étudiantes et les étudiants en éducation devront construire leur portfolio culturel et linguistique. Il s'agit d'un document qui leur permettra de faire une auto-évaluation des efforts et du sérieux qu'elles et ils mettent à accueillir l'art, quel que soit le paradigme artistique, pour tenter d'en décoder le sens.

Le portfolio culturel et linguistique contribuera à leur propre éducation artistique et esthétique dans un contexte de formation à la profession enseignante. Il comprendra des informations reliées aux divers domaines artistiques, dont la danse, la musique, les arts dramatiques, les arts visuels, les arts médiatiques, la poésie, le cinéma et autres formes d'art qu'on retrouve en milieu francophone au Nouveau-Brunswick.

Essentiellement, les étudiantes et les étudiants devront participer, chaque semestre, à des activités culturelles en français. Certes, le portfolio culturel et linguistique encadrera leur réflexion, mais leur parcours sera sanctionné chaque année par un cours obligatoire et un suivi sera assuré par un professeur dégreuvé. Les cours suivants encadreront ce parcours : en première année, EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*; deuxième et troisième année, EDUC2851 *Stage d'exploration* et EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*; quatrième année, EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*; et en cinquième année, EDUC5859 *Stage d'intégration* et EDUC5933 *Séminaire de synthèse*.

Le portfolio culturel et linguistique permettra d'atteindre l'OFG 6.

L'atteinte des autres OFG sera assurée par certains des cours de la formation à l'enseignement et de la formation dans les disciplines scolaires faisant déjà partie de la formation fondamentale. Le Tableau 2 présente une liste des principaux cours permettant l'atteinte des différents OFG.

Il est à noter que la nature interdisciplinaire du programme fait en sorte que plusieurs autres cours de la formation fondamentale peuvent également répondre, tout au moins en partie, aux différents OFG de la formation générale. Par conséquent, la liste des cours énumérés dans le Tableau 2 n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Tableau 2. Principaux cours ciblés pour atteindre les objectifs de la formation générale dans le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 <i>Init. au travail intellectuel</i> Cours obligatoire de la formation générale	

OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1145 Writing for English Studies Cours obligatoire de la formation générale	

Références :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation. (2009). *Programmes d'études*. Fredericton : Direction des services pédagogiques, Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Porter, G. L. et AuCoin, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles. Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Juin 2015

Présenté par : Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales / Faculté des sciences de l'éducation

Département : Département d'anglais / Département d'enseignement au secondaire et des ressources-humaines

Nom du programme : B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN ANGLAIS)		B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN ANGLAIS)	
Responsable	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation	Responsable	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en anglais)	Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en anglais)
Durée	5 ans	Durée	5 ans
Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan première année* *Les années subséquentes se font à Moncton	Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan première année* *Les années subséquentes se font à Moncton
CONDITION D'ADMISSION La condition « A » (voir page 23) est exigée.		CONDITION D'ADMISSION La condition « A » est exigée.	
Note : Le cours STAT2653 <i>Statistique descriptive</i> , obligatoire au programme, exige le préalable MATH30311 ou son équivalent.		TABLEAU DES COURS	
TABLEAU DES COURS		1^{re} ANNÉE	
1^{re} ANNÉE		FORMATION FONDAMENTALE 22 CR.	
OBLIGATOIRES 25 CR.		Formation à l'enseignement-cours obligatoires 4 CR.	
ANGL1041	Language, writing and reading 3	EDUC1011	Pensée critique au secondaire 1
ANGL1042	Language, writing and reading 3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados 3
ANGL1400	Introduction to English Poetry 3	Formation connexe-cours obligatoire 3 CR.	
ANGL1410	Introduction to English Prose 3	STAT2653	Statistique descriptive 3
EDUC1102	Intégration en éducation 2	Première discipline scolaire-cours obligatoires 9 CR.	
EDUC1902	Stage d'exploration 2	ANGL1145	Writing for English Studies 3
FRAN1500	Communication orale 3	ANGL1400	Introduction to English Poetry 3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3	ANGL1410	Introduction to English Prose 3
PHIL	Cours de philosophie 3	Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
COURS DE LA MINEURE 12 CR.		Cours de la mineure 6	
TOTAL 37 CR.		FORMATION GÉNÉRALE 9 CR.	
⁽¹⁾ Voir l'avis en page 46.		FASS1000	Init. au travail intellectuel 3
2^e ANNÉE		FRAN1500	Communication orale 3
OBLIGATOIRES 18 CR.		FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite 3
		COURS AU CHOIX 3 CR.	
		Cours au choix 3	

ANGL2420 ANGL3430 EDUC2123 EDUC2313 FRAN2501 ← ou → FRAN3010 STAT2653		TOTAL	34 CR.
OPTION	9 CR.	2^e ANNÉE	
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A.		FORMATION FONDAMENTALE	35 CR.
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		Formation à l'enseignement-cours obligatoires	11 CR.
ANGL2131 ANGL2132 ANGL3301 ANGL3311		EDUC2103 Apprentissage et enseignement	3
ANGL3321 ANGL3451 ANGL3452 ANGL3461		EDUC2222 Communication interpersonnelle	2
ANGL3462 ANGL3471 ANGL3570 ANGL3580		EDUC2242 Animation de groupe	2
ANGL3821 ANGL3840 ANGL4680		EDUC2303 Inclusion scolaire	3
		EDUC2851 Stage d'exploration	1
COURS DE LA MINEURE	9 CR.	Formation connexe-cours à option	3 CR.
TOTAL	36 CR.	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
3^e, 4^e et 5^e ANNÉES		FRAN2501 Techniques d'analyse de textes	3
OBLIGATOIRES	69 CR.	ou	
ANGL3440 ANGL3450 ANGL4320 EDUC2202		FRAN3010 Enseigner pour apprendre	3
EDUC2204 EDUC2323 EDUC3113 EDUC3202		Première discipline scolaire-cours obligatoires	9 CR.
EDUC3214 EDUC3802 EDUC3814 EDUC4113		ANGL2300 Introduction to Linguistics	3
EDUC4322 EDUC4323 EDUC4353 EDUC5104		ANGL2400 Foundations of English Lit. I	3
EDUC5911 EDUC5912 SOCI2480		ANGL2410 Foundations of English Lit. II	3
3 crédits de didactique de la majeure (EDDS4515)		Première discipline scolaire-cours à option	6 CR.
3 crédits de didactique de la mineure		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
OPTION	18 CR.	ANGL2200 Mass Communications & Culture 3	3
Choisir 15 crédits parmi les cours suivants :		ANGL2131 Advanced Composition I	3
ANGL3301 ANGL3311 ANGL3321 ANGL3451		ANGL2132 Advanced Composition II	3
ANGL3452 ANGL3461 ANGL3462 ANGL3471		Choisir 3 crédits parmi les suivants :	
ANGL3540 ANGL3570 ANGL3580 ANGL3681		ANGL2200 Mass Communications & Culture	3
ANGL3725 ANGL3745 ANGL3821 ANGL3840		ANGL3821 Postcolonial Literature	3
ANGL4540 ANGL4680 ANGL4682 ANGL4725		ANGL4725 Shakespeare on Film	3
ANGL4750 ANGL4950		ANGL4750 Contemporary Drama in English	3
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B.		Deuxième discipline scolaire	6 CR.
COURS DE LA MINEURE	9 CR.	Cours de la mineure	6
CHOIX	3 CR.	TOTAL	35 CR.
TOTAL	99 CR.	3^e ANNÉE	
GLOBAL	172 CR.	FORMATION FONDAMENTALE	37 CR.
Liste A		Formation à l'enseignement-cours obligatoires	17 CR.
FRAN2502 FRAN3010 LING1810 LING2822		EDDS3712 Did. d'une langue seconde I	2
LING2831 LING2832 LING2943 LING2961		EDUC3113 Gestion de l'éducation	3
LING3821 LITT1180 LITT2190 LITT2671		EDUC3333 Motivation & gestion de classe	3
LITT2900 LITT3206 LITT3386 LITT3830		EDUC3343 Difficultés et douance	3
TRAD2420		EDUC3912 Planification et évaluation I	2
Liste B		EDUC3922 Planification et évaluation II	2
EDDP4583 EDUC/FRAN3010		EDUC3982 Stage didactico-pédagogique	2
EDUC3023 EDUC3033 EDUC3110 EDUC3122		Formation à l'enseignement-cours à option	2 CR.
EDUC3301 EDUC3313 EDUC3321 EDUC3323		EDDSxxxx Didactique de la mineure	2
EDUC3350 EDUC3503 EDUC4000 EDUC4001		Première discipline scolaire-cours à option	12 CR.
EDUC4022 EDUC4062 EDUC4101 EDUC4103		Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B	12
EDUC4110 EDUC4111 EDUC4114 EDUC4120		Deuxième discipline scolaire	6 CR.
EDUC4121 EDUC4201 EDUC4252 EDUC4253		Cours de la mineure	6
EDUC4301 EDUC4411 EDUC4521 EDUC4724		TOTAL	37 CR.
EDUC4725 FOSE3420 KNEP1313 KNEP2523			
KNEP3463 KNEP4183			

4^e ANNÉE		
FORMATION FONDAMENTALE		35 CR.
<u>Formation à l'enseignement-cours obligatoires</u>		11 CR.
EDDS4712	Did. d'une langue seconde II	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littérature et enseignement	3
<u>Formation à l'enseignement-cours à option</u>		3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3
<u>Formation connexe-cours à option</u>		3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		3 CR.
PHIL2270	Logique symbolique	3
	ou	
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3
<u>Première discipline scolaire-cours à option</u>		12 CR.
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B		12
<u>Deuxième discipline scolaire</u>		6 CR.
Cours de la mineure		6
TOTAL		35 CR.
5^e ANNÉE		
FORMATION FONDAMENTALE		24 CR.
<u>Formation à l'enseignement-cours obligatoires</u>		18 CR.
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<u>Formation à l'enseignement-cours à option</u>		3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3
<u>Formation connexe-cours à option</u>		3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
	ou	
PHIL2235	Éthique	3
COURS AU CHOIX :		3 CR.
Cours au choix		3
TOTAL		27 CR.
GRAND TOTAL		168 CR.
<p>(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.</p> <p>(2) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>		
LISTE A		
<i>Formation à l'enseignement - formation complémentaire en éducation</i>		
EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

(3) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B

Formation dans les disciplines scolaires – formation complémentaire en Anglais

ANGL3301	Evolution of English	3
ANGL3311	Varieties of English	3
ANGL3321	English Phonetics & Phonology	3
ANGL3331	Modern English Syntax	3
ANGL3341	Second Language Acquisition	3
ANGL3351	Speech Production	3
ANGL3410	Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit	3
ANGL3420	English Renaissance Lit.	3
ANGL3430	Neoclassics	3
ANGL3440	Romantics	3
ANGL3450	Victorians	3
ANGL3451	Modernism	3
ANGL3452	Post-Modernism	3
ANGL3461	19th Cent. American Lit.	3
ANGL3462	20th Cent. American Lit.	3
ANGL3471	Atlantic-Canadian Literature	3
ANGL3540	Tradition of the English Novel	3
ANGL3570	Canadian Poetry in English	3
ANGL3580	Canadian Fiction in English	3
ANGL3681	Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3725	Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3745	Roots of English Drama	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL3840	Literary Theory and Criticism	3
ANGL4320	English for TESL	3
ANGL4540	The English Novel From 1900	3
ANGL4680	Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL4682	Comp Can Lit : Current Topics	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3
ANGL4760	Canadian Drama	3
ANGL4840	Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4950	Special Topics in Eng. Studies	3

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en anglais)

Discipline : Didactique au secondaire (EDDS)

<i>Banque de cours actuelle EDDS – Didactique au secondaire</i>			<i>Banque de cours proposée EDDS – Didactique au secondaire</i>			<i>Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours</i>
<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	
EDDS4503	Dévelop. personnel et social	3				
			EDDS3122	Dévelop. personnel et social	2	
EDDS4510	Didactique sc. familiales	3				
			EDDS4122	Did. en études familiales	2	
EDDS4515	Langue seconde au secondaire	3				
			EDDS3712	Did. d'une langue seconde I	2	
			EDDS4712	Did. d'une langue seconde II	2	
EDDS4520	Didactique de la mathématique	3				
			EDDS3842	Didactique des maths I	2	
			EDDS4842	Didactique des maths II	2	
EDDS4525	Didactique de l'histoire	3				
			EDDS3232	Didactique de l'histoire I	2	
			EDDS4232	Didactique de l'histoire II	2	
EDDS4530	Didactique de la géographie	3				
			EDDS3242	Didactique de la géographie I	2	
			EDDS4242	Didactique de la géographie II	2	
EDDS4533	Didactique des sc. sociales	3				
			EDDS3252	Didactique des sc. sociales	2	
EDDS4535	Français au secondaire	3				
			EDDS3582	Didactique du français I	2	
			EDDS4582	Didactique du français II	2	
EDDS4545	Didac. de chimie et physique	3				
			EDDS3632	Didactique des sciences I	2	
EDDS4555	Didactique de la biologie	3				
			EDDS3642	Didactique des sc. intégrées	2	

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

			EDDS4632	Didactique des sciences II	2	
EDDS4570	Didactique de l'informatique	3				
			EDDS3302	Didactique de l'informatique	2	
EDDS4580	Didactique de la technologie	3				
EDDS4583	Didactique techno. de gestion	3				
			EDDS3322	Didactique sc. de la gestion	2	
EDDS4590	Arts plastiques au secondaire	3				
			EDDS4402	Didactique des arts plastiques	2	
EDDS4595	Musique au secondaire	3				
			EDDS4592	Musique au secondaire	2	

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en anglais)

Discipline : Éducation (EDUC)

<i>Banque de cours actuelle EDUC – Éducation</i>			<i>Banque de cours proposée EDUC – Éducation</i>			<i>Le nouveau cours est-il l'équivalent de l'ancien cours</i>
<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr</i>	<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr</i>	
EDUC1102	Intégration en éducation	2				
			EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	
			EDUC1013	Init. aux études en éducation	3	
EDUC1902	Stage d'exploration	2				
			EDUC2851	Stage d'exploration	1	
EDUC2102	Éducation pour la santé et FPS	2				
			EDUC3123	FPS et santé au primaire	3	
EDUC2113	Psychopédagogie de l'enfant	3	EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3	Oui
EDUC2123	Psychopédagogie des ados	3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	Oui
EDUC2121	Animation et communication	3	EDUC2121	Animation et communication	3	
EDUC2202	Communication interpersonnelle	2	EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	Oui
EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4				
			EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2313	Élèves en difficulté	3	EDUC3343	Difficultés et douance	3	Oui
EDUC2323	Recherche en éducation	3	EDUC5353	Recherche en éducation	3	Oui
EDUC3010	Enseigner pour apprendre	3	EDUC3010	Enseigner pour apprendre	3	
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	
EDUC3033	Éducation interculturelle	3	EDUC3033	Éducation interculturelle	3	
EDUC3110	La santé et l'environnement	3				
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	
EDUC3122	Services aux élèves	2				
EDUC3202	Animation de groupe	2	EDUC2242	Animation de groupe	2	Oui
EDUC3213	Apprentissage et TIC (prim)	3				
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3				
EDUC3301	Gestion du stress	1	EDUC3301	Gestion du stress	1	
EDUC3313	Technologie éducationnelle	3				
EDUC3321	Intégration scolaire	1				
			EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC3323	Analyse du comportement	3	EDUC3323	Analyse du comportement	3	
EDUC3350	Microenseignement	3				
EDUC3503	Espace virtuel d'apprentissage	3	EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3	

			EDUC3533	Pédagogie du jeu	3	
EDUC3802	Stage de prise en charge	2	EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	Oui
EDUC3814	Programmation et évaluation	4				
			EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
			EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC4000	Lectures dirigées I	3	EDUC4000	Lectures dirigées I	3	
EDUC4001	Lectures dirigées II	3	EDUC4001	Lectures dirigées II	3	
EDUC4012	Atelier en arts plastiques	2				
EDUC4013	Littérature enfantine	3				
EDUC4022	Bibliothéconomie scolaire	2				
EDUC4023	Les sciences à la maternelle	3				
EDUC4032	Environnement préscolaire	2				
EDUC4042	Atelier de création en musique	2				
EDUC4062	Stratégies d'apprentissage	3				
EDUC4101	Intervention non violente	1	EDUC4101	Intervention non violente	1	
EDUC4103	Travail intellectuel	3				
EDUC4110	Séminaire thématique	3	EDUC4110	Séminaire thématique	3	
EDUC4111	Éducation à la carrière	1				
			EDUC4033	Approche orientante	3	
EDUC4112	Séminaire thématique II	3	EDUC4112	Séminaire thématique II	3	
EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3	EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	Oui
EDUC4114	Classe multiprogramme	3				
EDUC4120	Théorie du choix	3	EDUC4120	Théorie du choix	3	
EDUC4121	Culture entrepreneuriale	1				
EDUC4201	Atelier en commun. interpers.	1				
EDUC4252	Animation de la lecture	2				
EDUC4253	Difficultés en lecture et math					
EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1				
EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2				
			EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	
EDUC4353	Pédagogie différenciée	3	EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	Oui
EDUC4411	La santé scolaire	3	EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3	Oui
EDUC4503	Rééducation et enrichissement	3	EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3	Oui
EDUC4521	Laboratoire en apprentissage	1				
EDUC4523	Entrepreneuriat à l'école	3				
EDUC4724	Adaptation scolaire	3				
EDUC4725	Apprentissage coopératif	3				
EDUC5104	Fondements de l'éducation	4				
			EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	
EDUC5503	Évaluation au préscolaire	3				
EDUC5802	Stage d'exploration	2	EDUC5812	Stage : explo/prise en charge	2	Oui
EDUC5804	Communication et animation	4				
EDUC5911	Séminaire de synthèse	1				
			EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	
EDUC5912	Stage d'intégration prof.	12				

			EDUC5859	Stage d'intégration	9	
			EDUC4803	Arts et culture à l'école	3	
			EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	3	
			EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3	
			EDUC4923	Francisation	3	
			EDUC4583	Littérature et enseignement	3	

CPR-8 COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON**MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)**

Nom du programme : B.A.-B.Éd. B.Sc.-B.Éd. B.É.P.-B.Éd. B.Mus.-B.-Éd.

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>OFG visé</u>
EDUC1102	Intégration en éducation	1	EDUC3023	Éducation aux droits humains	2
			EDUC3033	Éducation interculturelle	2
			EDUC4983	Philo pour enfants (primaire)	4
			EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	4

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat *ès arts* - Baccalauréat en éducation (majeure en anglais)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme :
 Moncton 5 ans
 Edmundston 3 premières années*
 Shippagan Première année*
 *Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Liste des disciplines scolaires connexes¹

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La *majeure en anglais* accompagne une mineure relevant d'une autre discipline scolaire parmi les suivantes : géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

Majeures ou 1^{res} concentrations

Biologie
 Chimie
 Mathématiques
 Physique

Mineures ou 2^{es} concentrations connexes

Chimie, mathématiques, physique, informatique
 Biologie, mathématiques, physique, informatique
 Biologie, chimie, physique, informatique
 Biologie, chimie, mathématiques, informatique

¹ À noter que la discipline scolaire en technologie est suspendue pour une période de 24 mois à partir du 1^{er} juillet 2015.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Anglais	Français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion
Éducation physique	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

REMARQUES

- Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- Dans le cas du B.Éd. (programme A), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9^e à la 12^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.4 Conditions d'admission

- Condition A
- Condition B
- Condition C
- Condition D

2.5 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit **obtenir** une moyenne minimale de 2,60 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et le cours FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études **sera exclu** de son programme en éducation. Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le Test de compétences langagières en français (TCLF) qui comprend neuf tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage. Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des neuf tâches composant le test.

La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.

2.6 Profil du programme

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	<i>153 CR.</i>
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>	<i>69 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>	<i>61 CR.</i>
EDDS3712	Did. d'une langue seconde I 2
EDDS4712	Did. d'une langue seconde II 2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire 1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados 3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement 3
EDUC2222	Communication interpersonnelle 2
EDUC2242	Animation de groupe 2
EDUC2303	Inclusion scolaire 3
EDUC2851	Stage d'exploration 1
EDUC3113	Gestion de l'éducation 3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe 3
EDUC3343	Difficultés et douance 3
EDUC3912	Planification et évaluation I 2
EDUC3922	Planification et évaluation II 2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique 2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12 3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire 3
EDUC4583	Littératie et enseignement 3
EDUC5859	Stage d'intégration 9
EDUC5903	Fondements de l'éducation 3
EDUC5933	Séminaire de synthèse 3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e 3
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>	<i>8 CR.</i>
<i>Cours à option</i>	
EDDSxxxx	Didactique de la mineure 2
	<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A</i> 6
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>	<i>12 CR.</i>
<i>Cours obligatoire</i>	<i>3 CR.</i>
STAT2653	Statistique descriptive 3
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>	
<i>Cours à option</i>	<i>9 CR.</i>
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes 3
	ou
FRAN3010	Enseigner pour apprendre 3
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>
PHIL2270	Logique symbolique 3
	ou
PHIL2280	Logique de l'argumentation 3
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>
PHIL2235	Éthique 3
	ou
SOCI2480	Sociologie de l'éducation 3
<i>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</i>	<i>72 CR.</i>
<i>Première discipline scolaire</i>	<i>48 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>	<i>18 CR.</i>
ANGL1145	Writing for English Studies 3

ANGL1400	Introduction to English Poetry	3
ANGL1410	Introduction to English Prose	3
ANGL2300	Introduction to Linguistics	3
ANGL2400	Foundations of English Lit. I	3
ANGL2410	Foundations of English Lit. II	3

*Première discipline scolaire**Cours à option*

30 CR.

Choisir 3 crédits parmi les suivants :

ANGL2200	Mass Communications & Culture	3
ANGL2131	Advanced Composition I	3
ANGL2132	Advanced Composition II	3

Choisir 3 crédits parmi les suivants :

ANGL2200	Mass Communications & Culture	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3

Choisir 24 crédits parmi les cours de la liste B 24*Deuxième discipline scolaire*

24 CR.

Cours de la mineure⁽¹⁾

24

FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX

15 CR.

Formation générale

9 CR.

FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3

Cours au choix

6 CR.

6 crédits de cours au choix

6

GLOBAL

168 CR.

(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

(2) Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A*Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation*

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽⁴⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

(4) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B

Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en Anglais

ANGL3301	Evolution of English	3
ANGL3311	Varieties of English	3
ANGL3321	English Phonetics & Phonology	3
ANGL3331	Modern English Syntax	3
ANGL3341	Second Language Acquisition	3
ANGL3351	Speech Production	3
ANGL3410	Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit	3
ANGL3420	English Renaissance Lit.	3
ANGL3430	Neoclassics	3
ANGL3440	Romantics	3
ANGL3450	Victorians	3
ANGL3451	Modernism	3
ANGL3452	Post-Modernism	3
ANGL3461	19th Cent. American Lit.	3
ANGL3462	20th Cent. American Lit.	3
ANGL3471	Atlantic-Canadian Literature	3
ANGL3540	Tradition of the English Novel	3
ANGL3570	Canadian Poetry in English	3
ANGL3580	Canadian Fiction in English	3
ANGL3681	Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3725	Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3745	Roots of English Drama	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL3840	Literary Theory and Criticism	3
ANGL4320	English for TESL	3
ANGL4540	The English Novel From 1900	3
ANGL4680	Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL4682	Comp Can Lit : Current Topics	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3
ANGL4760	Canadian Drama	3
ANGL4840	Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4950	Special Topics in Eng. Studies	3

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous :

Formation générale

- OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000
- OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323
- OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113
- OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480
- OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653
- OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique
- OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903
- OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽⁴⁾
- OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1145

(4) Voir l'avis pour les exigences en français.

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (majeure en anglais)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (34 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	
B. Formation connexe – Cours obligatoire			
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
ANGL1145	Writing for English Studies	3	OFG 9
ANGL1400	Introduction to English Poetry	3	
ANGL1410	Introduction to English Prose	3	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure ⁽¹⁾		3	
Cours de la mineure		3	
II. Formation générale – Cours obligatoires de formation générale			
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite	3	OFG 8
<i>Voir l'avis pour les exigences en français.</i>			
Formation générale – Cours au choix			
Cours au choix		3	

Deuxième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	
EDUC2242	Animation de groupe	2	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	
B. Formation connexe – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	
ou			
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
ANGL2300	Introduction to Linguistics	3	
ANGL2400	Foundations of English Lit. I	3	
ANGL2410	Foundations of English Lit. II	3	
D. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
ANGL2200	Mass Communications & Culture	3	
ANGL2131	Advanced Composition I	3	
ANGL2132	Advanced Composition II	3	
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
ANGL2200	Mass Communications & Culture	3	
ANGL3821	Postcolonial Literature	3	
ANGL4725	Shakespeare on Film	3	
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3	
F. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Troisième année (37 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS3712	Did. d'une langue seconde I	2	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	OFG 3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2	
C. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B</i>		12	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Quatrième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS4712	Did. d'une langue seconde II	2	
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	OFG 2
EDUC4583	Littérature et enseignement	3	
B. Formation connexe – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
PHIL2270	Logique symbolique	3	
ou			
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	
C. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
E. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B</i>		12	
F. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Cinquième année (27 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5859	Stage d'intégration	9	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	OFG 7
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	OFG 6
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
C. Formation connexe – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	
ou			
PHIL2235	Éthique	3	OFG 4
II. Formation générale et cours au choix			
Cours au choix		3	

(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en anglais)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'POFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse et Portfolio culturel et linguistique	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1145 Writing for English Studies Cours obligatoire de la formation générale	3	

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽²⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B***Formation dans les disciplines scolaires – formation complémentaire en anglais***

ANGL3301	Evolution of English	3
ANGL3311	Varieties of English	3
ANGL3321	English Phonetics & Phonology	3
ANGL3331	Modern English Syntax	3
ANGL3341	Second Language Acquisition	3
ANGL3351	Speech Production	3
ANGL3410	Anglo-Saxon & Medieval Eng. Lit	3
ANGL3420	English Renaissance Lit.	3
ANGL3430	Neoclassics	3
ANGL3440	Romantics	3
ANGL3450	Victorians	3
ANGL3451	Modernism	3
ANGL3452	Post-Modernism	3
ANGL3461	19th Cent. American Lit.	3
ANGL3462	20th Cent. American Lit.	3
ANGL3471	Atlantic-Canadian Literature	3
ANGL3540	Tradition of the English Novel	3
ANGL3570	Canadian Poetry in English	3
ANGL3580	Canadian Fiction in English	3
ANGL3681	Roots of Comparative Can. Lit.	3
ANGL3725	Shakespeare and the Theatre	3
ANGL3745	Roots of English Drama	3
ANGL3821	Postcolonial Literature	3
ANGL3840	Literary Theory and Criticism	3
ANGL4320	English for TESL	3
ANGL4540	The English Novel From 1900	3
ANGL4680	Comparative Atlantic Lit.	3
ANGL4682	Comp Can Lit : Current Topics	3
ANGL4725	Shakespeare on Film	3
ANGL4750	Contemporary Drama in English	3
ANGL4760	Canadian Drama	3
ANGL4840	Lit. Theory of Northrop Frye	3
ANGL4950	Special Topics in Eng. Studies	3

**PROJET DE MODIFICATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT ÈS ARTS-BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION
(MAJEURE EN GÉOGRAPHIE)**

B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)

Soumis par :

la Faculté des sciences de l'éducation

Unités responsables du programme :
Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Le 23 décembre 2015
Projet révisé : le 26 janvier 2016

NOTE

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou la 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

Les nouveaux cours EDUC et EDDS (Formulaire CPR-4) exclusifs aux programmes d'enseignement au secondaire (2 ans et 5 ans) ont été présentés dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais).

Les nouveaux cours communs à tous les programmes de formation initiale à l'enseignement ont déjà été soumis dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (primaire).

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PROGRAMME (DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT).....	1
2.	CPR-2	PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME.....	14
3.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)	18
4.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE	24

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

1. Identification du programme

- | | |
|---|--|
| 1.1. Faculté : | Faculté des arts et des sciences sociales et
Faculté des sciences de l'éducation |
| 1.2. Unité(s) responsable(s) du programme : | Département d'histoire et de géographie et
Département d'enseignement au secondaire et
des ressources humaines |
| 1.3. Titre du programme : | Baccalauréat ès Arts – Baccalauréat en
éducation (majeure en géographie) |
| 1.4. Diplôme accordé : | B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) |
| 1.5. Date d'entrée en vigueur : | juillet 2016 |

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1. Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

2.1.1. Préambule

Nul aspect de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation n'est plus fondamental que celui de former des enseignantes et des enseignants conscients des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens. À travers la formation de la pensée, de l'esprit critique et de la créativité ainsi que par le développement personnel et professionnel, de l'entraide et de la collaboration, le milieu éducatif peut amener les personnes à parfaire leurs connaissances, à véhiculer des valeurs qui transcendent la profession et même à transformer la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires visant l'atteinte de ces objectifs sont les enseignantes et les enseignants des salles de classe du système scolaire. C'est pourquoi la formation initiale des futurs enseignants et enseignantes est considérée comme étant d'une importance primordiale à la Faculté et en constitue l'élément central de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la Faculté veut assurer une formation initiale qui permettra aux futurs enseignants et enseignantes qu'elle forme d'être en mesure d'œuvrer dans le système scolaire qui prépare les générations futures à affronter les défis de la société et de l'humanité. Les attentes envers les membres du personnel enseignant qui exercent leur profession en milieu minoritaire sont grandes. On cherche à la fois à former des pédagogues compétents qui maîtrisent la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais qui possèdent également les capacités nécessaires pour développer ces habiletés chez leurs élèves.

La formation initiale doit amener les futurs enseignants et enseignantes à effectuer une réflexion critique sur leur travail en milieu minoritaire. Dans un contexte linguistique comme le nôtre, la langue, la culture et le rapport à l'identité deviennent des enjeux importants. Les enseignantes et les enseignants sont donc appelés à jouer le rôle d'agentes et d'agents de transmission de la langue et de la culture. Ce travail va bien au-delà de l'amélioration des compétences langagières chez les élèves et englobe le développement d'un rapport à la langue et à l'identité qui favorise un sens d'appartenance à la communauté francophone. Pour ce faire, une réflexion critique sur leur parcours identitaire et sur leur attitude envers la langue et la culture, en tant qu'agentes et agents de transmission de celles-ci, est donc de mise.

2.1.2 Objectifs généraux et spécificités du programme

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation initiale cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec ses facultés, écoles

et campus partenaires, vise l'atteinte des cinq objectifs généraux suivants, objectifs communs à tous ses programmes de formation initiale, tant celui destiné à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement le programme faisant l'objet de la présente demande de modification, soit le programme combiné de Baccalauréats *ès arts* - Baccalauréat en éducation pour l'enseignement au secondaire, ci-après désigné par son acronyme B.A.-B.Éd. (majeure en géographie), il convient de signaler ses trois principales spécificités.

Tout d'abord, rappelons que l'école secondaire du Nouveau-Brunswick comprend les classes de la 9^e à la 12^e année. Cet ordre d'enseignement met l'accent sur un enseignement plus en profondeur dans les matières scolaires. Ainsi, chaque élève a plusieurs enseignantes ou enseignants dans la même journée. L'enseignante ou l'enseignant du secondaire étant responsable de l'enseignement de quelques matières au programme d'études, il est nécessaire de former des spécialistes de contenus dans les principales disciplines du curriculum de cet ordre d'enseignement.

Cette nécessité de former des enseignantes et des enseignants ayant une solide formation dans les disciplines scolaires a amené l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) en éducation à proposer des modifications dans les cours obligatoires et à option des différentes disciplines d'enseignement. Ces modifications visent à s'assurer que les étudiantes et les étudiants réussissent les cours qui sont les plus aptes à les rendre compétents dans les contenus des programmes d'études. En ce sens, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A.-B.Éd. feront une majeure et une mineure dont certains cours ont été spécifiquement déterminés comme étant obligatoires en fonction des objectifs généraux et spécifiques des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La majeure en géographie accompagne un programme de mineure relevant d'une autre discipline d'enseignement parmi les suivantes: anglais, histoire, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

La seconde particularité, déjà évoquée dans le préambule, concerne l'enseignement dans un milieu francophone de statut minoritaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette donnée cruciale, autour de laquelle s'articule d'ailleurs l'une des deux principales missions que se sont données les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir : d'une part, assurer une solide formation générale et favoriser le développement intégral de chaque élève; d'autre part, contribuer à la construction identitaire des élèves en développant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ainsi que l'appréciation de leur langue et de la culture acadienne. Parmi

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

les mesures prises par la Faculté pour répondre à cet aspect particulier de la double mission de nos écoles francophones, soulignons le passage du cours autrefois optionnel d'*Éduc. en milieu minoritaire* (EDUC4323) à un cours obligatoire depuis 2008 et l'ajout d'un cours obligatoire intitulé EDUC4583 *Littérature et enseignement* qui vise l'intégration, dans toutes les matières, de pratiques pédagogiques favorisant le développement de compétences solides en littérature. La *Politique d'aménagement linguistique et culturelle* (PALC), votée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en juin 2014, met d'ailleurs l'accent sur le développement d'un rapport positif à la langue comme outil de communication à la fois sous l'angle de la construction identitaire et de la réussite éducative.

Enfin, la troisième et dernière spécificité du système éducatif auquel se destine la très grande majorité de nos étudiantes et étudiants en éducation concerne le choix d'un système scolaire inclusif effectué par notre province, choix d'ailleurs réaffirmé tout récemment dans son *Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire pour les écoles du Nouveau-Brunswick* (Porter et AuCoin, 2012). Rappelons tout d'abord que le Nouveau-Brunswick s'est récemment doté d'une définition de l'inclusion scolaire et d'une Politique officielle en ce domaine (Politique 322) réaffirmant, entre autres, que « l'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel » (p. 1). En bref, l'inclusion scolaire, c'est pour tout le monde ! Ainsi, les futurs enseignants et enseignantes formés à notre Faculté sont appelés à enseigner à l'intérieur de classes dites « inclusives », devant ainsi répondre à une très grande variété de besoins éducatifs : élèves avec ou sans difficulté, mais également élèves ayant des handicaps sensoriels, intellectuels ou physiques, élèves doués et talentueux. En fait, les finissantes et finissants du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) devront avoir recours à une pédagogie différenciée favorisant l'intégration pédagogique des élèves en difficulté ou présentant un handicap. Pour répondre à ce besoin du système scolaire, la Faculté propose l'ajout d'un cours obligatoire en EDUC2303 *Inclusion scolaire* (ce cours est l'amalgame des principaux contenus de trois anciens cours à option en adaptation scolaire), d'importants ajouts au cours obligatoire portant sur les élèves en difficulté, qui devient EDUC3343 *Difficultés et douance* et des modifications non moins importantes au cours également obligatoire en EDUC4353 *Pédagogie différenciée*, qui devient EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. Dans ces deux derniers cas, les changements étaient d'une telle ampleur que l'on a opté pour la création de deux nouveaux cours.

2.2. Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Le programme de formation initiale à l'enseignement au secondaire est mis en œuvre par l'entremise d'une variété de stratégies d'enseignement reposant essentiellement sur les paradigmes d'apprentissage cognitiviste et socioconstructiviste. Depuis 1997, les programmes de formation offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont véhiculés par une philosophie pédagogique commune conçue par le corps professoral, projet éducatif intitulé la *pédagogie actualisante*. Cette pédagogie comprend huit volets qui servent en quelque sorte de toile de fond pour la formation visée : unicité et responsabilité, accueil et appartenance, conscientisation et engagement, participation et autonomie, maîtrise de l'apprentissage et dépassement de soi, coopération, intégration et réflexion, inclusion.

Le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) a donc recours à une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation et d'assurer le développement des 12 compétences professionnelles visées par le programme. Parmi les principales approches utilisées, mentionnons, entre autres : l'apprentissage par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, l'apprentissage expérientiel ainsi que les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont évidemment choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages qui y sont visés (ex. : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à y développer (voir section 2.3).

En plus d'une solide formation théorique en sciences de l'éducation axée sur le développement de compétences professionnelles, d'une non moins solide formation dans les disciplines scolaires offerte en collaboration avec nos facultés, écoles et campus partenaires, la formation fondamentale offerte dans notre discipline (voir section 3) comprend un important volet de formation pratique,

soit trois stages : un à la fin de la deuxième année (trois semaines), un à la fin de la troisième année (quatre semaines) et l'autre à l'automne de la cinquième et dernière année de formation (quatre mois). Enfin, un séminaire de synthèse offert lors de la dernière session d'étude vise la synthèse et l'intégration des éléments théoriques et pratiques de la formation reçue, tout en préparant l'insertion professionnelle de ces futurs enseignants et enseignantes du secondaire (ex. : examen oral et préparation d'un portfolio professionnel qui inclue une composante en recherche).

2.3. Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Faisant suite aux objectifs généraux présentés à la section 2.1.2, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.
11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1. Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Étant donné la nature professionnelle du programme ciblé et les paramètres exigés par la direction de la Certification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE); étant donné le contexte particulier du système scolaire néo-brunswickois (inclusion scolaire totale) et les particularités associées à l'enseignement dans un milieu minoritaire francophone, il convient tout d'abord de mentionner que la formation fondamentale occupe une très grande place dans le présent programme d'études.

Aux fins de la reconfiguration, il a été convenu que la formation fondamentale serait constituée de deux volets distincts, soit :

- a) la formation à l'enseignement (69 crédits) et
- b) la formation dans les disciplines scolaires (72 crédits).

La *formation à l'enseignement* proposée est composée de 69 crédits (cours obligatoires et cours optionnels) comprenant à la fois des cours de pédagogie et de psychopédagogie (51 crédits), de didactique (6 crédits) et des stages de formation pratique (12 crédits). La *formation dans les disciplines scolaires* comprend 72 crédits qui se divisent en deux composantes : les cours de la majeure (48 crédits) et de la mineure (24 crédits).

La section 3.3 fournit la liste détaillée des cours obligatoires et des cours à option de chacune de ces composantes et sous-composantes de la formation fondamentale.

En plus des 141 crédits consacrés aux deux volets de la formation fondamentale, 12 crédits de cours dans les disciplines connexes ont également été retenus. Ainsi, la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) sera composée de 153 crédits sur le total des 168 crédits prévus pour l'ensemble du programme. Le reste des crédits seront répartis entre la formation générale (12 crédits) et les cours au choix (3 crédits). Ces composantes de la formation générale seront présentées dans la section 4.

À noter qu'en ce qui concerne le nombre total de crédits du présent programme reconfiguré (168 crédits), quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, rappelons que selon les paramètres établis pour la reconfiguration des programmes de premier cycle à l'Université de Moncton, les programmes de formation de cinq ans ne devaient pas dépasser 150 crédits au total. Or, selon l'article 10 (certification des maîtres) de la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, tout programme de formation des maîtres offert de manière concomitante à la formation disciplinaire et d'une durée de cinq ans doit être composé d'un minimum de 168 crédits.

Des discussions entre l'Université et le MEDPE ont eu lieu pendant une période de deux ans (2008-2010) pour étudier la possibilité de modifier les paramètres de l'article 10 de la *Loi sur l'éducation*. Étant donné l'ampleur d'un tel changement et ses répercussions possibles sur l'ensemble des universités néo-brunswickoises offrant des programmes de formation initiale, il a été décidé de maintenir le *statu quo* quant à cet article de la Loi.

Le nombre de crédits des programmes actuels de formation initiale en enseignement pour le secondaire varie entre 168 et 172 crédits. Le programme reconfiguré présenté dans le cadre de cette demande est, par ailleurs, composé de 168 crédits, soit le minimum exigé par la province.

3.2. Apport de la formation connexe à la formation fondamentale*

La place importante occupée par la formation fondamentale, tant du point de vue des cours obligatoires que des cours à option, fait en sorte que le nombre de crédits accordés à la formation connexe dans le programme proposé est davantage limité. Toutefois, soulignons que certains contenus d'apprentissage en provenance des disciplines de cette formation connexe sont d'ores et déjà présents dans la composante « formation à l'enseignement » de notre formation fondamentale, par exemple, en philosophie de l'éducation (voir la description du cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation*) et en sociologie de l'éducation (EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*). Cela dit,

* Dans le cadre de la reconfiguration des programmes combinés en formation initiale à l'enseignement, la terminologie est différente. Ainsi, *formation connexe* est utilisée à la place de *disciplines connexes*. Par contre, *disciplines connexes* sera utilisé dans le cadre exclusif des programmes combinés des programmes B.Sc.-B.Éd. Elles correspondent alors aux 18 ou 21 crédits dans des disciplines du domaine des sciences autres que celles de la première et deuxième concentration.

les quatre cours du programme reconfiguré répondant spécifiquement à l'apport de la formation connexe sont les suivants :

- a) Un cours supplémentaire en français (FRAN2501 ou FRAN3010) en plus des deux cours ciblés dans la formation générale, étant donné l'importance du rôle de la langue maternelle comme véhicule privilégié de l'apprentissage dans un système scolaire francophone minoritaire;
- b) Un cours à option dans le domaine de la philosophie ou des sciences sociales, dont les contenus sont associés de près à l'éducation, soit le cours PHIL2235 *Éthique* ou le cours SOCI2480 *Sociologie de l'éducation*. Il nous semblait en effet important qu'un cours en sociologie ou en philosophie ayant des liens et des incidences directes sur le milieu de l'éducation et sur l'exercice de la profession enseignante fasse partie intégrante du cursus proposé.
- c) Un cours obligatoire dans le domaine des statistiques (STAT2653 *Statistique descriptive*) s'avère également essentiel pour plusieurs raisons. D'abord les statistiques sont nécessaires pour comprendre et interpréter les recherches scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation. Également, le domaine des statistiques donne beaucoup d'outils aux enseignantes et enseignants pour traiter les résultats lors des évaluations des élèves.
- d) Enfin, les programmes de la majeure du Baccalauréat ès arts ont tous un cours additionnel dans le domaine de la philosophie. Au B.A.-B.Éd. (majeure en géographie), les étudiantes et étudiants choisiront entre PHIL1100 *Initiation à la philosophie* ou PHIL2280 *Logique de l'argumentation*.

3.3. Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

La reconfiguration de tous les programmes de premier cycle en éducation a conduit à des changements en profondeur. Les contenus des cours ont été modifiés en fonction de l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation, mais aussi en tenant compte de l'ajout du profil des 12 compétences professionnelles que les professeures et professeurs de la Faculté ont identifié comme étant fondamentales dans la société changeante dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Ce profil de compétences oblige cependant les étudiantes et les étudiants à suivre les cours selon la séquence des cours que nous proposons à défaut de quoi ils risquent sérieusement de compromettre la durée normale de 5 ans de leur formation. En effet, chaque compétence se décline en un continuum qui se déploie d'une manière transversale à travers les cours de la formation.

En ce sens, mentionnons que le choix de certains cours liés à la formation fondamentale dans les disciplines scolaires connaîtront également certaines modifications de manière à arrimer davantage leurs contenus avec les contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces ajustements ont été apportés par les unités responsables de ces cours disciplinaires, en collaboration avec les didacticiennes et didacticiens de la Faculté.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question.

La première année en est surtout une consacrée à la formation générale ainsi qu'à l'initiation dans les disciplines d'enseignement (compétence 3). En ce qui a trait à la formation à l'enseignement, un premier cours de psychopédagogie présente les connaissances générales liées aux personnes à qui s'adressent en premier lieu les enseignantes et les enseignants, c'est-à-dire, les élèves. Avant même de savoir enseigner, il faut comprendre le développement global des élèves dans un contexte d'enseignement-apprentissage.

L'OFG 1 a pour but d'assurer aux étudiantes et étudiants une maîtrise de base des rudiments du travail intellectuel au niveau universitaire. Les étudiantes et étudiants en éducation feront celui de leur majeure. Dans le cas du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie), il s'agit du cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*. Cependant, nous avons jugé essentiel d'ajouter un crédit afin de compléter les objectifs de l'OFG 1 qui sont spécifiques au domaine de l'éducation. Dans le cours EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*, il sera question d'une initiation à la profession enseignante. Aussi, comme l'indique le titre du cours, une attention particulière sera portée à la pensée critique (compétence 11) non seulement parce que cette compétence est nécessaire pour l'étudiante et l'étudiant en éducation, mais parce qu'elle est fondamentale à l'acte d'enseigner. Ce cours sera aussi l'occasion d'initier une réflexion liée à la recherche en éducation. Cette réflexion sera soutenue tout au long du programme par le biais d'un continuum jalonné de cours spécifiques et de trois stages.

Lors de la deuxième année, les cours de la formation en enseignement permettent l'amorce de deux autres compétences. Les cours EDUC2222 *Communication interpersonnelle* et EDUC2242 *Animation de groupe* (compétence 10) préparent les étudiantes et les étudiants à être plus conscients de leur manière d'être et d'entrer en relation avec les autres et avec eux-mêmes. Par ailleurs, le cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement*, aborde les différentes théories de l'apprentissage à travers les courants pédagogiques. Il se veut aussi une initiation aux principales approches pédagogiques qui seront reprises en troisième et en quatrième année dans les cours de didactique. Enfin, en lien avec le cours de psychopédagogie suivi en première année, le cours EDUC2303 *Inclusion scolaire* (compétence 4) permet aux étudiantes et étudiants de comprendre les principes de base des pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des élèves présentant une très grande variété de besoins éducatifs.

Les cours des deux premières années culminent, au printemps de la deuxième année, en un premier stage professionnel (EDUC2851 *Stage d'exploration*) dans la deuxième discipline d'enseignement. En effet, les étudiantes et les étudiants auront 15 crédits de cours dans la formation en enseignement et 12 crédits dans la deuxième discipline d'enseignement. Dans ce premier stage, les étudiantes et les étudiants seront évalués sur des composantes pratiques qui auront été mises en œuvre dans les cours suivis pendant les deux premières années. Entre autres, pendant leur stage, elles et ils auront à animer quelques activités pédagogiques. Aussi, le continuum de recherche (compétence 11) se poursuit pendant le stage. En effet, lors d'une rencontre de préparation, les étudiantes et les étudiants auront l'occasion d'être initiés à l'une des premières étapes de la recherche, à savoir, l'identification d'une problématique.

La troisième année de la formation en enseignement est charnière. Les principaux éléments de l'acte d'enseigner viendront s'ancrer aux apprentissages amorcés pendant les deux premières années. Dans la composante enseignement, les étudiantes et les étudiants apprendront les principaux concepts de la planification et de l'évaluation dans deux cours consécutifs, le premier à l'automne et le second à l'hiver. Le premier de ces deux cours (EDUC3912 *Planification et évaluation I*) vise le développement de compétences (compétences 6 et 7) essentielles à la conception et à la planification de situations d'enseignement-apprentissage en plus de développer une compréhension des principales fonctions de l'évaluation. Le second de ces deux cours vise (EDUC3922 *Planification et évaluation II*), pour sa part, davantage l'évaluation formative et sommative en lien avec la planification des apprentissages. Ensemble, les cours de planification et d'évaluation abordent l'utilisation de ressources pédagogiques, notamment celles qui proviennent des technologies (compétence 8).

Le cours EDUC3113 *Gestion de l'éducation* (compétence 9) apporte la dimension des aspects légaux et de déontologies. Pour sa part, le cours EDUC3333 *Motivation & gestion de classe* (compétence 5) vient soutenir l'enseignement par le biais de l'acquisition de compétences à encadrer les comportements des élèves soit par le recours de stratégies qui favorisent l'émergence de comportements adéquats, soit par le recours à des stratégies qui permettent aux élèves de délaisser des comportements indésirables qui peuvent affecter d'une part leur apprentissage et d'autre part, le climat de classe.

Par ailleurs, le continuum de la compétence 4 se poursuit grâce au cours EDUC3343 *Difficultés et douance*. En effet, les étudiantes et étudiants pourront étudier les différentes difficultés que rencontrent les élèves ainsi que les interventions à privilégier selon le cas. De la même manière, elles et ils seront initiés à la douance et à ses principales manifestations ainsi que les interventions à privilégier.

À la deuxième session de la troisième année, les étudiantes et les étudiants réinvestissent, dans les cours de didactique de la première discipline scolaire EDDS3242 *Didactique de la géographie I* ainsi que dans la deuxième discipline scolaire, les apprentissages faits dans les cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement* ainsi que dans les deux cours de planification et d'évaluation. De plus, dans les cours de didactique de la première discipline scolaire, elles et ils auront une tâche à préparer qu'ils devront effectuer en stage et qui sera reprise dans le deuxième cours de didactique de la première discipline scolaire à l'automne de la 4^e année. Cette tâche est également liée au continuum de recherche. Elle sera l'occasion d'être initié à la cueillette de données.

Cet ajout d'un deuxième cours de didactique dans la première discipline scolaire EDDS4242 *Didactique de la géographie II*, par rapport à l'ancien programme, se veut une stratégie que se donnent les didacticiennes et didacticiens en vue d'une meilleure intégration de la théorie et de la pratique. Il va s'en dire que les cours de didactiques mettent l'accent sur le recours à des ressources didactiques qui incluent celles qui intègrent les technologies (compétence 8).

Enfin, la majorité des cours de la formation en enseignement de la troisième année sont préalables au deuxième stage (EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*) qui a lieu au printemps de la troisième année. Dans ce stage, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de prendre partiellement en charge l'enseignement de la classe. Ainsi, elles et ils devront planifier et animer des leçons dans la première discipline scolaire.

À l'automne de la quatrième année, le deuxième cours de didactique de la première discipline d'enseignement reprend le travail débuté dans le premier cours de didactique de l'hiver de la troisième année. Ceci complète la séquence didactique-stage-didactique. Les étudiantes et les étudiants auront également l'occasion de poursuivre le continuum de recherche en procédant à l'examen d'activités pédagogiques effectuées pendant le *stage didactico-pédagogique*.

Après avoir réussi leur deuxième stage, les étudiantes et étudiants seront mieux en mesure de réfléchir à la situation particulière du contexte du milieu minoritaire francophone (compétence 1) par le biais du cours EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*. Par la suite, à l'hiver de la quatrième année, les étudiantes et étudiants suivront un cours nouvellement créé par lequel ils apprendront comment tirer profit de stratégies liées à la littératie dans toutes les matières (compétence 2). En effet, le cours EDUC4583 *Littératie et enseignement* vise à explorer diverses stratégies qui permettront de favoriser la maîtrise de la langue et de mieux comprendre le développement du langage spécifique aux disciplines scolaires (par exemple, scientifique, historique, mathématiques).

Le continuum de la compétence 4 se poursuit avec le dernier cours dans le domaine de l'adaptation scolaire avec le cours EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. En lien avec les cours de didactique et le *Stage didactico-pédagogique* à la fin de la troisième année, ce cours permet de perfectionner leur connaissance de planification de situation d'enseignement-apprentissage d'une manière flexible de sorte à pouvoir tenir compte des différences entre les élèves.

Encore en quatrième année, les étudiantes et les étudiants auront une première occasion de donner une couleur personnelle à leur parcours en choisissant un cours à option dans la liste des cours en éducation (EDDP/EDDS/EDUC).

La cinquième année sera l'aboutissement de la formation. Le *Stage d'intégration* (EDUC5859) de l'automne se veut l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de prendre la classe complètement en charge. Au cours du semestre, elles et ils auront l'occasion de prendre un certain recul à l'occasion de rencontres mensuelles d'intégration qui se tiennent en dehors de la salle de classe. Ces rencontres, d'une journée chacune, sont l'occasion d'analyser leurs pratiques pédagogiques et leur agir professionnel. Ce stage d'intégration permettra une évaluation ultime des dimensions pratiques des 12 compétences professionnelles.

À leur retour à l'hiver de la cinquième et dernière année de leur programme d'étude, les étudiantes et les étudiants pourront effectuer un retour sur leur stage et l'ensemble de leur formation à l'occasion du *Séminaire de synthèse* (EDUC5933). Ils auront alors l'occasion de réfléchir à leurs apprentissages, à leur cheminement professionnel (compétence 12) ainsi qu'à une problématique qui les intéresse personnellement dans le cadre d'un travail de synthèse qui inclut notamment la composante recherche entreprise depuis la première année.

À la suite de leur stage, les étudiantes et étudiants recevront une formation sur des dimensions essentielles à leur développement continu en tant que personne et professionnelle ou professionnel en éducation dans le cadre du cours EDUC5983 *La personne de l'enseignant.e* (compétences 10 et 12).

Elles et ils pourront également personnaliser leur programme ou approfondir une dimension professionnelle dans le cadre de leur deuxième cours à option.

Enfin, le baccalauréat se termine avec le cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation* où les étudiantes et étudiants étudieront les principales finalités de l'éducation, notamment l'éducation à la citoyenneté, la pensée critique et la créativité (compétence 11). Elles et ils auront aussi à analyser les récentes initiatives en éducation en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s'appuient.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question. Les différentes sections du Tableau 1 présentent l'ensemble du contenu de la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie).

Tableau 1. Cours du programme de B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) présentés dans le cadre de la reconfiguration des programmes

B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)		
Formation fondamentale		153 cr.
Formation à l'enseignement		69 cr.
Cours obligatoires		61 cr.
EDDS3242	Didactique de la géographie I	2
EDDS4242	Didactique de la géographie II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
Formation à l'enseignement Cours à option		8 cr.
EDDSXXXX	Didactique de la mineure	2
EDUC/EDDP/EDDS	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A	6

Formation connexe		12 cr.
Formation connexes		
Cours obligatoire		3 cr.
STAT2653	Statistique descriptive	3
Formation connexes		
Cours à option		9 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes ou	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL1100	Initiation à la philosophie ou	3
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2235	Éthique ou	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
Formation dans les disciplines scolaires		72 cr.
Première discipline scolaire		48 cr.
Première discipline scolaire		
Cours obligatoires		30 cr.
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3
GEOG1703	La carte du monde	3
GEOG2104	Analyse spatiale	3
GEOG2453	Introduction à la géologie	3
GEOG2701	Activités de terrain	3
GEOG2802	Cartographie et photo aérienne	3
GEOG2803	Introduction aux SIG	3
GEOG3103	Aménagement du territoire	3
GEOG4704	Le Canada atlantique	3
Première discipline scolaire		
Cours à option		18 cr.
GEOG	<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>	6
GEOG	<i>Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste C</i>	12
Total		153 cr.
Deuxième discipline scolaire		24 cr.
Cours de la mineure ⁽¹⁾		24
Formation générale et cours au choix		15 cr.
Formation générale		12 cr.
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
Cours au choix		3 cr.
Choix	Choix	3
Grand total		168 cr.

(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, histoire, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

(2) Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182 Éducation et environnement 2

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B

Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie

Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000

GEOG2111	Géographie rurale	3
GEOG2203	Espace et mondialisation	3
GEOG2303	Géographie urbaine	3
GEOG2312	Géographie et population	3
*GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3
*GEOG2603	Climatologie	3
GEOG2714	Les espaces littoraux	3

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Éd. avec majeure et mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603, mais non les deux.

LISTE C

Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie

Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000

GEOG3203	Développement territorial	3
GEOG3233	Géographie, société et culture	3
GEOG3323	Transports et communications	3
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3
GEOG3613	Aménagement du bassin versant	3
GEOG3804	Cartographie thématique	3
GEOG4104	Thèmes en dév. Territorial	3
GEOG4113	Géographie historique	3
GEOG4213	Thèmes de géographie urbaine	3
GEOG4414	Aménagement côtier	3
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3
GEOG4613	Thèmes de climatologie	3
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale	3
GEOG4733	Géographie et environnement	3

4. La formation générale

Une partie de la formation générale dans le cadre du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie) sera tout d'abord assurée par les cours obligatoires FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, FRAN1500 *Communication orale*, FRAN1600 *Communication écrite* et ANGL1022 *Language, writing and reading*. Le contenu de ces cours permettra aux étudiantes et étudiants d'atteindre 12 crédits de formation générale, soit ceux pour les objectifs de formation générale (OFG) suivants : OFG1, OFG8 et OFG9.

La première des douze compétences professionnelles en enseignement est celle « *d'affirmer son rôle d'éducatrice et d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone* ». Les enseignantes et les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick doivent aussi permettre à l'élève de « *savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor* » (MÉNB, 2009, p. 9). Ainsi, pendant leur formation, les étudiantes et les étudiants en éducation devront construire leur portfolio culturel et linguistique. Il s'agit d'un document qui leur permettra de faire une auto-évaluation des efforts et du sérieux qu'elles et ils mettent à accueillir l'art, quel que soit le paradigme artistique, pour tenter d'en décoder le sens.

Le portfolio culturel et linguistique contribuera à leur propre éducation artistique et esthétique dans un contexte de formation à la profession enseignante. Il comprendra des informations reliées aux divers domaines artistiques, dont la danse, la musique, les arts dramatiques, les arts visuels, les arts médiatiques, la poésie, le cinéma et autres formes d'art qu'on retrouve en milieu francophone au Nouveau-Brunswick.

Essentiellement, les étudiantes et les étudiants devront participer, chaque semestre, à des activités culturelles en français. Certes, le portfolio culturel et linguistique encadrera leur réflexion, mais leur parcours sera sanctionné chaque année par un cours obligatoire et un suivi sera assuré par un professeur dégreuvé. Les cours suivants encadreront ce parcours : en première année, EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*; deuxième et troisième année, EDUC2851 *Stage d'exploration* et EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*; quatrième année, EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*; et en cinquième année, EDUC5859 *Stage d'intégration* et EDUC5933 *Séminaire de synthèse*.

Le portfolio culturel et linguistique permettra d'atteindre l'OFG 6.

L'atteinte des autres OFG sera assurée par certains des cours de la formation à l'enseignement et de la formation dans les disciplines scolaires faisant déjà partie de la formation fondamentale. Le Tableau 2 présente une liste des principaux cours permettant l'atteinte des différents OFG.

Il est à noter que la nature interdisciplinaire du programme fait en sorte que plusieurs autres cours de la formation fondamentale peuvent également répondre, tout au moins en partie, aux différents OFG de la formation générale. Par conséquent, la liste des cours énumérés dans le Tableau 2 n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Tableau 2. Principaux cours ciblés pour atteindre les objectifs de la formation générale dans le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel Cours obligatoire de la formation générale	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOCI2480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	

OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading Cours obligatoire de la formation générale (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	

Références :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation. (2009). *Programmes d'études*. Fredericton : Direction des services pédagogiques, Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Porter, G. L. et AuCoin, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles. Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Décembre 2014

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales / Faculté des sciences de l'éducation

Département : Département d'enseignement au secondaire et des ressources-humaines /
Département d'histoire et de géographie

Nom du programme : B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN GÉOGRAPHIE)		B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN GÉOGRAPHIE)	
Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation	Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Diplôme	B.A.-B.Éd (majeure en géographie)	Diplôme	B.A.-B. Éd (majeure en géographie)
Durée	5 ans	Durée	5 ans
Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton	Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton
CONDITION D'ADMISSION La condition « B » (voir page 23) est exigée.		CONDITION D'ADMISSION La condition « B » est exigée.	
TABLEAU DES COURS		TABLEAU DES COURS	
1^{re} ANNÉE		1^{re} ANNÉE	
OBLIGATOIRES 22 CR.		FORMATION FONDAMENTALE 22 CR.	
EDUC1102	Intégration en éducation 2	Formation à l'enseignement-cours obligatoires 4 CR.	
EDUC1902	Stage d'exploration 2	EDUC1011	Pensée critique au secondaire 1
FRAN1500	Communication orale 3	EDUC1123	Psychopédagogie des ados 3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3	Formation connexe : cours à option 3 CR.	
GEOG1103	Le milieu humain 3	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
GEOG1403	Géographie du milieu physique 3	PHIL1100	Initiation à la philosophie 3
GEOG1703	La carte du monde 3	ou	
PHIL1100	Initiation à la philosophie 3	PHIL2280	Logique de l'argumentation 3
OPTION 3 CR.		Première discipline scolaire-cours obligatoires 9 CR.	
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A.		GEOG1103	Le milieu humain 3
COURS DE LA MAJEURE 3 CR.		GEOG1403	Géographie du milieu physique 3
COURS DE LA MINEURE 9 CR.		GEOG1703	La carte du monde 3
TOTAL 37 CR.		Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
		Cours de la mineure⁽¹⁾ 6	
		FORMATION GÉNÉRALE 12 CR.	
		ANGL1022	Language, writting and reading 3
		FASS1000	Init. au travail intellectuel 3
		FRAN1500	Communication orale 3
		FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite 3
		TOTAL 34 CR.	
⁽¹⁾ Voir l'avis en page 46.			

2^e ANNÉE				2^e ANNÉE	
OBLIGATOIRES		15 CR.		FORMATION FONDAMENTALE 35 CR.	
ANGL1000	EDUC2123	EDUC2313		Formation à l'enseignement-cours obligatoires 11 CR.	
FRAN2501	← ou →	FRAN3010	STAT2653	EDUC2103	Apprentissage et enseignement
OPTION		15 CR.		EDUC2222	Communication interpersonnelle
Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste B.				EDUC2242	Animation de groupe
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C.				EDUC2303	Inclusion scolaire
COURS DE LA MINEURE		6 CR.		EDUC2851	Stage d'exploration
TOTAL		36 CR.		Formation connexe-cours à option 3 CR.	
3^e, 4^e et 5^e ANNÉES				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
OBLIGATOIRES		60 CR.		FRAN2501	Techniques d'analyse de textes
EDUC2202	EDUC2204	EDUC2323	EDUC3113	ou	
EDUC3202	EDUC3214	EDUC3802	EDUC3814	FRAN3010	Enseigner pour apprendre
EDUC4113	EDUC4322	EDUC4323	EDUC4353	Première discipline scolaire-cours obligatoires 15 CR.	
EDUC5104	EDUC5911	EDUC5912	SOCI2480	GEOG2104	Analyse spatiale
3 crédits de didactique de la majeure.				GEOG2453	Introduction à la géologie
3 crédits de didactique de la mineure.				GEOG2701	Activités de terrain
OPTION		24 CR.		GEOG2802	Cartographie et photo aérienne
Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C.				GEOG2803	Introduction aux SIG
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste D.				Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
Choisir 6 crédits de cours GEOG.				Cours de la mineure	
COURS DE LA MINEURE		15 CR.		6	
TOTAL		99 CR.		TOTAL 35 CR.	
GLOBAL		172 CR.		3^e ANNÉE	
Liste A				FORMATION FONDAMENTALE 37 CR.	
FRAN2502	FRAN3010	LING1810	LING2822	Formation à l'enseignement-cours obligatoires 17 CR.	
LING2831	LING2832	LING2943	LING2961	EDDS3242	Didactique de la géographie I
LING3821	LITT1180	LITT2190	LITT2671	EDUC3113	Gestion de l'éducation
LITT2900	LITT3206	LITT3386	LITT3830	EDUC3333	Motivation et gestion de classe
TRAD2420				EDUC3343	Difficultés et douance
Liste B				EDUC3912	Planification et évaluation I
GEOG2104	GEOG2203	GEOG2303	GEOG2523	EDUC3922	Planification et évaluation II
GEOG2603	GEOG2701	GEOG2713	GEOG2801	EDUC3982	Stage didactico-pédagogique
GEOG2901				Formation à l'enseignement-cours à option 2 CR.	
Liste C				EDDSXXXX	Didactique de la mineure
GCIV3410	GEOG2312	GEOG2453	GEOG3113	Première discipline scolaire-cours obligatoire 3 CR.	
GEOG3131	GEOG3203	GEOG3213	GEOG3233	GEOG3103	Aménagement du territoire
GEOG3312	GEOG3323	GEOG3431	GEOG3501	Première discipline scolaire-cours à option 9 CR.	
GEOG3523	GEOG3613	GEOG3803	GEOG4103	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B	
GEOG4113	GEOG4414	GEOG4513	GEOG4704	Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C	
GEOG4713	GEOG4723	GEOG4733	GEOG4803	Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
Liste D				Cours de la mineure	
EDDP4583	EDDS4515	EDUC/FRAN3010		6	
EDUC3023	EDUC3033	EDUC3110	EDUC3122	TOTAL 37 CR.	
EDUC3301	EDUC3313	EDUC3321	EDUC3323	4^e ANNÉE	
EDUC3350	EDUC3503	EDUC4000	EDUC4001	FORMATION FONDAMENTALE 35 CR.	
EDUC4022	EDUC4062	EDUC4101	EDUC4103	Formation à l'enseignement-cours obligatoires 11 CR.	
EDUC4110	EDUC4111	EDUC4114	EDUC4120	EDDS4242	Didactique de la géographie II
				EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12
				EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire
				EDUC4583	Littératie et enseignement
				Formation à l'enseignement-cours à option 3 CR.	
				Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A	
				3	

EDUC4121	EDUC4201	EDUC4252	EDUC4253	Formation connexe-cours obligatoire	3 CR.
EDUC4301	EDUC4411	EDUC4521	EDUC4724	STAT2653 Statistique descriptive	3
EDUC4725	FOSE3420	KNEP1313	KNEP2523	Première discipline scolaire-cours obligatoire	3 CR.
KNEP3463	KNEP4183			GEOG4704 Le Canada atlantique	3
				Première discipline scolaire-cours à option	9 CR.
				Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste C	9
				Deuxième discipline scolaire	6 CR.
				Cours de la mineure	6
				TOTAL	35 CR.
				5^e ANNÉE	
				FORMATION FONDAMENTALE	24 CR.
				Formation à l'enseignement-cours obligatoires	18 CR.
				EDUC5859 Stage d'intégration	9
				EDUC5903 Fondements de l'éducation	3
				EDUC5933 Séminaire de synthèse	3
				EDUC5983 La personne de l'enseignant.e	3
				Formation à l'enseignement-cours à option	3 CR.
				Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A	3
				Formation connexe-cours à option	3 CR.
				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
				SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3
				Ou	
				PHIL2235 Éthique	3
				COURS AU CHOIX	3 CR.
				Cours au choix	3
				TOTAL	27 CR.
				GRAND TOTAL	168 CR.
				(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, histoire, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.	
				(2) Voir l'avis pour les exigences en français.	
				LISTE A	
				Formation à l'enseignement-formation complémentaire en éducation	
				EDDP4182 Éducation et environnement	2
				EDDS4901 Thème choisi en didactique	1
				EDUC3010 ⁽³⁾ Enseigner pour apprendre	3
				EDUC3023 Éducation aux droits humains	3
				EDUC3033 Éducation interculturelle	3
				EDUC3233 Espace virtuel d'apprentissage	3
				EDUC3301 Gestion du stress	1
				EDUC3323 Analyse du comportement	3
				EDUC4000 Lectures dirigées I	3
				EDUC4033 Approche orientante	3
				EDUC4101 Intervention non violente	1
				EDUC4110 Séminaire thématique	3
				EDUC4120 Théorie du choix	3
				EDUC4413 La santé en milieu scolaire	3
				EDUC4803 Arts et culture à l'école	3
				EDUC4993 Philo pour ados (secondaire)	3
				EDUC4923 Francisation	3

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDUC5353	Recherche en éducation	3
(3) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.		
LISTE B		
<i>Formation dans les disciplines scolaires-formation complémentaire en géographie</i>		
Choisir 6 cr. parmi les cours de niveau 2000		
GEOG2111	Géographie rurale	3
GEOG2203	Espace et mondialisation	3
GEOG2303	Géographie urbaine	3
GEOG2312	Géographie et population	3
*GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3
*GEOG2603	Climatologie	3
GEOG2714	Les espaces littoraux	3
*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Éd. avec majeure et mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603, mais non les deux.		
LISTE C		
<i>Formation dans les disciplines scolaires-formation complémentaire en géographie</i>		
Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000		
GEOG3203	Développement territorial	3
GEOG3233	Géographie, société et culture	3
GEOG3323	Transports et communications	3
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3
GEOG3613	Aménagement du bassin versant	3
GEOG3804	Cartographie thématique	3
GEOG4104	Thèmes en dév. Territorial	3
GEOG4113	Géographie historique	3
GEOG4213	Thèmes de géographie urbaine	3
GEOG4414	Aménagement côtier	3
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3
GEOG4613	Thèmes de climatologie	3
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale	3
GEOG4733	Géographie et environnement	3

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat *ès arts* - Baccalauréat en éducation (majeure en géographie)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme : Moncton 5 ans
Edmundston 3 premières années*
Shippagan 2 premières années*
*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Liste des disciplines scolaires connexes¹

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La *majeure en géographie* accompagne une mineure relevant d'une autre discipline scolaire parmi les suivantes : anglais, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

Majeures ou 1^{res} concentrations

Biologie
Chimie
Mathématiques
Physique

Mineures ou 2^{es} concentrations connexes

Chimie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, chimie, physique, informatique
Biologie, chimie, mathématiques, informatique

¹ À noter que la discipline scolaire en technologie est suspendue pour une période de 24 mois à partir du 1^{er} juillet 2015.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Anglais	Français langue seconde**, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion
Éducation physique	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

REMARQUES

- Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- Dans le cas du B.Éd. (programme A), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9^e année à la 12^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.4 Conditions d'admission

- Condition A
- Condition B
- Condition C
- Condition D

2.5 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

** La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit **obtenir** une moyenne minimale de 2,60 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et le cours FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études sera **exclu** de son programme en éducation. Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le Test de compétences langagières en français (TCLF) qui comprend neuf tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage. Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des neuf tâches composant le test.

La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.

2.6 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>		<i>153 CR.</i>
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		<i>69 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>		<i>61 CR.</i>
EDDS3242	Didactique de la géographie I	2
EDDS4242	Didactique de la géographie II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littérature et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		
<i>Cours à option</i>		<i>8 CR.</i>
EDDSXXXX	Didactique de la mineure	2
	<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A</i>	<i>6</i>
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		<i>12 CR.</i>
<i>Cours obligatoire</i>		<i>3 CR.</i>
STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		
<i>Cours à option</i>		<i>9 CR.</i>
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
	ou	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3
	ou	
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	
PHIL2235	Éthique	3
	ou	
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
<i>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</i>		<i>72 CR.</i>
<i>Première discipline scolaire</i>		<i>48</i>

<i>Cours obligatoires</i>		<i>30 CR.</i>
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3
GEOG1703	La carte du monde	3
GEOG2104	Analyse spatiale	3
GEOG2453	Introduction à la géologie	3
GEOG2701	Activités de terrain	3
GEOG2802	Cartographie et photo aérienne	3
GEOG2803	Introduction aux SIG	3
GEOG3103	Aménagement du territoire	3
GEOG4704	Le Canada atlantique	3
<i>Première discipline scolaire</i>		
<i>Cours à option</i>		<i>18 CR.</i>
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>		6
<i>Choisir 12 crédits parmi les cours de la liste C</i>		12
<i>Deuxième discipline scolaire</i>		<i>24 CR.</i>
<i>Cours de la mineure⁽¹⁾</i>		24
<i>FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX</i>		<i>15 CR.</i>
<i>Formation générale</i>		<i>12 CR.</i>
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
<i>Cours au choix</i>		<i>3 CR.</i>
3 crédits de cours au choix		3
<i>GLOBAL</i>		<i>168 CR.</i>

⁽¹⁾Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, histoire, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDUC5353 Recherche en éducation 3

(3) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B

Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie

Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000

GEOG2111	Géographie rurale	3
GEOG2203	Espace et mondialisation	3
GEOG2303	Géographie urbaine	3
GEOG2312	Géographie et population	3
*GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3
*GEOG2603	Climatologie	3
GEOG2714	Les espaces littoraux	3

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Éd. avec majeure et mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603, mais non les deux.

LISTE C

Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie

Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000

GEOG3203	Développement territorial	3
GEOG3233	Géographie, société et culture	3
GEOG3323	Transports et communications	3
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3
GEOG3613	Aménagement du bassin versant	3
GEOG3804	Cartographie thématique	3
GEOG4104	Thèmes en dév. Territorial	3
GEOG4113	Géographie historique	3
GEOG4213	Thèmes de géographie urbaine	3
GEOG4414	Aménagement côtier	3
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3
GEOG4613	Thèmes de climatologie	3
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale	3
GEOG4733	Géographie et environnement	3

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous :

Formation générale

- OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000
- OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323
- OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113
- OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480
- OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653
- OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique
- OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903
- OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽⁴⁾
- OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)

(4). Voir l'avis pour les exigences en français.

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (majeure en géographie)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (34 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	
B. Formation connexe – cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
PHIL1100	Initiation à la philosophie	3	
ou			
PHIL2280	Logique de l'argumentation	3	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
GEOG1103	Le milieu humain	3	
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3	
GEOG1703	La carte du monde	3	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure ⁽¹⁾		3	
Cours de la mineure		3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale			
ANGL1022	Language, writing and reading	3	OFG 9
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite	3	OFG 8
<i>Voir l'avis pour les exigences en français.</i>			

Deuxième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	
EDUC2242	Animation de groupe	2	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	
B. Formation connexe			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3	
ou			
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
GEOG2104	Analyse spatiale	3	
GEOG2453	Introduction à la géologie	3	
GEOG2701	Activités de terrain	3	
GEOG2802	Cartographie et photo aérienne	3	
GEOG2803	Introduction aux SIG	3	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Troisième année (37 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS3242	Didactique de la géographie I	2	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	OFG 3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	

EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
EDDSXXXX	Didactique de la mineure	2	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
GEOG3103	Aménagement du territoire	3	
D. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>		6	
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C</i>		3	
E. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Quatrième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS4242	Didactique de la géographie II	2	
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	OFG 2
EDUC4583	Littérature et enseignement	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
C. Formation connexe			
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
D. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
GEOG4704	Le Canada atlantique	3	
E. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste C</i>		9	
F. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Cinquième année (27 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5859	Stage d'intégration	9	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	OFG 7
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	OFG 6
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
C. Formation connexe			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
PHIL2235	Éthique	3	OFG 4
	ou		
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	
II. Formation générale et cours au choix⁽¹⁾ :			
Cours au choix		3	

⁽¹⁾ Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, histoire, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en géographie)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel Cours obligatoire de la formation générale	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse et Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading Cours obligatoire de la formation générale (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	3	

LISTE A**Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation**

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽²⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B**Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie****Choisir 6 crédits parmi les cours de niveau 2000**

GEOG2111	Géographie rurale	3
GEOG2203	Espace et mondialisation	3
GEOG2303	Géographie urbaine	3
GEOG2312	Géographie et population	3
*GEOG2523	Les formes du relief terrestre	3
*GEOG2603	Climatologie	3
GEOG2714	Les espaces littoraux	3

*Les étudiantes et étudiants inscrits à un B.A.-B.Éd. avec majeure et mineure peuvent suivre GEOG2523 ou GEOG2603, mais non les deux.

LISTE C**Formation dans les disciplines scolaires - formation complémentaire en géographie****Choisir 12 crédits parmi les cours des niveaux 3000 et 4000**

GEOG3203	Développement territorial	3
GEOG3233	Géographie, société et culture	3
GEOG3323	Transports et communications	3
GEOG3403	Laboratoire de climatologie	3
GEOG3443	Géomorphologie littorale	3
GEOG3613	Aménagement du bassin versant	3
GEOG3804	Cartographie thématique	3
GEOG4104	Thèmes en dév. Territorial	3
GEOG4113	Géographie historique	3
GEOG4213	Thèmes de géographie urbaine	3
GEOG4414	Aménagement côtier	3
GEOG4603	Thèmes de géographie physique	3
GEOG4613	Thèmes de climatologie	3
GEOG4713	Thèmes de géographie régionale	3
GEOG4733	Géographie et environnement	3

**PROJET DE MODIFICATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT ÈS ARTS-BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION
(MAJEURE EN HISTOIRE)**

B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)

Soumis par :

la Faculté des sciences de l'éducation

Unités responsables du programme :
Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Le 23 décembre 2015
Projet révisé : le 26 janvier 2016

NOTE

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou la 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

Les nouveaux cours EDUC et EDDS (Formulaire CPR-4) exclusifs aux programmes d'enseignement au secondaire (2 ans et 5 ans) ont été présentés dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais).

Les nouveaux cours communs à tous les programmes de formation initiale à l'enseignement ont déjà été soumis dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (primaire).

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PROGRAMME (DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT)	1
2.	CPR-2	PROPOSITION DE MOFIDICATION D'UN PROGRAMME.....	15
3.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)	19
4.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE	25

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

- | | |
|---|--|
| 1.1. Faculté : | Faculté des arts et des sciences sociales et
Faculté des sciences de l'éducation |
| 1.2. Unité(s) responsable(s) du programme : | Département d'histoire et de géographie et
Département d'enseignement au secondaire et
des ressources humaines |
| 1.3. Titre du programme : | Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en
éducation (majeure en histoire) |
| 1.4. Diplôme accordé : | B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) |
| 1.5. Date d'entrée en vigueur : | Juillet 2016 |

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1. Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

2.1.1. Préambule

Nul aspect de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation n'est plus fondamental que celui de former des enseignantes et des enseignants conscients des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens. À travers la formation de la pensée, de l'esprit critique et de la créativité ainsi que par le développement personnel et professionnel, de l'entraide et de la collaboration, le milieu éducatif peut amener les personnes à parfaire leurs connaissances, à véhiculer des valeurs qui transcendent la profession et même à transformer la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires visant l'atteinte de ces objectifs sont les enseignantes et les enseignants des salles de classe du système scolaire. C'est pourquoi la formation initiale des futurs enseignants et enseignantes est considérée comme étant d'une importance primordiale à la Faculté et en constitue l'élément central de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la Faculté veut assurer une formation initiale qui permettra aux futurs enseignants et enseignantes qu'elle forme d'être en mesure d'œuvrer dans le système scolaire qui prépare les générations futures à affronter les défis de la société et de l'humanité. Les attentes envers les membres du personnel enseignant qui exercent leur profession en milieu minoritaire sont grandes. On cherche à la fois à former des pédagogues compétents qui maîtrisent la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais qui possèdent également les capacités nécessaires pour développer ces habiletés chez leurs élèves.

La formation initiale doit amener les futurs enseignants et enseignantes à effectuer une réflexion critique sur leur travail en milieu minoritaire. Dans un contexte linguistique comme le nôtre, la langue, la culture et le rapport à l'identité deviennent des enjeux importants. Les enseignantes et les enseignants sont donc appelés à jouer le rôle d'agentes et d'agents de transmission de la langue et de la culture. Ce travail va bien au-delà de l'amélioration des compétences langagières chez les élèves et englobe le développement d'un rapport à la langue et à l'identité qui favorise un sens d'appartenance à la communauté francophone. Pour ce faire, une réflexion critique sur leur parcours identitaire et sur leur attitude envers la langue et la culture, en tant qu'agentes et agents de transmission de celles-ci, est donc de mise.

2.1.2 Objectifs généraux et spécificités du programme

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation initiale cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec ses facultés, écoles et campus partenaires, vise l'atteinte des cinq objectifs généraux suivants, objectifs communs à tous ses programmes de formation initiale, tant celui destiné à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement le programme faisant l'objet de la présente demande de modification, soit le programme combiné de Baccalauréats *ès arts* - Baccalauréat en éducation pour l'enseignement au secondaire, ci-après désigné par son acronyme B.A.-B.Éd. (majeure en histoire), il convient de signaler ses trois principales spécificités.

Tout d'abord, rappelons que l'école secondaire du Nouveau-Brunswick comprend les classes de la 9^e à la 12^e année. Cet ordre d'enseignement met l'accent sur un enseignement plus en profondeur dans les matières scolaires. Ainsi, chaque élève a plusieurs enseignantes ou enseignants dans la même journée. L'enseignante ou l'enseignant du secondaire étant responsable de l'enseignement de quelques matières au programme d'études, il est nécessaire de former des spécialistes de contenu dans les principales disciplines du curriculum de cet ordre d'enseignement.

Cette nécessité de former des enseignantes et des enseignants ayant une solide formation dans les disciplines scolaires a amené l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) en éducation à proposer des modifications dans les cours obligatoires et à option des différentes disciplines d'enseignement. Ces modifications visent à s'assurer que les étudiantes et les étudiants réussissent les cours qui sont les plus aptes à les rendre compétents dans les contenus des programmes d'études. En ce sens, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A.-B.Éd. feront une majeure et une mineure dont certains cours ont été spécifiquement déterminés en fonction des objectifs généraux et spécifiques des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La majeure en histoire accompagne un programme de mineure relevant d'une autre discipline d'enseignement parmi les suivantes: anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

La seconde particularité, déjà évoquée dans le préambule, concerne l'enseignement dans un milieu francophone de statut minoritaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette donnée cruciale, autour de laquelle s'articule d'ailleurs l'une des deux principales missions que se sont données les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir : d'une part, assurer une solide

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

formation générale et favoriser le développement intégral de chaque élève; d'autre part, contribuer à la construction identitaire des élèves en développant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ainsi que l'appréciation de leur langue et de la culture acadienne. Parmi les mesures prises par la Faculté pour répondre à cet aspect particulier de la double mission de nos écoles francophones, soulignons le passage du cours autrefois optionnel d'*Éduc. en milieu minoritaire* (EDUC4323) à un cours obligatoire depuis 2008 et l'ajout d'un cours obligatoire intitulé EDUC4583 *Littérature et enseignement* qui vise l'intégration, dans toutes les matières, de pratiques pédagogiques favorisant le développement de compétences solides en littérature. La *Politique d'aménagement linguistique et culturelle* (PALC), votée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en juin 2014, met d'ailleurs l'accent sur le développement d'un rapport positif à la langue comme outil de communication à la fois sous l'angle de la construction identitaire et de la réussite éducative.

Enfin, la troisième et dernière spécificité du système éducatif auquel se destine la très grande majorité de nos étudiantes et étudiants en éducation concerne le choix d'un système scolaire inclusif effectué par notre province, choix d'ailleurs réaffirmé tout récemment dans son *Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire pour les écoles du Nouveau-Brunswick* (Porter et AuCoin, 2012). Rappelons tout d'abord que le Nouveau-Brunswick s'est récemment doté d'une définition de l'inclusion scolaire et d'une Politique officielle en ce domaine (Politique 322) réaffirmant, entre autres, que « l'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel » (p. 1). En bref, l'inclusion scolaire, c'est pour tout le monde ! Ainsi, les futurs enseignants et enseignantes formés à notre Faculté sont appelés à enseigner à l'intérieur de classes dites « inclusives », devant ainsi répondre à une très grande variété de besoins éducatifs : élèves avec ou sans difficulté, mais également élèves ayant des handicaps sensoriels, intellectuels ou physiques, élèves doués et talentueux. En fait, les finissantes et finissants du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) devront avoir recours à une pédagogie différenciée favorisant l'intégration pédagogique des élèves en difficulté ou présentant un handicap. Pour répondre à ce besoin du système scolaire, la Faculté propose l'ajout d'un cours obligatoire en EDUC2303 *Inclusion scolaire* (ce cours est l'amalgame des principaux contenus de trois anciens cours à option en adaptation scolaire), d'importants ajouts au cours obligatoire portant sur les élèves en difficulté, qui devient EDUC3343 *Difficultés et douance* et des modifications non moins importantes au cours également obligatoire en EDUC4353 *Pédagogie différenciée*, qui devient EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. Dans ces deux derniers cas, les changements étaient d'une telle ampleur que l'on a opté pour la création de deux nouveaux cours.

2.2. Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Le programme de formation initiale à l'enseignement au secondaire est mis en œuvre par l'entremise d'une variété de stratégies d'enseignement reposant essentiellement sur les paradigmes d'apprentissage cognitiviste et socioconstructiviste. Depuis 1997, les programmes de formation offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont véhiculés par une philosophie pédagogique commune conçue par le corps professoral, projet éducatif intitulé la *pédagogie actualisante*. Cette pédagogie comprend huit volets qui servent en quelque sorte de toile de fond pour la formation visée : unicité et responsabilité, accueil et appartenance, conscientisation et engagement, participation et autonomie, maîtrise de l'apprentissage et dépassement de soi, coopération, intégration et réflexion, inclusion.

Le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) a donc recours à une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation et d'assurer le développement des 12 compétences professionnelles visées par le programme. Parmi les principales approches utilisées, mentionnons, entre autres : l'apprentissage par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, l'apprentissage expérientiel ainsi que les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont évidemment choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages qui y sont visés (ex. : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à y développer (voir section 2.3).

En plus d'une solide formation théorique en sciences de l'éducation axée sur le développement de compétences professionnelles, d'une non moins solide formation dans les disciplines scolaires

offerte en collaboration avec nos facultés, écoles et campus partenaires, la formation fondamentale offerte dans notre discipline (voir section 3) comprend un important volet de formation pratique, soit trois stages : un à la fin de la deuxième année (trois semaines), un à la fin de la troisième année (quatre semaines) et l'autre à l'automne de la cinquième et dernière année de formation (quatre mois). Enfin, un séminaire de synthèse offert lors de la dernière session d'étude vise la synthèse et l'intégration des éléments théoriques et pratiques de la formation reçue, tout en préparant l'insertion professionnelle de ces futurs enseignants et enseignantes du secondaire (ex. : examen oral et préparation d'un portfolio professionnel qui inclue une composante en recherche et une composante culturelle).

2.3. Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Faisant suite aux objectifs généraux présentés à la section 2.1.2, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.
11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1. Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Étant donné la nature professionnelle du programme ciblé et les paramètres exigés par la direction de la Certification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE); étant donné le contexte particulier du système scolaire néo-brunswickois (inclusion scolaire totale) et les particularités associées à l'enseignement dans un milieu minoritaire francophone, il convient tout d'abord de mentionner que la formation fondamentale occupe une très grande place dans le présent programme d'études.

Aux fins de la reconfiguration, il a été convenu que la formation fondamentale serait constituée de deux volets distincts, soit :

- a) la formation à l'enseignement (69 crédits), et
- b) la formation dans les disciplines scolaires (72 crédits).

La formation à l'enseignement proposée est composée de 69 crédits (cours obligatoires et cours optionnels) comprenant à la fois des cours de pédagogie et de psychopédagogie (51 crédits), de didactique (6 crédits) et des stages de formation pratique (12 crédits). La formation dans les disciplines scolaires comprend 72 crédits qui se divisent en deux composantes : les cours de la majeure (48 crédits) et de la mineure (24 crédits).

La section 3.3 fournit la liste détaillée des cours obligatoires et des cours à option de chacune de ces composantes et sous-composantes de la formation fondamentale.

En plus des 141 crédits consacrés aux deux volets de la formation fondamentale, 12 crédits de cours dans les disciplines connexes ont également été retenus. Ainsi, la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) sera composée de 153 crédits sur le total des 168 crédits prévus pour l'ensemble du programme. Le reste des crédits seront répartis entre la formation générale (12 crédits) et les cours au choix (3 crédits). Ces composantes de la formation générale seront présentées dans la section 4.

À noter qu'en ce qui concerne le nombre total de crédits du présent programme reconfiguré (168 crédits), quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, rappelons que selon les paramètres établis pour la reconfiguration des programmes de premier cycle à l'Université de Moncton, les programmes de formation de cinq ans ne devaient pas dépasser 150 crédits au total. Or, selon l'article 10 (certification des maîtres) de la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, tout programme de formation des maîtres offert de manière concomitante à la formation disciplinaire et d'une durée de cinq ans doit être composé d'un minimum de 168 crédits.

Des discussions entre l'Université et le MEDPE ont eu lieu pendant une période de deux ans (2008-2010) pour étudier la possibilité de modifier les paramètres de l'article 10 de la *Loi sur l'éducation*. Étant donné l'ampleur d'un tel changement et ses répercussions possibles sur l'ensemble des universités néo-brunswickoises offrant des programmes de formation initiale, il a été décidé de maintenir le *statu quo* quant à cet article de la Loi.

Le nombre de crédits des programmes actuels de formation initiale en enseignement pour le secondaire varie entre 168 et 172 crédits. Le programme reconfiguré présenté dans le cadre de cette demande est, par ailleurs, composé de 168 crédits, soit le minimum exigé par la province.

3.2. Apport de la formation connexe à la formation fondamentale*

La place importante occupée par la formation fondamentale, tant du point de vue des cours obligatoires que des cours à option, fait en sorte que le nombre de crédits accordés à la formation connexe dans le programme proposé est davantage limité. Toutefois, soulignons que certains

* Dans le cadre de la reconfiguration des programmes combinés en formation initiale à l'enseignement, la terminologie est différente. Ainsi, *formation connexe* est utilisée à la place de *disciplines connexes*. Par contre, *disciplines connexes* sera utilisé dans le cadre exclusif des programmes combinés des programmes B.Sc.-B.Éd. Elles correspondent alors aux 18 ou 21 crédits dans des disciplines du domaine des sciences autres que celles de la première et deuxième concentration.

contenus d'apprentissage en provenance des disciplines de cette formation connexe sont d'ores et déjà présents dans la composante « formation à l'enseignement » de notre formation fondamentale, par exemple, en philosophie de l'éducation (voir la description du cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation*) et en sociologie de l'éducation (EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*). Cela dit, les quatre cours du programme reconfiguré répondant spécifiquement à l'apport de la formation connexe sont les suivants :

- a) Un cours supplémentaire en français (FRAN2501 ou FRAN3010) en plus des deux cours ciblés dans la formation générale, étant donné l'importance du rôle de la langue maternelle comme véhicule privilégié de l'apprentissage dans un système scolaire francophone minoritaire;
- b) Un cours à option dans le domaine de la philosophie ou des sciences sociales, dont les contenus sont associés de près à l'éducation, soit le cours PHIL2235 *Éthique* ou le cours SOCI2480 *Sociologie de l'éducation*. Il nous semblait en effet important qu'un cours en sociologie ou en philosophie ayant des liens et des incidences directes sur le milieu de l'éducation et sur l'exercice de la profession enseignante fasse partie intégrante du cursus proposé.
- c) Un cours obligatoire dans le domaine des statistiques (STAT2653 *Statistique descriptive*) s'avère également essentiel pour plusieurs raisons. D'abord les statistiques sont nécessaires pour comprendre et interpréter les recherches scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation. Également, le domaine des statistiques donne beaucoup d'outils aux enseignantes et enseignants pour traiter les résultats lors des évaluations des élèves.
- d) Enfin, les programmes de la majeure du Baccalauréat ès arts ont tous un cours additionnel dans le domaine de la philosophie. Au B.A.-B.Éd. (majeure en histoire), les étudiantes et étudiants font PHIL3400 *Philosophie de l'histoire*.

3.3. Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

La reconfiguration de tous les programmes de premier cycle en éducation a conduit à des changements en profondeur. Les contenus des cours ont été modifiés en fonction de l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation, mais aussi en tenant compte de l'ajout du profil des 12 compétences professionnelles que les professeures et professeurs de la Faculté ont identifié comme étant fondamentales dans la société changeante dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Ce profil de compétences oblige cependant les étudiantes et les étudiants à suivre les cours selon la séquence des cours que nous proposons à défaut de quoi ils risquent sérieusement de compromettre la durée normale de 5 ans de leur formation. En effet, chaque compétence se décline en un continuum qui se déploie d'une manière transversale à travers les cours de la formation.

En ce sens, mentionnons que le choix de certains cours liés à la formation fondamentale dans les disciplines scolaires connaîtront également certaines modifications de manière à arrimer davantage leurs contenus avec les contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces ajustements ont été apportés par les unités responsables de ces cours disciplinaires, en collaboration avec les didacticiennes et didacticiens de la Faculté.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question.

La première année en est surtout une consacrée à la formation générale ainsi qu'à l'initiation dans les disciplines d'enseignement (compétence 3). En ce qui a trait à la formation à l'enseignement, un premier cours de psychopédagogie présente les connaissances générales liées aux personnes à qui s'adressent en premier lieu les enseignantes et les enseignants, c'est-à-dire, les élèves. Avant

même de savoir enseigner, il faut comprendre le développement global des élèves dans un contexte d'enseignement-apprentissage.

L'OFG 1 a pour but d'assurer aux étudiantes et étudiants une maîtrise de base des rudiments du travail intellectuel au niveau universitaire. Les étudiantes et étudiants en éducation feront celui de leur majeure. Dans le cas du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire), il s'agit du cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*. Cependant, nous avons jugé essentiel d'ajouter un crédit afin de compléter les objectifs de l'OFG 1 qui sont spécifiques au domaine de l'éducation. Dans le cours EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*, il sera question d'une initiation à la profession enseignante. Aussi, comme l'indique le titre du cours, une attention particulière sera portée à la pensée critique (compétence 11) non seulement parce que cette compétence est nécessaire pour l'étudiante et l'étudiant en éducation, mais parce qu'elle est fondamentale à l'acte d'enseigner. Ce cours sera aussi l'occasion d'initier une réflexion liée à la recherche en éducation. Cette réflexion sera soutenue tout au long du programme par le biais d'un continuum jalonné de cours spécifiques et de trois stages.

Lors de la deuxième année, les cours de la formation en enseignement permettent l'amorce de deux autres compétences. Les cours EDUC2222 *Communication interpersonnelle* et EDUC2242 *Animation de groupe* (compétence 10) préparent les étudiantes et les étudiants à être plus conscients de leur manière d'être et d'entrer en relation avec les autres et avec eux-mêmes. Par ailleurs, le cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement*, aborde les différentes théories de l'apprentissage à travers les courants pédagogiques. Il se veut aussi une initiation aux principales approches pédagogiques qui seront reprises en troisième et en quatrième année dans les cours de didactique. Enfin, en lien avec le cours de psychopédagogie suivi en première année, le cours EDUC2303 *Inclusion scolaire* (compétence 4) permet aux étudiantes et étudiants de comprendre les principes de base des pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des élèves présentant une très grande variété de besoins éducatifs.

Les cours des deux premières années culminent, au printemps de la deuxième année, en un premier stage professionnel (EDUC2851 *Stage d'exploration*) dans la deuxième discipline d'enseignement. En effet, les étudiantes et les étudiants auront 15 crédits de cours dans la formation en enseignement et 12 crédits dans la deuxième discipline d'enseignement. Dans ce premier stage, les étudiantes et les étudiants seront évalués sur des composantes pratiques qui auront été mises en œuvre dans les cours suivis pendant les deux premières années. Entre autres, pendant leur stage, elles et ils auront à animer quelques activités pédagogiques. Aussi, le continuum de recherche (compétence 11) se poursuit pendant le stage. En effet, lors d'une rencontre de préparation, les étudiantes et les étudiants auront l'occasion d'être initiés à l'une des premières étapes de la recherche, à savoir, l'identification d'une problématique.

La troisième année de la formation en enseignement est charnière. Les principaux éléments de l'acte d'enseigner viendront s'ancrer aux apprentissages amorcés pendant les deux premières années. Dans la composante enseignement, les étudiantes et les étudiants apprendront les principaux concepts de la planification et de l'évaluation dans deux cours consécutifs, le premier à l'automne et le second à l'hiver. Le premier de ces deux cours (EDUC3912 *Planification et évaluation I*) vise le développement de compétences (compétences 6 et 7) essentielles à la conception et à la planification de situations d'enseignement-apprentissage en plus de développer une compréhension des principales fonctions de l'évaluation. Le second de ces deux cours vise (EDUC3922 *Planification et évaluation II*), pour sa part, davantage l'évaluation formative et sommative en lien avec la planification des apprentissages. Ensemble, les cours de planification et d'évaluation abordent l'utilisation de ressources pédagogiques, notamment celles qui proviennent des technologies (compétence 8).

Le cours EDUC3113 *Gestion de l'éducation* (compétence 9) apporte la dimension des aspects légaux et de déontologies. Pour sa part, le cours EDUC3333 *Motivation & gestion de classe* (compétence 5) vient soutenir l'enseignement par le biais de l'acquisition de compétences à encadrer les comportements des élèves soit par le recours de stratégies qui favorisent l'émergence de comportements adéquats, soit par le recours à des stratégies qui permettent aux élèves de délaisser des comportements indésirables qui peuvent affecter d'une part leur apprentissage et d'autre part, le climat de classe.

Par ailleurs, le continuum de la compétence 4 se poursuit grâce au cours EDUC3343 *Difficultés et douance*. En effet, les étudiantes et étudiants pourront étudier les différentes difficultés que

rencontrent les élèves ainsi que les interventions à privilégier selon le cas. De la même manière, elles et ils seront initiés à la douance et à ses principales manifestations ainsi que les interventions à privilégier.

À la deuxième session de la troisième année, les étudiantes et les étudiants réinvestissent, dans les cours de didactique de la première discipline scolaire EDDS3232 *Didactique de l'histoire I* ainsi que dans la deuxième discipline scolaire, les apprentissages faits dans les cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement* ainsi que dans les deux cours de planification et d'évaluation. De plus, dans le cours de didactique de la première discipline scolaire, elles et ils auront une tâche à préparer qu'ils devront effectuer en stage et qui sera reprise dans le deuxième cours de didactique de la première discipline scolaire à l'automne de la 4^e année. Cette tâche est également liée au continuum de recherche. Elle sera l'occasion d'être initié à la cueillette de données.

Cet ajout d'un deuxième cours de didactique dans la première discipline scolaire EDDS4232 *Didactique de l'histoire II*, par rapport à l'ancien programme, se veut une stratégie que se donnent les didacticiennes et didacticiens en vue d'une meilleure intégration de la théorie et de la pratique. Il va s'en dire que les cours de didactiques mettent l'accent sur le recours à des ressources didactiques qui incluent celles qui intègrent les technologies (compétence 8).

Enfin, la majorité des cours de la formation en enseignement de la troisième année sont préalables au deuxième stage (EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*) qui a lieu au printemps de la troisième année. Dans ce stage, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de prendre partiellement en charge l'enseignement de la classe. Ainsi, elles et ils devront planifier et animer des leçons dans la première discipline scolaire.

À l'automne de la quatrième année, le deuxième cours de didactique de la première discipline d'enseignement reprend le travail débuté dans le premier cours de didactique de l'hiver de la troisième année. Ceci complète la séquence didactique-stage-didactique. Les étudiantes et les étudiants auront également l'occasion de poursuivre le continuum de recherche en procédant à l'examen d'activités pédagogiques effectuées pendant le *stage didactico-pédagogique*.

Après avoir réussi leur deuxième stage, les étudiantes et étudiants seront mieux en mesure de réfléchir à la situation particulière du contexte du milieu minoritaire francophone (compétence 1) par le biais du cours EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*. Par la suite, à l'hiver de la quatrième année, les étudiantes et étudiants suivront un cours nouvellement créé par lequel ils apprendront comment tirer profit de stratégies liées à la littératie dans toutes les matières (compétence 2). En effet, le cours EDUC4583 *Littératie et enseignement* vise à explorer diverses stratégies qui permettront de favoriser la maîtrise de la langue et de mieux comprendre le développement du langage spécifique aux disciplines scolaires (par exemple, scientifique, historique, mathématiques).

Le continuum de la compétence 4 se poursuit avec le dernier cours dans le domaine de l'adaptation scolaire avec le cours EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. En lien avec les cours de didactique et le *Stage didactico-pédagogique* à la fin de la troisième année, ce cours permet de perfectionner leur connaissance de planification de situation d'enseignement-apprentissage d'une manière flexible de sorte à pouvoir tenir compte des différences entre les élèves.

Encore en quatrième année, les étudiantes et les étudiants auront une première occasion de donner une couleur personnelle à leur parcours en choisissant un cours à option dans la liste des cours en éducation (EDDP/EDDS/EDUC).

La cinquième année sera l'aboutissement de la formation. Le *Stage d'intégration* (EDUC5859) de l'automne se veut l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de prendre la classe complètement en charge. Au cours du semestre, elles et ils auront l'occasion de prendre un certain recul à l'occasion de rencontres mensuelles d'intégration qui se tiennent en dehors de la salle de classe. Ces rencontres, d'une journée chacune, sont l'occasion d'analyser leurs pratiques pédagogiques et leur agir professionnel. Ce stage d'intégration permettra une évaluation ultime des dimensions pratiques des 12 compétences professionnelles.

À leur retour à l'hiver de la cinquième et dernière année de leur programme d'étude, les étudiantes et les étudiants pourront effectuer un retour sur leur stage et l'ensemble de leur formation à

l'occasion du *Séminaire de synthèse* (EDUC5933). Ils auront alors l'occasion de réfléchir à leurs apprentissages, à leur cheminement professionnel (compétence 12) ainsi qu'à une problématique qui les intéresse personnellement dans le cadre d'un travail de synthèse qui inclut notamment la composante recherche entreprise depuis la première année.

À la suite de leur stage, les étudiantes et étudiants recevront une formation sur des dimensions essentielles à leur développement continu en tant que personne et professionnelle ou professionnel en éducation dans le cadre du cours EDUC5983 *La personne de l'enseignant.e* (compétences 10 et 12).

Elles et ils pourront également personnaliser leur programme ou approfondir une dimension professionnelle dans le cadre de leur deuxième cours à option.

Enfin, le baccalauréat se termine avec le cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation* où les étudiantes et étudiants étudieront les principales finalités de l'éducation, notamment l'éducation à la citoyenneté, la pensée critique et la créativité (compétence 11). Elles et ils auront aussi à analyser les récentes initiatives en éducation en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s'appuient.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question. Les différentes sections du Tableau 1 présentent l'ensemble du contenu de la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire).

Tableau 1. Cours du programme de B.A.-B.Éd. (majeure en études histoire) présentés dans le cadre de la reconfiguration des programmes

B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)		
Formation fondamentale		153 cr.
Formation à l'enseignement		69 cr.
Cours obligatoires		61 cr.
EDDS3232	Didactique de l'histoire I	2
EDDS4232	Didactique de l'histoire II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3

Formation à l'enseignement		8 cr.
Cours à option		
EDUC/EDDP/EDDS	<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A</i>	6
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
Formation connexe		12 cr.
Formation connexe		
Cours obligatoire		
STAT2653	Statistique descriptive	6 cr.
PHIL 3400	Philosophie de l'histoire	3
		3
Formation connexe		6 cr.
Cours à option		
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes ou	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2235	Éthique ou	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
Formation dans les disciplines scolaires		72 cr.
Première discipline scolaire		
Cours obligatoires		
		15 cr.
HIST2000	La recherche en histoire	3
HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3
Première discipline scolaire		33 cr.
Cours à option		
	<i>Liste B – Choisir 6 crédits parmi les cours HIST axés sur les connaissances et les compétences</i>	6
	<i>Liste C – Choisir 15 crédits parmi les cours HIST d'enrichissement des connaissances et des compétences</i>	15
	<i>Liste D – Choisir 12 crédits parmi les cours HIST axés sur l'application des savoirs et savoir-faire</i>	12
Deuxième discipline scolaire		24 cr.
Cours de la mineure ⁽¹⁾		
Total		24
		153 cr.
Formation générale et cours au choix		
Formation générale		
		12 cr.
FASS1000	Init. aux travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
Cours au choix		3 cr.
Choix	Choix	3
Grand total		168 cr.

⁽¹⁾ Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

LISTE A**Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation**

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES**Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline scolaire****Liste B****Cours axés sur les connaissances et les compétences**

HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
HIST2872	Renaissance et Europe moderne	3

Liste C**Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences**

HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
HIST3210	Histoire socio-économique	3
HIST3425	Le siècle des lumières	3
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
HIST3460	Histoire des États-Unis	3
HIST3470	Europe 19 ^e -20 ^e siècle	3
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
HIST3632	Le Moyen Âge : thèmes choisis	3
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
HIST3720	Guerre et société	3
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
HIST4460	Le monde atlantique	3
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
HIST4710	Régions et régionalismes	3
HIST4730	Droit, justice et société	3
HIST4862	La France absolutiste	3

Liste D**Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire**

HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
----------	------------------------------	---

HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire – Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3

4. La formation générale

Une partie de la formation générale dans le cadre du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire) sera tout d'abord assurée par les cours obligatoires FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, FRAN1500 *Communication orale*, FRAN1600 *Communication écrite* et ANGL1022 *Language, writing and reading*. Le contenu de ces cours permettra aux étudiantes et étudiants d'atteindre 12 crédits de formation générale, soit ceux pour les objectifs de formation générale (OFG) suivants : OFG1, OFG8 et OFG9.

La première des douze compétences professionnelles en enseignement est celle « *d'affirmer son rôle d'éducatrice et d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone* ». Les enseignantes et les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick doivent aussi permettre à l'élève de « *savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor* » (MÉNB, 2009, p. 9). Ainsi, pendant leur formation, les étudiantes et les étudiants en éducation devront construire leur portfolio culturel et linguistique. Il s'agit d'un document qui leur permettra de faire une auto-évaluation des efforts et du sérieux qu'elles et ils mettent à accueillir l'art, quel que soit le paradigme artistique, pour tenter d'en décoder le sens.

Le portfolio culturel et linguistique contribuera à leur propre éducation artistique et esthétique dans un contexte de formation à la profession enseignante. Il comprendra des informations reliées aux divers domaines artistiques, dont la danse, la musique, les arts dramatiques, les arts visuels, les arts médiatiques, la poésie, le cinéma et autres formes d'art qu'on retrouve en milieu francophone au Nouveau-Brunswick.

Essentiellement, les étudiantes et les étudiants devront participer, chaque semestre, à des activités culturelles en français. Certes, le portfolio culturel et linguistique encadrera leur réflexion, mais leur parcours sera sanctionné chaque année par un cours obligatoire et un suivi sera assuré par un professeur dégreuvé. Les cours suivants encadreront ce parcours : en première année, EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*; deuxième et troisième année, EDUC2851 *Stage d'exploration* et EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*; quatrième année, EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*; et en cinquième année, EDUC5859 *Stage d'intégration* et EDUC5933 *Séminaire de synthèse*.

Le portfolio culturel et linguistique permettra d'atteindre l'OFG 6.

L'atteinte des autres OFG sera assurée par certains des cours de la formation à l'enseignement et de la formation dans les disciplines scolaires faisant déjà partie de la formation fondamentale. Le Tableau 2 présente une liste des principaux cours permettant l'atteinte des différents OFG.

Il est à noter que la nature interdisciplinaire du programme fait en sorte que plusieurs autres cours de la formation fondamentale peuvent également répondre, tout au moins en partie, aux différents OFG de la formation générale. Par conséquent, la liste des cours énumérés dans le Tableau 2 n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Tableau 2. Principaux cours ciblés pour atteindre les objectifs de la formation générale dans le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 <i>Init. au travail intellectuel</i> Cours obligatoire de la formation générale	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 <i>Éduc. en milieu minoritaire</i> Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	

OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2603 Intro. aux prob. et statistiques Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading Cours obligatoire de la formation générale (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	

Références :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation. (2009). *Programmes d'études*. Fredericton : Direction des services pédagogiques, Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Porter, G. L. et AuCoin, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles. Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Juin 2015

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales / Faculté des sciences de l'éducation

Département : Département d'histoire et de géographie / Département d'enseignement au secondaire et des ressources-humaines

Nom du programme : B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN HISTOIRE)		B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN HISTOIRE)	
Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation	Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)	Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)
Durée	5 ans	Durée	5 ans
Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton	Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton
CONDITION D'ADMISSION La condition « A » (voir page 23) est exigée.		CONDITION D'ADMISSION La condition « A » est exigée.	
Note : Le cours STAT2653 <i>Statistique descriptive</i> , obligatoire au programme, exige le préalable MATH30311 ou son équivalent.		TABLEAU DE COURS	
TABLEAU DE COURS		1^{re} ANNÉE	
1^{re} ANNÉE		FORMATION FONDAMENTALE 22 CR.	
OBLIGATOIRES 28 CR.		Formation à l'enseignement-cours obligatoires 4 CR.	
ANGL1000	Language, writing and reading 3	EDUC1011	Pensée critique au secondaire 1
EDUC1102	Intégration en éducation 2	EDUC1123	Psychopédagogie des ados 3
EDUC1902	Stage d'exploration 2	Première discipline scolaire-cours obligatoires 9 CR.	
FRAN1500	Communication orale 3	HIST2000	La recherche en histoire 3
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3	HIST1401	Le Canada des débuts à 1850 3
HIST1000	La recherche en histoire I 3	HIST1402	Le Canada depuis 1850 3
HIST1xxx	ou 6	Première discipline scolaire-cours à option 3 CR.	
HIST2xxx	ou 6	Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B 3	
HIST2000	La recherche en histoire 3	Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
PHIL	Cours de philosophie 3	Cours de la mineure ⁽¹⁾ 6	
COURS DE LA MINEURE 9 CR.		FORMATION GÉNÉRALE 12 CR.	
TOTAL 37 CR.		ANGL1022	Language, writing and reading 3
		FASS1000	Init. au travail intellectuel 3
		FRAN1500	Communication orale 3
		FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite 3
		TOTAL 34 CR.	
2^e ANNÉE		2^e ANNÉE	
OBLIGATOIRES 12 CR.			

(1) Voir l'avis en page 46.

EDUC2123 FRAN2501	EDUC2313 ← ou → FRAN3010		STAT2653	FORMATION FONDAMENTALE	35 CR.
OPTION				15 CR.	
Choisir 3 cr. parmi les cours de la liste A. Choisir 9 cr. parmi les cours de la liste B. Choisir 3 cr. parmi les cours HIST de niveau 3000 ou 4000.					
COURS DE LA MINEURE				9 CR.	
TOTAL				36 CR.	
3^e, 4^e et 5^e ANNÉES					
OBLIGATOIRES				63 CR.	
EDUC2202	EDUC2204	EDUC2323	EDUC3113	Première discipline scolaire-cours obligatoires	3 CR.
EDUC3202	EDUC3214	EDUC3802	EDUC3814	HIST2411	Histoire générale de l'Acadie
EDUC4113	EDUC4322	EDUC4323	EDUC4353		3
EDUC5104	EDUC5911	EDUC5912	HIST3003		
SOCI2480					
3 cr. de didactique de la majeure. 3 cr. de didactique de la mineure.					
OPTION				24 CR.	
Choisir 6 cr. parmi les cours suivants :					
HIST3010	HIST3020	HIST4010	HIST4020	Première discipline scolaire-cours à option	9 CR.
Choisir 15 cr. parmi les cours HIST des niveaux 3000 et 4000. Choisir 3 cr. parmi les cours de la liste C.					
COURS DE LA MINEURE				12 CR.	
TOTAL				99 CR.	
GLOBAL				172 CR.	
Liste A					
FRAN2502	FRAN3010	LING1810	LING2822	Formation à l'enseignement-cours obligatoires	17 CR.
LING2831	LING2832	LING2943	LING2961	EDDS3232	Didactique de l'histoire I
LING3821	LITT1180	LITT2190	LITT2671	EDUC3113	Gestion de l'éducation
LITT2900	LITT3206	LITT3386	LITT3830	EDUC3333	Motivation & gestion de classe
TRAD2420				EDUC3343	Difficultés et douance
				EDUC3912	Planification et évaluation I
				EDUC3922	Planification et évaluation II
				EDUC3982	Stage didactico-pédagogique
Liste B					
HIST1401	HIST1402	HIST1501	HIST1800	Formation à l'enseignement-cours à option	2 CR.
HIST2411	HIST2422	HIST2810	HIST2872	EDDSxxxx	Didactique de la mineure
				Première discipline scolaire-cours à option	12 CR.
				Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C	6
				Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste D	6
				Deuxième discipline scolaire :	6 CR.
				Cours de la mineure	6
				TOTAL	37 CR.
Liste C					
EDDP4583	EDDS4515	EDUC/FRAN3010		4^e ANNÉE	
EDUC3023	EDUC3033	EDUC3110	EDUC3122	FORMATION FONDAMENTALE	
EDUC3301	EDUC3313	EDUC3321	EDUC3323	35 CR.	
EDUC3350	EDUC3503	EDUC4000	EDUC4001	Formation à l'enseignement-cours obligatoires	
EDUC4022	EDUC4062	EDUC4101	EDUC4103	11 CR.	
EDUC4110	EDUC4111	EDUC4114	EDUC4120	EDDS4232	Didactique de l'histoire II
EDUC4121	EDUC4201	EDUC4252	EDUC4253	EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12
EDUC4301	EDUC4411	EDUC4521	EDUC4724	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire
EDUC4725	FOSE3420	KNEP1313	KNEP2523	EDUC4583	Littératie et enseignement
KNEP3463	KNEP4183				3
				Formation à l'enseignement-cours à option	3 CR.
				Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A	3

Formation connexe-cours obligatoire	3 CR.
STAT2653 Statistique descriptive	3
Première discipline scolaire-cours obligatoire	3 CR.
HIST 3003 L'écriture de l'histoire	3
Première discipline scolaire-cours à option	9 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C	3
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste D	6
Deuxième discipline scolaire	6 CR.
Cours de la mineure	6
TOTAL	35 CR.
5^e ANNÉE	
FORMATION FONDAMENTALE	24 CR.
Formation à l'enseignement-cours obligatoires	18 CR.
EDUC5859 Stage d'intégration	9
EDUC5903 Fondements de l'éducation	3
EDUC5933 Séminaire de synthèse	3
EDUC5983 La personne de l'enseignant.e	3
Formation à l'enseignement-cours à option	3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A	3
Formation connexe-cours à option	3 CR.
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :	
SOCI2480 Sociologie de l'éducation	3
Ou	
PHIL2235 Éthique	3
COURS AU CHOIX	3 CR.
Cours au choix	3
TOTAL	27 CR.
GRAND TOTAL	168 CR.
<p>(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.</p> <p>(2) Voir l'avis pour les exigences en français.</p>	
LISTE A	
<i>Formation à l'enseignement-formation complémentaire en éducation</i>	
EDDP4182 Éducation et environnement	2
EDDS4901 Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾ Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023 Éducation aux droits humains	3
EDUC3033 Éducation interculturelle	3
EDUC3233 Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301 Gestion du stress	1
EDUC3323 Analyse du comportement	3
EDUC4000 Lectures dirigées I	3
EDUC4033 Approche orientante	3
EDUC4101 Intervention non violente	1
EDUC4110 Séminaire thématique	3
EDUC4120 Théorie du choix	3
EDUC4413 La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803 Arts et culture à l'école	3

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3
⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.		
LISTES		
<i>Formation dans les disciplines scolaires-Première discipline scolaire</i>		
<i>Liste B</i>		
<i>Cours axés sur les connaissances et les compétences</i>		
HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
HIST2872	Renaissance et Europe moderne	3
<i>Liste C</i>		
<i>Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences</i>		
HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
HIST3210	Histoire socio-économique	3
HIST3425	Le siècle des lumières	3
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
HIST3460	Histoire des États-Unis	3
HIST3470	Europe 19 ^e -20 ^e siècle	3
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
HIST3632	Le Moyen Âge : thèmes choisis	3
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
HIST3720	Guerre et société	3
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
HIST4460	Le monde atlantique	3
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
HIST4710	Régions et régionalismes	3
HIST4730	Droit, justice et société	3
HIST4862	La France absolutiste	3
<i>Liste D</i>		
<i>Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire</i>		
HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire - Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat ès arts - Baccalauréat en éducation (majeure en histoire)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme : Moncton 5 ans
Edmundston 3 premières années*
Shippagan 2 premières années*
*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Liste des disciplines scolaires connexes¹

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La *majeure en histoire* accompagne une mineure relevant d'une autre discipline scolaire parmi les suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, sciences sociales, français langue seconde*, sciences de la gestion.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

Majeures ou 1^{res} concentrations

Biologie
Chimie
Mathématiques
Physique

Mineures ou 2^{es} concentrations connexes

Chimie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, chimie, physique, informatique
Biologie, chimie, mathématiques, informatique

¹ À noter que la discipline scolaire en technologie est suspendue pour une période de 24 mois à partir du 1^{er} juillet 2015.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Anglais	Français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion
Éducation physique	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

REMARQUES

- Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- Dans le cas du B.Éd. (programme A), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9^e année à la 12^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.4 Conditions d'admission

- Condition A
- Condition B
- Condition C
- Condition D

2.5 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit **obtenir** une moyenne minimale de 2,60 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et le cours FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études **sera exclu** de son programme en éducation. Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le Test de compétences langagières en français (TCLF) qui comprend neuf tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage. Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des neuf tâches composant le test.

La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.

2.6 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>		<i>153 CR.</i>
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		<i>69 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>		<i>61 CR.</i>
EDDS3232	Didactique de l'histoire I	2
EDDS4232	Didactique de l'histoire II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littérature et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		
<i>Cours à option</i>		<i>8 CR</i>
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A</i>		<i>6</i>
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		<i>12 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>		<i>6 CR.</i>
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		
<i>Cours à option</i>		<i>6 CR.</i>
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes	3
ou		
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2235	Éthique	3
ou		
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
<i>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</i>		<i>72 CR.</i>
<i>Première discipline scolaire</i>		<i>48 CR.</i>
<i>Cours obligatoires</i>		<i>15 CR.</i>
HIST2000	La recherche en histoire	3

HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3
<i>Première discipline scolaire</i>		
<i>Cours à option</i>		33 CR.
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>		6
<i>Choisir 15 crédits parmi les cours de la liste C</i>		15
<i>Choisir 12 crédits parmi les cours de liste D</i>		12
<i>Deuxième discipline scolaire</i>		
<i>Cours de la mineure⁽¹⁾</i>		24 CR. 24
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		15 CR.
<i>Formation générale</i>		
		12 CR.
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
<i>Cours au choix</i>		3 CR.
3 crédits de cours au choix		3
GLOBAL		168 CR

⁽¹⁾ Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline scolaire**Liste B****Cours axés sur les connaissances et les compétences**

HIST1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST1800	Le Moyen Âge	3
HIST2422	L'expérience américaine	3
HIST2810	L'Europe depuis 1815	3
HIST2872	Renaissance et Europe moderne	3

Liste C**Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences**

HIST3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
HIST3210	Histoire socio-économique	3
HIST3425	Le siècle des lumières	3
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
HIST3460	Histoire des États-Unis	3
HIST3470	Europe 19 ^e -20 ^e siècle	3
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
HIST3632	Le Moyen Âge : thèmes choisis	3
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
HIST3720	Guerre et société	3
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
HIST4460	Le monde atlantique	3
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
HIST4710	Régions et régionalismes	3
HIST4730	Droit, justice et société	3
HIST4862	La France absolutiste	3

Liste D**Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire**

HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire - Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous :

Formation générale

- OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000
- OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323
- OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113
- OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480
- OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653
- OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique
- OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903
- OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽⁴⁾
- OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)

⁽⁴⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

Nom : _____ NI : _____

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (majeure en histoire)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (34 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1	
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3	
B. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
HIST2000	La recherche en histoire	3	
HIST1401	Le Canada des débuts à 1850	3	
HIST1402	Le Canada depuis 1850	3	
C. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B</i>		3	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure ⁽¹⁾		3	
Cours de la mineure		3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale			
ANGL1022	Language, writing and reading	3	OFG 9
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite	3	OFG 8
<i>Voir l'avis pour les exigences en français.</i>			

Deuxième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3	
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	
EDUC2242	Animation de groupe	2	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	
B. Formation connexe – Cours obligatoire			
PHIL3400	Philosophie de l'histoire	3	
C. Formation connexe – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes ou	3	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3	
D. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
HIST2411	Histoire générale de l'Acadie	3	
E. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste B</i>		3	
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C</i>		6	
F. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Troisième année (37 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS3232	Didactique de l'histoire I	2	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	OFG 3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	

EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2	
C. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C</i>		6	
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste D</i>		6	
D. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Quatrième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS4232	Didactique de l'histoire II	2	
EDUC4583	Littérature et enseignement	3	
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	OFG 2
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
C. Formation connexe – Cours obligatoire			
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
D. Première discipline scolaire – Cours obligatoire			
HIST3003	L'écriture de l'histoire	3	
E. Première discipline scolaire – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C</i>		3	
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste D</i>		6	
F. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Cinquième année (27 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5859	Stage d'intégration	9	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	OFG 7
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	OFG 6
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A</i>		3	
C. Formation connexe – Cours à option			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
PHIL2235	Éthique ou	3	OFG 4
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	
II. Formation générale et cours au choix⁽¹⁾ :			
Cours au choix		3	

(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, développement personnel et social, français langue seconde*, sciences sociales, sciences de la gestion.

* La mineure en français langue seconde est réservée aux étudiantes et étudiants ayant réussi leurs études secondaires dans une école anglophone et qui se destinent à l'enseignement du français langue seconde dans un programme d'immersion (secteur anglophone).

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en histoire)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse Portfolio culturel et linguistique	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	3	

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽²⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES***Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline scolaire*****Liste B*****Cours axés sur les connaissances et les compétences***

HIST 1501	Civilisation gréco-romaine	3
HIST 1800	Le Moyen Âge	3
HIST 2422	L'expérience américaine	3
HIST 2810	L'Europe depuis 1815	3
HIST 2872	Renaissance et Europe moderne	3

Liste C***Cours d'enrichissement des connaissances et des compétences***

HIST 3100	Thèmes d'histoire politique	3
HIST3200	Thèmes d'histoire sociale	3
HIST3210	Histoire socio-économique	3
HIST3425	Le siècle des lumières	3
HIST3450	Thèmes d'histoire acadienne	3
HIST3460	Histoire des États-Unis	3
HIST3470	Europe 19 ^e -20 ^e siècle	3
HIST3632	Le Moyen Âge : thèmes choisis	3
HIST3600	Thèmes d'histoire du travail	3
HIST3710	Thèmes d'histoire des femmes	3
HIST3720	Guerre et société	3
HIST3750	Histoire et sciences connexes	3
HIST4300	Thèmes d'histoire culturelle	3
HIST4460	Le monde atlantique	3
HIST4470	L'Acadie contemporaine	3
HIST4510	Révolution franç. et Napoléon	3
HIST4630	Lecture de sources manuscrites	3
HIST4710	Régions et régionalismes	3
HIST4730	Droit, justice et société	3
HIST4862	La France absolutiste	3

Liste D***Cours axés sur l'application des savoirs et savoir-faire***

HIST4110	Séminaire - Acadie coloniale	3
HIST4120	Séminaire - Acadie contemp.	3
HIST4130	Séminaire – Canada	3
HIST4140	Séminaire - États-Unis	3
HIST4150	Séminaire - Europe médiévale	3
HIST4160	Séminaire - Europe moderne	3
HIST4170	Séminaire - Europe contemp.	3

**PROJET DE MODIFICATION DE PROGRAMME
BACCALAURÉAT ÈS ARTS-BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION
(MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES)**

B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)

Soumis par :

la Faculté des sciences de l'éducation

Unités responsables du programme :
Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Le 23 décembre 2015
Projet révisé : le 26 janvier 2016

NOTE

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou la 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

Le présent document contient seulement les deux nouveaux cours EDDS du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises), cette discipline étant exclusive à ce programme et au B.Éd. (2 ans).

Les nouveaux cours EDUC (Formulaire CPR-4) exclusifs aux programmes d'enseignement au secondaire (2 ans et 5 ans) ont été présentés dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (majeure en anglais).

Les nouveaux cours communs à tous les programmes de formation initiale à l'enseignement ont déjà été soumis dans le cadre du projet de modification du B.A.-B.Éd. (primaire).

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PROGRAMME (DOCUMENT CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT).....	1
2.	CPR-2	PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME.....	14
3.	CPR-4	SOMMAIRE D'UN NOUVEAU COURS.....	18
4.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)	23
5.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE	30

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

- | | |
|---|--|
| 1.1. Faculté : | Faculté des arts et des sciences sociales et
Faculté des sciences de l'éducation |
| 1.2. Unité(s) responsable(s) du programme : | Département d'études françaises et
Département d'enseignement au secondaire et
des ressources humaines |
| 1.3. Titre du programme : | Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en
éducation (majeure en études françaises) |
| 1.4. Diplôme accordé : | B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) |
| 1.5. Date d'entrée en vigueur : | Juillet 2016 |

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

2.1. Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

2.1.1. Préambule

Nul aspect de la mission de la Faculté des sciences de l'éducation n'est plus fondamental que celui de former des enseignantes et des enseignants conscients des réalités pédagogiques, historiques et sociolinguistiques du Nouveau-Brunswick, des provinces maritimes et des autres milieux francophones minoritaires canadiens. À travers la formation de la pensée, de l'esprit critique et de la créativité ainsi que par le développement personnel et professionnel, de l'entraide et de la collaboration, le milieu éducatif peut amener les personnes à parfaire leurs connaissances, à véhiculer des valeurs qui transcendent la profession et même à transformer la société. Les premiers responsables de la mise en œuvre des activités scolaires visant l'atteinte de ces objectifs sont les enseignantes et les enseignants des salles de classe du système scolaire. C'est pourquoi la formation initiale des futurs enseignants et enseignantes est considérée comme étant d'une importance primordiale à la Faculté et en constitue l'élément central de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la Faculté veut assurer une formation initiale qui permettra aux futurs enseignants et enseignantes qu'elle forme d'être en mesure d'œuvrer dans le système scolaire qui prépare les générations futures à affronter les défis de la société et de l'humanité. Les attentes envers les membres du personnel enseignant qui exercent leur profession en milieu minoritaire sont grandes. On cherche à la fois à former des pédagogues compétents qui maîtrisent la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, mais qui possèdent également les capacités nécessaires pour développer ces habiletés chez leurs élèves.

La formation initiale doit amener les futurs enseignants et enseignantes à effectuer une réflexion critique sur leur travail en milieu minoritaire. Dans un contexte linguistique comme le nôtre, la langue, la culture et le rapport à l'identité deviennent des enjeux importants. Les enseignantes et les enseignants sont donc appelés à jouer le rôle d'agentes et d'agents de transmission de la langue et de la culture. Ce travail va bien au-delà de l'amélioration des compétences langagières chez les élèves et englobe le développement d'un rapport à la langue et à l'identité qui favorise un sens d'appartenance à la communauté francophone. Pour ce faire, une réflexion critique sur leur parcours identitaire et sur leur attitude envers la langue et la culture, en tant qu'agentes et agents de transmission de celles-ci, est donc de mise.

2.1.2 Objectifs généraux et spécificités du programme

Afin de remplir sa mission et d'assurer une formation initiale cohérente avec l'acte professionnel de l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec ses facultés, écoles

et campus partenaires, vise l'atteinte des cinq objectifs généraux suivants, objectifs communs à tous ses programmes de formation initiale, tant celui destiné à l'enseignement au primaire que pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement au secondaire :

- a) assurer une formation générale de base (savoirs disciplinaires) tout en développant des savoir-faire transdisciplinaires ;
- b) faire acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoir-agir, des savoir-être et des savoir-devenir ainsi que l'intégration et le transfert de l'ensemble de ces savoirs ;
- c) développer des attitudes de coopération et de participation susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice et le respect des droits humains des personnes et des peuples par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres ainsi que la culture contemporaine, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire, de l'appréciation des différences individuelles et culturelles ;
- d) susciter le désir de poursuivre son éducation tout au long de sa vie en favorisant le développement de la curiosité intellectuelle, la créativité, le désir d'apprendre, le goût de l'excellence, le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux, le goût de l'effort maximal dans le respect de l'harmonie intérieure ;
- e) participer au développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et éthique tout en respectant les différences individuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement le programme faisant l'objet de la présente demande de modification, soit le programme combiné de Baccalauréats *ès arts* - Baccalauréat en éducation pour l'enseignement au secondaire, ci-après désigné par son acronyme B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises), il convient de signaler ses trois principales spécificités.

Tout d'abord, rappelons que l'école secondaire du Nouveau-Brunswick comprend les classes de la 9^e à la 12^e année. Cet ordre d'enseignement met l'accent sur un enseignement plus en profondeur dans les matières scolaires. Ainsi, chaque élève a plusieurs enseignantes ou enseignants dans la même journée. L'enseignante ou l'enseignant du secondaire étant responsable de l'enseignement de quelques matières au programme d'études, il est nécessaire de former des spécialistes de contenu dans les principales disciplines du curriculum de cet ordre d'enseignement.

Cette nécessité de former des enseignantes et des enseignants ayant une solide formation dans les disciplines scolaires a amené l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) en éducation à proposer des modifications dans les cours obligatoires et à option des différentes disciplines d'enseignement. Ces modifications visent à s'assurer que les étudiantes et les étudiants réussissent les cours qui sont les plus aptes à les rendre compétents dans les contenus des programmes d'études. En ce sens, les étudiantes et étudiants inscrits au B.A.-B.Éd. feront une majeure et une mineure dont certains cours ont été spécifiquement déterminés comme étant obligatoires en fonction des objectifs généraux et spécifiques des programmes d'études prescrits par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La majeure en études françaises accompagne un programme de mineure relevant d'une autre discipline d'enseignement parmi les suivantes: anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

La seconde particularité, déjà évoquée dans le préambule, concerne l'enseignement dans un milieu francophone de statut minoritaire. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette donnée cruciale, autour de laquelle s'articule d'ailleurs l'une des deux principales missions que se sont données les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir : d'une part, assurer une solide formation générale et favoriser le développement intégral de chaque élève; d'autre part, contribuer à la construction identitaire des élèves en développant le sentiment d'appartenance à la communauté francophone ainsi que l'appréciation de leur langue et de la culture acadienne. Parmi les mesures prises par la Faculté pour répondre à cet aspect particulier de la double mission de nos écoles francophones, soulignons le passage du cours autrefois optionnel d'*Éduc. en milieu minoritaire* (EDUC4323) à un cours obligatoire depuis 2008 et l'ajout d'un cours obligatoire intitulé EDUC4583 *Littérature et enseignement* qui vise l'intégration, dans toutes les matières, de

pratiques pédagogiques favorisant le développement de compétences solides en littératie. *La Politique d'aménagement linguistique et culturelle* (PALC), votée à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en juin 2014, met d'ailleurs l'accent sur le développement d'un rapport positif à la langue comme outil de communication à la fois sous l'angle de la construction identitaire et de la réussite éducative.

Enfin, la troisième et dernière spécificité du système éducatif auquel se destine la très grande majorité de nos étudiantes et étudiants en éducation concerne le choix d'un système scolaire inclusif effectué par notre province, choix d'ailleurs réaffirmé tout récemment dans son *Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire pour les écoles du Nouveau-Brunswick* (Porter et AuCoin, 2012). Rappelons tout d'abord que le Nouveau-Brunswick s'est récemment doté d'une définition de l'inclusion scolaire et d'une Politique officielle en ce domaine (Politique 322) réaffirmant, entre autres, que « l'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel » (p. 1). En bref, l'inclusion scolaire, c'est pour tout le monde ! Ainsi, les futurs enseignants et enseignantes formés à notre Faculté sont appelés à enseigner à l'intérieur de classes dites « inclusives », devant ainsi répondre à une très grande variété de besoins éducatifs : élèves avec ou sans difficulté, mais également élèves ayant des handicaps sensoriels, intellectuels ou physiques, élèves doués et talentueux. En fait, les finissantes et finissants du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) devront avoir recours à une pédagogie différenciée favorisant l'intégration pédagogique des élèves en difficulté ou présentant un handicap. Pour répondre à ce besoin du système scolaire, la Faculté propose l'ajout d'un cours obligatoire en EDUC2303 *Inclusion scolaire* (ce cours est l'amalgame des principaux contenus de trois anciens cours à option en adaptation scolaire), d'importants ajouts au cours obligatoire portant sur les élèves en difficulté, qui devient EDUC3343 *Difficultés et douance* et des modifications non moins importantes au cours également obligatoire en EDUC4353 *Pédagogie différenciée*, qui devient EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. Dans ces deux derniers cas, les changements étaient d'une telle ampleur que l'on a opté pour la création de deux nouveaux cours.

2.2. Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Le programme de formation initiale à l'enseignement au secondaire est mis en œuvre par l'entremise d'une variété de stratégies d'enseignement reposant essentiellement sur les paradigmes d'apprentissage cognitiviste et socioconstructiviste. Depuis 1997, les programmes de formation offerts par la Faculté des sciences de l'éducation sont véhiculés par une philosophie pédagogique commune conçue par le corps professoral, projet éducatif intitulé la *pédagogie actualisante*. Cette pédagogie comprend huit volets qui servent en quelque sorte de toile de fond pour la formation visée : unicité et responsabilité, accueil et appartenance, conscientisation et engagement, participation et autonomie, maîtrise de l'apprentissage et dépassement de soi, coopération, intégration et réflexion, inclusion.

Le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) a donc recours à une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation et d'assurer le développement des 12 compétences professionnelles visées par le programme. Parmi les principales approches utilisées, mentionnons, entre autres : l'apprentissage par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, l'apprentissage expérientiel ainsi que les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont évidemment choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages qui y sont visés (ex. : savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir) et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à y développer (voir section 2.3).

En plus d'une solide formation théorique en sciences de l'éducation axée sur le développement de compétences professionnelles, d'une non moins solide formation dans les disciplines scolaires offerte en collaboration avec nos facultés, écoles et campus partenaires, la formation fondamentale offerte dans notre discipline (voir section 3) comprend un important volet de formation pratique, soit trois stages : un à la fin de la deuxième année (trois semaines), un à la fin de la troisième année (quatre semaines) et l'autre à l'automne de la cinquième et dernière année de formation (quatre mois). Enfin, un séminaire de synthèse offert lors de la dernière session d'étude vise la synthèse et l'intégration des éléments théoriques et pratiques de la formation reçue, tout en préparant

l'insertion professionnelle de ces futurs enseignants et enseignantes du secondaire (ex. : examen oral et préparation d'un portfolio professionnel qui inclue une composante en recherche).

2.3. Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.).

Faisant suite aux objectifs généraux présentés à la section 2.1.2, les résultats attendus pour les étudiantes et étudiants à la fin de leur programme de B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) se traduisent par les 12 compétences professionnelles suivantes :

1. Affirmer son rôle d'éducatrice ou d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone.
2. Communiquer clairement en français à l'oral et à l'écrit dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Démontrer une connaissance et une culture générale propres aux disciplines à enseigner ainsi qu'une maîtrise des contenus d'apprentissage décrits par les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.
4. Faire preuve d'accueil envers l'unicité de chaque élève en appliquant les principes de la différenciation pédagogique et d'une pédagogie de l'inclusion.
5. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
6. Concevoir, planifier et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des résultats d'apprentissage visés, des approches pédagogiques et des principes didactiques.
7. Évaluer les apprentissages des élèves.
8. Intégrer les technologies de l'apprentissage en fonction des principes didactiques dans le processus d'enseignement-apprentissage.
9. Agir de manière professionnelle, éthique, légale et responsable.
10. Développer et maintenir des relations interpersonnelles positives avec les élèves, les parents et les autres partenaires du milieu scolaire.
11. Faire preuve de pensée critique et créative dans sa pratique professionnelle et face aux enjeux sociétaux et planétaires en éducation.
12. S'engager dans une démarche de développement vie-carrière.

Chacune des compétences retenues est définie par des composantes prioritaires qui seront exploitées à travers le programme de formation. De plus, un continuum de développement permettra de suivre l'évolution des étudiantes et des étudiants en formation initiale dans le développement de chaque compétence ciblée.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1. Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

Étant donné la nature professionnelle du programme ciblé et les paramètres exigés par la direction de la Certification du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE); étant donné le contexte particulier du système scolaire néo-brunswickois (inclusion scolaire totale) et les particularités associées à l'enseignement dans un milieu minoritaire francophone, il convient

tout d'abord de mentionner que la formation fondamentale occupe une très grande place dans le présent programme d'études.

Aux fins de la reconfiguration, il a été convenu que la formation fondamentale serait constituée de deux volets distincts, soit :

- a) la formation à l'enseignement (69 crédits) et
- b) la formation dans les disciplines scolaires (72 crédits).

La *formation à l'enseignement* proposée est composée de 69 crédits (cours obligatoires et cours optionnels) comprenant à la fois des cours de pédagogie et de psychopédagogie (51 crédits), de didactique (6 crédits) et des stages de formation pratique (12 crédits). La *formation dans les disciplines scolaires* comprend 72 crédits qui se divisent en deux composantes : les cours de la majeure (48 crédits) et de la mineure (24 crédits).

La section 3.3 fournit la liste détaillée des cours obligatoires et des cours à option de chacune de ces composantes et sous-composantes de la formation fondamentale.

En plus des 141 crédits consacrés aux deux volets de la formation fondamentale, 12 crédits de cours dans les disciplines connexes ont également été retenus. Ainsi, la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) sera composée de 153 crédits sur le total des 168 crédits prévus pour l'ensemble du programme. Le reste des crédits seront répartis entre la formation générale (12 crédits) et les cours au choix (3 crédits). Ces composantes de la formation générale seront présentées dans la section 4.

À noter qu'en ce qui concerne le nombre total de crédits du présent programme reconfiguré (168 crédits), quelques précisions s'imposent. Tout d'abord, rappelons que selon les paramètres établis pour la reconfiguration des programmes de premier cycle à l'Université de Moncton, les programmes de formation de cinq ans ne devaient pas dépasser 150 crédits au total. Or, selon l'article 10 (certification des maîtres) de la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, tout programme de formation des maîtres offert de manière concomitante à la formation disciplinaire et d'une durée de cinq ans doit être composé d'un minimum de 168 crédits.

Des discussions entre l'Université et le MEDPE ont eu lieu pendant une période de deux ans (2008-2010) pour étudier la possibilité de modifier les paramètres de l'article 10 de la *Loi sur l'éducation*. Étant donné l'ampleur d'un tel changement et ses répercussions possibles sur l'ensemble des universités néo-brunswickoises offrant des programmes de formation initiale, il a été décidé de maintenir le *statu quo* quant à cet article de la Loi.

Le nombre de crédits des programmes actuels de formation initiale en enseignement pour le secondaire varie entre 168 et 172 crédits. Le programme reconfiguré présenté dans le cadre de cette demande est, par ailleurs, composé de 168 crédits, soit le minimum exigé par la province.

3.2. Apport de la formation connexe à la formation fondamentale¹

La place importante occupée par la formation fondamentale, tant du point de vue des cours obligatoires que des cours à option, fait en sorte que le nombre de crédits accordés aux à la formation connexe dans le programme proposé est davantage limité. Toutefois, soulignons que certains contenus d'apprentissage en provenance des disciplines de cette formation connexe sont d'ores et déjà présents dans la composante « formation à l'enseignement » de notre formation fondamentale, par exemple, en philosophie de l'éducation (voir la description du cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation*) et en sociologie de l'éducation (EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*). Cela dit, les quatre cours du programme reconfiguré répondant spécifiquement à l'apport de la formation connexe sont les suivants :

- a) Un cours supplémentaire en français (FRAN2501 ou FRAN3010) en plus des deux cours ciblés dans la formation générale, étant donné l'importance du rôle de la langue

¹ Dans le cadre de la reconfiguration des programmes combinés en formation initiale à l'enseignement, la terminologie est différente. Ainsi, *formation connexe* est utilisée à la place de *disciplines connexes*. Par contre, *disciplines connexes* sera utilisé dans le cadre exclusif des programmes combinés des programmes B.Sc.-B.Éd. Elles correspondent alors aux 18 ou 21 crédits dans des disciplines du domaine des sciences autres que celles de la première et deuxième concentration.

maternelle comme véhicule privilégié de l'apprentissage dans un système scolaire francophone minoritaire;

- b) Un cours à option dans le domaine de la philosophie ou des sciences sociales, dont les contenus sont associés de près à l'éducation, soit le cours PHIL2235 *Éthique* ou le cours SOCI2480 *Sociologie de l'éducation*. Il nous semblait en effet important qu'un cours en sociologie ou en philosophie ayant des liens et des incidences directes sur le milieu de l'éducation et sur l'exercice de la profession enseignante fasse partie intégrante du cursus proposé.
- c) Un cours obligatoire dans le domaine des statistiques (STAT2653 *Statistique descriptive*) s'avère également essentiel pour plusieurs raisons. D'abord les statistiques sont nécessaires pour comprendre et interpréter les recherches scientifiques dans le domaine des sciences de l'éducation. Également, le domaine des statistiques donne beaucoup d'outils aux enseignantes et enseignants pour traiter les résultats lors des évaluations des élèves.
- d) Enfin, les programmes de la majeure du Baccalauréat ès arts ont tous un cours additionnel dans le domaine de la philosophie. Au B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises), les étudiantes et étudiants choisiront 3 crédits parmi les cours de sigle PHIL.

3.3. Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

La reconfiguration de tous les programmes de premier cycle en éducation a conduit à des changements en profondeur. Les contenus des cours ont été modifiés en fonction de l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de l'éducation, mais aussi en tenant compte de l'ajout du profil des 12 compétences professionnelles que les professeures et professeurs de la Faculté ont identifié comme étant fondamentales dans la société changeante dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

Ce profil de compétences oblige cependant les étudiantes et les étudiants à suivre les cours selon la séquence des cours que nous proposons à défaut de quoi ils risquent sérieusement de compromettre la durée normale de 5 ans de leur formation. En effet, chaque compétence se décline en un continuum qui se déploie d'une manière transversale à travers les cours de la formation.

En ce sens, mentionnons que le choix de certains cours liés à la formation fondamentale dans les disciplines scolaires connaîtront également certaines modifications, de manière à arrimer davantage leurs contenus avec les contenus des programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces ajustements ont été apportés par les unités responsables de ces cours disciplinaires, en collaboration avec les didacticiennes et didacticiens de la Faculté.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question.

La première année en est surtout une consacrée à la formation générale ainsi qu'à l'initiation dans les disciplines d'enseignement (compétence 3). En ce qui a trait à la formation à l'enseignement, un premier cours de psychopédagogie présente les connaissances générales liées aux personnes à qui s'adressent en premier lieu les enseignantes et les enseignants, c'est-à-dire, les élèves. Avant même de savoir enseigner, il faut comprendre le développement global des élèves dans un contexte d'enseignement-apprentissage.

L'OFG 1 a pour but d'assurer aux étudiantes et étudiants une maîtrise de base des rudiments du travail intellectuel au niveau universitaire. Les étudiantes et étudiants en éducation feront celui de leur majeure. Dans le cas du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises), il s'agit du cours FASS1000 *Init. au travail intellectuel*. Cependant, nous avons jugé essentiel d'ajouter un crédit afin de compléter les objectifs de l'OFG 1 qui sont spécifiques au domaine de l'éducation. Dans le

cours EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*, il sera question d'une initiation à la profession enseignante. Aussi, comme l'indique le titre du cours, une attention particulière sera portée à la pensée critique (compétence 11) non seulement parce que cette compétence est nécessaire pour l'étudiante et l'étudiant en éducation, mais parce qu'elle est fondamentale à l'acte d'enseigner. Ce cours sera aussi l'occasion d'initier une réflexion liée à la recherche en éducation. Cette réflexion sera soutenue tout au long du programme par le biais d'un continuum jalonné de cours spécifiques et de trois stages.

Lors de la deuxième année, les cours de la formation en enseignement permettent l'amorce de deux autres compétences. Les cours EDUC2222 *Communication interpersonnelle* et EDUC2242 *Animation de groupe* (compétence 10) préparent les étudiantes et les étudiants à être plus conscients de leur manière d'être et d'entrer en relation avec les autres et avec eux-mêmes. Par ailleurs, le cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement*, aborde les différentes théories de l'apprentissage à travers les courants pédagogiques. Il se veut aussi une initiation aux principales approches pédagogiques qui seront reprises en troisième et en quatrième année dans les cours de didactique. Enfin, en lien avec le cours de psychopédagogie suivi en première année, le cours EDUC2303 *Inclusion scolaire* (compétence 4) permet aux étudiantes et étudiants de comprendre les principes de base des pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des élèves présentant une très grande variété de besoins éducatifs.

Les cours des deux premières années culminent, au printemps de la deuxième année, en un premier stage professionnel (EDUC2851 *Stage d'exploration*) dans la deuxième discipline d'enseignement. En effet, les étudiantes et les étudiants auront 15 crédits de cours dans la formation en enseignement et 12 crédits dans la deuxième discipline d'enseignement. Dans ce premier stage, les étudiantes et les étudiants seront évalués sur des composantes pratiques qui auront été mises en œuvre dans les cours suivis pendant les deux premières années. Entre autres, pendant leur stage, elles et ils auront à animer quelques activités pédagogiques. Aussi, le continuum de recherche (compétence 11) se poursuit pendant le stage. En effet, lors d'une rencontre de préparation, les étudiantes et les étudiants auront l'occasion d'être initiés à l'une des premières étapes de la recherche, à savoir, l'identification d'une problématique.

La troisième année de la formation en enseignement est charnière. Les principaux éléments de l'acte d'enseigner viendront s'ancrer aux apprentissages amorcés pendant les deux premières années. Dans la composante enseignement, les étudiantes et les étudiants apprendront les principaux concepts de la planification et de l'évaluation dans deux cours consécutifs, le premier à l'automne et le second à l'hiver. Le premier de ces deux cours (EDUC3912 *Planification et évaluation I*) vise le développement de compétences (compétences 6 et 7) essentielles à la conception et à la planification de situations d'enseignement-apprentissage en plus de développer une compréhension des principales fonctions de l'évaluation. Le second de ces deux cours vise (EDUC3922 *Planification et évaluation II*), pour sa part, davantage l'évaluation formative et sommative en lien avec la planification des apprentissages. Ensemble, les cours de planification et d'évaluation abordent l'utilisation de ressources pédagogiques, notamment celles qui proviennent des technologies (compétence 8).

Le cours EDUC3113 *Gestion de l'éducation* (compétence 9) apporte la dimension des aspects légaux et de déontologies. Pour sa part, le cours EDUC3333 *Motivation & gestion de classe* (compétence 5) vient soutenir l'enseignement par le biais de l'acquisition de compétences à encadrer les comportements des élèves soit par le recours de stratégies qui favorisent l'émergence de comportements adéquats, soit par le recours à des stratégies qui permettent aux élèves de délaisser des comportements indésirables qui peuvent affecter d'une part leur apprentissage et d'autre part, le climat de classe.

Par ailleurs, le continuum de la compétence 4 se poursuit grâce au cours EDUC3343 *Difficultés et douance*. En effet, les étudiantes et étudiants pourront étudier les différentes difficultés que rencontrent les élèves ainsi que les interventions à privilégier selon le cas. De la même manière, elles et ils seront initiés à la douance et à ses principales manifestations ainsi que les interventions à privilégier.

À la deuxième session de la troisième année, les étudiantes et les étudiants réinvestissent, dans les cours de didactique de la première discipline scolaire EDDS3582 *Didactique du français I* ainsi que dans la deuxième discipline scolaire, les apprentissages faits dans les cours EDUC2103 *Apprentissage et enseignement* ainsi que dans les deux cours de planification et d'évaluation. De

plus, dans le cours de didactique de la première discipline scolaire, elles et ils auront une tâche à préparer qu'ils devront effectuer en stage et qui sera reprise dans le deuxième cours de didactique de la première discipline scolaire à l'automne de la 4^e année. Cette tâche est également liée au continuum de recherche. Elle sera l'occasion d'être initié à la cueillette de données.

Cet ajout d'un deuxième cours de didactique dans la première discipline scolaire EDDS4582 *Didactique du français II*, par rapport à l'ancien programme, se veut une stratégie que se donnent les didacticiennes et didacticiens en vue d'une meilleure intégration de la théorie et de la pratique. Il va s'en dire que les cours de didactiques mettent l'accent sur le recours à des ressources didactiques qui incluent celles qui intègrent les technologies (compétence 8).

Enfin, la majorité des cours de la formation en enseignement de la troisième année sont préalables au deuxième stage (EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*) qui a lieu au printemps de la troisième année. Dans ce stage, les étudiantes et étudiants auront l'occasion de prendre partiellement en charge l'enseignement de la classe. Ainsi, elles et ils devront planifier et animer des leçons dans la première discipline scolaire.

À l'automne de la quatrième année, le deuxième cours de didactique de la première discipline d'enseignement reprend le travail débuté dans le premier cours de didactique de l'hiver de la troisième année. Ceci complète la séquence didactique-stage-didactique. Les étudiantes et les étudiants auront également l'occasion de poursuivre le continuum de recherche en procédant à l'examen d'activités pédagogiques effectuées pendant le *stage didactico-pédagogique*.

Après avoir réussi leur deuxième stage, les étudiantes et étudiants seront mieux en mesure de réfléchir à la situation particulière du contexte du milieu minoritaire francophone (compétence 1) par le biais du cours EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*. Par la suite, à l'hiver de la quatrième année, les étudiantes et étudiants suivront un cours nouvellement créé par lequel ils apprendront comment tirer profit de stratégies liées à la littératie dans toutes les matières (compétence 2). En effet, le cours EDUC4583 *Littératie et enseignement* vise à explorer diverses stratégies qui permettront de favoriser la maîtrise de la langue et de mieux comprendre le développement du langage spécifique aux disciplines scolaires (par exemple, scientifique, historique, mathématiques).

Le continuum de la compétence 4 se poursuit avec le dernier cours dans le domaine de l'adaptation scolaire avec le cours EDUC4283 *Pédagogie inclusive 9-12*. En lien avec les cours de didactique et le *Stage didactico-pédagogique* à la fin de la troisième année, ce cours permet de perfectionner leur connaissance de planification de situation d'enseignement-apprentissage d'une manière flexible de sorte à pouvoir tenir compte des différences entre les élèves.

Encore en quatrième année, les étudiantes et les étudiants auront une première occasion de donner une couleur personnelle à leur parcours en choisissant un cours à option dans la liste des cours en éducation (EDDP/EDDS/EDUC).

La cinquième année sera l'aboutissement de la formation. Le *Stage d'intégration* (EDUC5859) de l'automne se veut l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de prendre la classe complètement en charge. Au cours du semestre, elles et ils auront l'occasion de prendre un certain recul à l'occasion de rencontres mensuelles d'intégration qui se tiennent en dehors de la salle de classe. Ces rencontres, d'une journée chacune, sont l'occasion d'analyser leurs pratiques pédagogiques et leur agir professionnel. Ce stage d'intégration permettra une évaluation ultime des dimensions pratiques des 12 compétences professionnelles.

À leur retour à l'hiver de la cinquième et dernière année de leur programme d'étude, les étudiantes et les étudiants pourront effectuer un retour sur leur stage et l'ensemble de leur formation à l'occasion du *Séminaire de synthèse* (EDUC5933). Ils auront alors l'occasion de réfléchir à leurs apprentissages, à leur cheminement professionnel (compétence 12) ainsi qu'à une problématique qui les intéresse personnellement dans le cadre d'un travail de synthèse qui inclut notamment la composante recherche entreprise depuis la première année.

À la suite de leur stage, les étudiantes et étudiants recevront une formation sur des dimensions essentielles à leur développement continu en tant que personne et professionnelle ou professionnel en éducation dans le cadre du cours EDUC5983 *La personne de l'enseignant.e* (compétences 10 et 12).

Elles et ils pourront également personnaliser leur programme ou approfondir une dimension professionnelle dans le cadre de leur deuxième cours à option.

Enfin, le baccalauréat se termine avec le cours EDUC5903 *Fondements de l'éducation* où les étudiantes et étudiants étudieront les principales finalités de l'éducation, notamment l'éducation à la citoyenneté, la pensée critique et la créativité (compétence 11). Elles et ils auront aussi à analyser les récentes initiatives en éducation en lien avec les diverses idéologies sur lesquelles elles s'appuient.

La formation fondamentale proposée présente donc des contenus originaux, révisés ou actualisés, davantage cohérents avec les diverses composantes du programme et le développement des compétences professionnelles visées. Ces modifications, nous le croyons fermement, devraient mener à une amélioration significative du programme de formation en question. Les différentes sections du Tableau 1 présentent l'ensemble du contenu de la formation fondamentale pour le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises).

Tableau 1. Cours du programme de B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) présentés dans le cadre de la reconfiguration des programmes

B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)		
Formation fondamentale		153 cr.
Formation à l'enseignement		69 cr.
Formation à l'enseignement		
Cours obligatoires		61 cr.
EDDS3582	Didactique du français I	2
EDDS4582	Didactique du français II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	Personne de l'enseignante	3
Formation à l'enseignement		
Cours à option		8 cr.
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
EDUC/EDDP/EDDS	Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A	6
Formation connexe		12 cr.
Formation connexe		
Cours obligatoires		3 cr.
STAT2653	Statistique descriptive	3
Formation connexe		

Cours à option		9 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes ou	3
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
PHIL2235	Éthique ou	3
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
<i>Choisir 3 crédits de sigle PHIL</i>		
Formation dans les disciplines scolaires		72 cr.
Première discipline scolaire		48 cr.
Première discipline scolaire Cours obligatoires		27 cr.
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2822	Syntaxe	3
LING2950	Langue et société	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3
LING3922	Grammaire textuelle	3
LITT1404	Le texte romanesque	3
LITT2403	Le texte poétique	3
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3
Première discipline scolaire Cours à option		21 cr.
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec ou	3
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		
LITT1180	La littérature française I ou	3
LITT2190	La littérature française II	3
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>		6
<i>Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste C</i>		9
Deuxième discipline scolaire		24 cr.
Cours de la mineure ⁽¹⁾		24
Total		153 cr.
Formation générale et cours au choix		15 cr.
Formation générale		12 cr.
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
Cours au choix		3 cr.
Choix	Choix	3
Grand total		168 cr.

⁽¹⁾ Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

⁽²⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1

EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾ Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTE B

Cours en linguistique

LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING3821	Morphologie	3
LING3824	Les langues du monde	3
LING3850	Lexicologie et lexicographie	3
LING3852	Sémantique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3952	Analyse conversationnelle	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3972	Bilinguisme social	3
LING4040	Théories énonciatives	3
LING4300	Histoire des idées ling.	3

LISTE C

Cours en littérature

LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3383	Poésie acadienne	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des lumières	3
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3
LITT3674	La chanson traditionnelle	3
LITT3675	Légendes et récits de croyance	3
LITT3702	Littérature universelle	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poésie québécoise	3
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3
LITT4165	Théâtre français moderne	3
LITT4205	Théâtre québécois	3
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	Pratique de la critique	3
LITT4900	Littérature et cinéma	3

4. La formation générale

Une partie de la formation générale dans le cadre du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises) sera tout d'abord assurée par les cours obligatoires FASS1000 *Init. au travail intellectuel*, FRAN1500 *Communication orale*, FRAN1600 *Communication écrite* et ANGL1022 *Language, writing and reading*. Le contenu de ces cours permettra aux étudiantes et étudiants d'atteindre 12 crédits de formation générale, soit ceux pour les objectifs de formation générale (OFG) suivants : OFG1, OFG8 et OFG9.

La première des douze compétences professionnelles en enseignement est celle « *d'affirmer son rôle d'éducatrice et d'éducateur dans le développement de la culture et de la communauté acadienne et francophone* ». Les enseignantes et les enseignants francophones du Nouveau-Brunswick doivent aussi permettre à l'élève de « *savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor* » (MÉNAB, 2009, p. 9). Ainsi, pendant leur formation, les étudiantes et les étudiants en éducation devront construire leur portfolio culturel et linguistique. Il s'agit d'un document qui leur permettra de faire une auto-évaluation des efforts et du sérieux qu'elles et ils mettent à accueillir l'art, quel que soit le paradigme artistique, pour tenter d'en décoder le sens.

Le portfolio culturel et linguistique contribuera à leur propre éducation artistique et esthétique dans un contexte de formation à la profession enseignante. Il comprendra des informations reliées aux divers domaines artistiques, dont la danse, la musique, les arts dramatiques, les arts visuels, les arts médiatiques, la poésie, le cinéma et autres formes d'art qu'on retrouve en milieu francophone au Nouveau-Brunswick.

Essentiellement, les étudiantes et les étudiants devront participer, chaque semestre, à des activités culturelles en français. Certes, le portfolio culturel et linguistique encadrera leur réflexion, mais leur parcours sera sanctionné chaque année par un cours obligatoire et un suivi sera assuré par un professeur dégreuvé. Les cours suivants encadreront ce parcours : en première année, EDUC1011 *Pensée critique au secondaire*; deuxième et troisième année, EDUC2851 *Stage d'exploration* et EDUC3982 *Stage didactico-pédagogique*; quatrième année, EDUC4323 *Éduc. en milieu minoritaire*; et en cinquième année, EDUC5859 *Stage d'intégration* et EDUC5933 *Séminaire de synthèse*.

Le portfolio culturel et linguistique permettra d'atteindre l'OFG 6.

L'atteinte des autres OFG sera assurée par certains des cours de la formation à l'enseignement et de la formation dans les disciplines scolaires faisant déjà partie de la formation fondamentale. Le Tableau 2 présente une liste des principaux cours permettant l'atteinte des différents OFG.

Il est à noter que la nature interdisciplinaire du programme fait en sorte que plusieurs autres cours de la formation fondamentale peuvent également répondre, tout au moins en partie, aux différents OFG de la formation générale. Par conséquent, la liste des cours énumérés dans le Tableau 2 n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Tableau 2. Principaux cours ciblés pour atteindre les objectifs de la formation générale dans le programme du B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 <i>Init. au travail intellectuel</i> Cours obligatoire de la formation générale	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 <i>Éduc. en milieu minoritaire</i> Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	

OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading Cours obligatoire de la formation générale (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	

Références :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ministère de l'Éducation. (2009). *Programmes d'études*. Fredericton : Direction des services pédagogiques, Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Porter, G. L. et AuCoin, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles. Rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Juin 2015

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences de l'éducation / Faculté des arts et des sciences sociales

Département : Département d'enseignement au secondaire et des ressources-humaines /
Département d'études françaises

Nom du programme : B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES)		B.A.-B. Éd. (MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES)	
Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation	Responsables	Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises)	Diplôme	B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises)
Durée	5 ans	Durée	5 ans
Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton	Lieux	Moncton 5 ans Edmundston 3 premières années* Shippagan 2 premières années* *Les années subséquentes se font à Moncton
CONDITION D'ADMISSION La condition « A » (voir page 23) est exigée.		CONDITION D'ADMISSION La condition « A » est exigée.	
Note : Le cours STAT2653 <i>Statistique descriptive</i> , obligatoire au programme, exige le préalable MATH30311 ou son équivalent.		TABLEAU DES COURS	
TABLEAU DES COURS		1^{re} ANNÉE	
1^{re} ANNÉE		FORMATION FONDAMENTALE 22 CR.	
OBLIGATOIRES 25 CR.		Formation à l'enseignement-cours obligatoires 4 CR.	
ANGL1000	Language, writing and reading 3	EDUC1011	Pensée critique au secondaire 1
EDUC1102	Intégration en éducation 2	EDUC1123	Psychopédagogie des ados 3
EDUC1902	Stage d'exploration 2	Formation connexe-cours à option 3 CR.	
FRAN1500	Communication orale 3	Cours de sigle PHIL 3	
FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3	Première discipline scolaire-cours obligatoires 9 CR.	
LING1810	Intro à l'étude du langage 3	LING1810	Intro à l'étude du langage 3
LING1811	Éléments de linguistique 3	LING1811	Éléments de linguistique 3
LITT1404	Le texte romanesque 3	LITT1404	Le texte romanesque 3
PHIL	Cours de philosophie 3	Deuxième discipline scolaire 6 CR.	
OPTION 3 CR.		Cours de la mineure⁽¹⁾ 6	
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A.		FORMATION GÉNÉRALE 12 CR.	
COURS DE LA MINEURE 9 CR.		ANGL1022	Language, writing and reading 3
TOTAL 37 CR.		FASS1000	Init. au travail intellectuel 3
		FRAN1500	Communication orale 3
		FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite 3
		TOTAL 34 CR.	

LING3852	LING3920	LING3940	LING3952	Formation à l'enseignement-cours obligatoires	11 CR.	
LING3971	LING3972	LING4300				
Littérature (minimum 12 crédits)				EDDS4582	Didactique du français II	2
LITT2154	LITT3130	LITT3153	LITT3163	EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
LITT3164	LITT3206	LITT3383	LITT3385	EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
LITT3387	LITT3673	LITT3674	LITT3675	EDUC4583	Littératie et enseignement	3
LITT3702	LITT3790	LITT3840	LITT3850	Formation à l'enseignement-cours à option		
LITT4000	LITT4110	LITT4120	LITT4140	Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		
LITT4165	LITT4205	LITT4672		Formation connexe-cours obligatoire		
				STAT2653	Statistique descriptive	3
				Première discipline scolaire-cours à option		
				Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B		
				Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C		
				Deuxième discipline scolaire		
				Cours de la mineure		
				TOTAL		
				35 CR.		
5^e ANNÉE						
				FORMATION FONDAMENTALE		
				24 CR.		
				Formation à l'enseignement-cours obligatoires		
				18 CR.		
				EDUC5859	Stage d'intégration	9
				EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
				EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
				EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3
				Formation à l'enseignement-cours à option		
				Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		
				3 CR.		
				Formation connexe-cours à option		
				Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
				SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
				ou		
				PHIL2235	Éthique	3
				COURS AU CHOIX		
				Cours au choix		
				3 CR.		
				3		
				TOTAL		
				27 CR.		
				GRAND TOTAL		
				168 CR.		
(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.						
(2) Voir l'avis pour les exigences en français.						
LISTE A						
Formation à l'enseignement - formation complémentaire en éducation						
				EDDP4182	Éducation et environnement	2
				EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
				EDUC3010⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
				EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
				EDUC3033	Éducation interculturelle	3
				EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
				EDUC3301	Gestion du stress	1
				EDUC3323	Analyse du comportement	3
				EDUC4000	Lectures dirigées I	3
				EDUC4033	Approche orientante	3
				EDUC4101	Intervention non violente	1
				EDUC4110	Séminaire thématique	3
				EDUC4120	Théorie du choix	3
				EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3

EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

(3) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES

Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises

LISTE B

Cours en linguistique

LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING3821	Morphologie	3
LING3824	Les langues du monde	3
LING3850	Lexicologie et lexicographie	3
LING3852	Sémantique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3952	Analyse conversationnelle	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3972	Bilinguisme social	3
LING4040	Théories énonciatives	3
LING4300	Histoire des idées ling.	3

LISTE C

Cours en littérature

LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3383	Poésie acadienne	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des lumières	3
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3
LITT3674	La chanson traditionnelle	3
LITT3675	Légendes et récits de croyance	3
LITT3702	Littérature universelle	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poésie québécoise	3
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3
LITT4165	Théâtre français moderne	3
LITT4205	Théâtre québécois	3
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	Pratique de la critique	3
LITT4900	Littérature et cinéma	3

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010**

(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme : Baccalauréat *ès arts* - Baccalauréat en éducation (majeure en études françaises)
- 1.2 Unités responsables : Faculté des arts et des sciences sociales et Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordé : B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)
- 1.4 Durée du programme : 5 ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme : Moncton 5 ans
Edmundston 3 premières années*
Shippagan 2 premières années*
*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur : Juillet 2016

2. Description du programme

2.1 Liste des disciplines scolaires connexes¹

Selon les nouvelles conditions d'admission aux programmes d'enseignement au secondaire (programmes de 2 ans et de 5 ans), la majeure (ou 1^{re} concentration) et la mineure (ou 2^e concentration) doivent être dans un même champ ou dans des disciplines scolaires connexes.

La **majeure en études françaises** accompagne une mineure relevant d'une autre discipline scolaire parmi les suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

La liste ci-dessous présente les disciplines scolaires connexes qu'accepte le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance aux fins de la certification. Ces disciplines scolaires sont déterminées en fonction des cours obligatoires et des cours à option offerts dans les écoles secondaires publiques du Nouveau-Brunswick.

Majeures ou 1^{res} concentrations

Biologie
Chimie
Mathématiques
Physique

Mineures ou 2^{es} concentrations connexes

Chimie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, mathématiques, physique, informatique
Biologie, chimie, physique, informatique
Biologie, chimie, mathématiques, informatique

¹ À noter que la discipline scolaire en technologie est suspendue pour une période de 24 mois à partir du 1^{er} juillet 2015.

Anglais	Français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études françaises	Anglais, géographie, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Géographie	Anglais, français langue seconde*, histoire, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Histoire	Anglais, français langue seconde*, géographie, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion
Études familiales	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, sciences sociales, sciences de la gestion
Éducation physique	Anglais, biologie, français langue seconde*, géographie, histoire, mathématiques, sciences sociales, développement personnel et social, sciences de la gestion

REMARQUES

- Les études françaises ne peuvent pas constituer une mineure, l'Université exigeant la majeure pour cette discipline d'enseignement.
- Dans le cas du B.Éd. (programme A), les exigences de la certification sont les mêmes que celles des programmes combinés de 5 ans en ce qui a trait aux disciplines d'enseignement.

2.2 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du secondaire (9^e année à la 12^e année) ayant une solide formation générale et une connaissance approfondie des disciplines scolaires, des contenus et des didactiques associées aux programmes d'études prescrits pour cet ordre d'enseignement. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables de développer des relations positives avec tous leurs élèves, ainsi que de planifier, d'animer et d'évaluer les résultats de leur démarche pédagogique.

2.3 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (trois stages).

2.4 Conditions d'admission

- Condition A
- Condition B
- Condition C
- Condition D

2.5 Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; exigences linguistiques; critères de promotion ; autres)

Critères s'appliquant aux personnes inscrites aux programmes combinés de 5 ans.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CONDITIONS DE MAINTIEN

L'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** à la session d'automne de sa première année d'études et une moyenne cumulative d'au moins **2,30** à la fin de sa première année.

Dès la fin de la deuxième année d'études et jusqu'à la fin de son programme, l'étudiante ou l'étudiant doit maintenir une moyenne pondérée d'au moins **2,00** par session et une moyenne cumulative d'au moins **2,50**.

L'accès au Stage d'exploration EDUC2851 est réservé aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu une moyenne cumulative de **2,50** et plus à la fin de la session d'automne de leur 2^e année d'études; sinon, le stage est reporté à la fin de la 3^e année d'études.

Pour suivre un cours de plus que la charge normale prévue, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée ou cumulative d'au moins **3,00**.

Si des préalables sont exigés lors de l'admission au programme, ils devront être terminés au cours de la première année d'études.

RÈGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

L'étudiante ou l'étudiant doit **obtenir** une moyenne minimale de 2,60 dans l'ensemble des trois cours de français suivants : FRAN1500, FRAN1600 et le cours FRAN2501 ou FRAN3010. L'étudiante ou l'étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences linguistiques à la fin de sa troisième année d'études **sera exclu** de son programme en éducation. Pour l'obtention d'une moyenne de 2,60 dans ces cours, le règlement universitaire 10.10 (reprise d'un cours) s'applique pour chacun de ces cours.

L'étudiante ou l'étudiant devra réussir le Test de compétences langagières en français (TCLF) qui comprend neuf tâches relatives aux trois volets du français, soit l'oral, l'écrit et la lecture. L'étudiante ou l'étudiant devra reprendre la tâche ou les tâches pour lesquelles il n'a pas obtenu la note de passage. Elle ou il aura droit à deux reprises pour un total de trois essais possibles à chacune des neuf tâches composant le test.

La réussite du TCLF est obligatoire pour l'étudiante ou l'étudiant en éducation, au plus tard à la fin de sa troisième année d'études, sans quoi elle ou il sera exclu de son programme en éducation.

2.6 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

<i>FORMATION FONDAMENTALE</i>	<i>153 CR.</i>	
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>	<i>69 CR.</i>	
<i>Cours obligatoires</i>	<i>61 CR.</i>	
EDDS3582	Didactique du français I	2
EDDS4582	Didactique du français II	2
EDUC1011	Pensée critique au secondaire	1
EDUC1123	Psychopédagogie des ados	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2
EDUC2242	Animation de groupe	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC2851	Stage d'exploration	1
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2
EDUC4283	Pédagogie inclusive 9-12	3
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3
EDUC4583	Littératie et enseignement	3
EDUC5859	Stage d'intégration	9
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3
EDUC5983	Personne de l'enseignante	3
<i>FORMATION À L'ENSEIGNEMENT</i>		
<i>Cours à option</i>	<i>8 CR.</i>	
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2
	<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste A</i>	<i>6</i>
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>	<i>12 CR.</i>	
<i>Cours obligatoire</i>	<i>3CR.</i>	
STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>COURS DANS LA FORMATION CONNEXE</i>		
<i>Cours à option</i>	<i>9 CR.</i>	
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	<i>3</i>
FRAN2501	Techniques d'analyse de texte	3
	ou	
FRAN3010	Enseigner pour apprendre	3
	<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>	<i>3</i>
PHIL2235	Éthique	3
	ou	
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3
	<i>Choisir 3 crédits de sigle PHIL</i>	<i>3</i>
<i>FORMATION DANS LES DISCIPLINES SCOLAIRES</i>	<i>72 CR.</i>	
<i>Première discipline scolaire</i>	<i>48 CR.</i>	
<i>Cours obligatoires</i>	<i>27 CR</i>	
LING1810	Intro à l'étude du langage	3
LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2822	Syntaxe	3
LING2950	Langue et société	3
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3

LING3922	Grammaire textuelle	3
LITT1404	Le texte romanesque	3
LITT2403	Le texte poétique	3
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3
<i>Première discipline scolaire</i>		
<i>Cours à option</i>		21 CR
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		3
LITT1180	La littérature française I	3
	ou	
LITT2190	La littérature française II	3
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>		3
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3
	ou	
LITT2830	Histoire de la litt. Acadienne	3
<i>Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B</i>		6
<i>Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste C</i>		9
<i>Deuxième discipline scolaire</i>		
<i>Cours de la mineure⁽¹⁾</i>		24 CR
		24
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		15 CR
<i>Formation générale</i>		12 CR
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite	3
ANGL1022	Langage, writing and reading	3
<i>Cours au choix</i>		3 cr.
3 crédits de cours au choix		3
GLOBAL		168 CR

⁽¹⁾Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

⁽²⁾Voir l'avis pour les exigences en français.

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽³⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

⁽³⁾Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES**Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises****LISTE B****Cours en linguistique**

LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING3821	Morphologie	3
LING3824	Les langues du monde	3
LING3850	Lexicologie et lexicographie	3
LING3852	Sémantique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3952	Analyse conversationnelle	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3972	Bilinguisme social	3
LING4040	Théories énonciatives	3
LING4300	Histoire des idées ling.	3

LISTE C**Cours en littérature**

LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3383	Poésie acadienne	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des lumières	3
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3
LITT3674	La chanson traditionnelle	3
LITT3675	Légendes et récits de croyance	3
LITT3702	Littérature universelle	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poésie québécoise	3
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3
LITT4165	Théâtre français moderne	3
LITT4205	Théâtre québécois	3
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	Pratique de la critique	3
LITT4900	Littérature et cinéma	3

Pour connaître les exigences relativement à la Formation générale, consulter la liste ci-dessous :

Formation générale

- OFG1** Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000
- OFG2** Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : EDUC4323
- OFG3** Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : EDUC3113
- OFG4** Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : PHIL2235 ou SOCI2480
- OFG5** Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : STAT2653
- OFG6** Sensibilité aux arts et aux lettres : EDUC5933 et Portfolio culturel et linguistique

- OFG7** Capacité de penser logiquement et de manière critique : EDUC5903
- OFG8** Capacité de s'exprimer en français : FRAN1500 et FRAN1600⁽⁴⁾
- OFG9** Capacité de s'exprimer en anglais : ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)

⁽⁴⁾ Voir l'avis pour les exigences en français.

Nom :

NI :

Feuille de route pour un programme spécialisé : Baccalauréat ès arts – Baccalauréat en éducation (majeure en études françaises)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (34 cr.)			Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires				
EDUC1011	Pensée critique au secondaire		1	
EDUC1123	Psychopédagogie des ados		3	
B. Première discipline scolaire – Cours obligatoires				
LING1810	Intro à l'étude du langage		3	
LING1811	Éléments de linguistique		3	
LITT1404	Le texte romanesque		3	
C. Deuxième discipline scolaire				
Cours de la mineure ⁽¹⁾			3	
Cours de la mineure			3	
D. Disciplines connexes – cours à option				
Cours de sigle PHIL			3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale				
ANGL1022	Language, writing and reading		3	OFG 9
FASS1000	Init. au travail intellectuel		3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale		3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite		3	OFG 8
<i>Voir l'avis pour les exigences en français.</i>				

Deuxième année (35 cr.)			Cr.	Note
I. Formation fondamentale				
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires				
EDUC2103	Apprentissage et enseignement		3	
EDUC2222	Communication interpersonnelle		2	
EDUC2242	Animation de groupe		2	
EDUC2303	Inclusion scolaire		3	
EDUC2851	Stage d'exploration		1	
B. Formation connexe				
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>				
FRAN2501	Techniques d'analyse de textes		3	
ou				
FRAN3010	Enseigner pour apprendre		3	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires				
LITT2403	Le texte poétique		3	
LING2822	Syntaxe		3	
LING2950	Langue et société		3	
D. Première discipline scolaire – Cours à option				
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>				
LITT1180	La littérature française I		3	
ou				
LITT2190	La littérature française II		3	
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>				
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec		3	
ou				
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne		3	
E. Deuxième discipline scolaire				
Cours de la mineure			3	
Cours de la mineure			3	

Troisième année (37 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS3582	Didactique du français I	2	
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	OFG 3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3	
EDUC3343	Difficultés et douance	3	
EDUC3912	Planification et évaluation I	2	
EDUC3922	Planification et évaluation II	2	
EDUC3982	Stage didactico-pédagogique	2	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
EDDSxxxx	Didactique de la mineure	2	
C. Première discipline scolaire – Cours obligatoires			
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3	
LING2961	Ling. et enseignement du fr.	3	
LING3922	Grammaire textuelle	3	
D. Première discipline scolaire – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste C		3	
E. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Quatrième année (35 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDDS4582	Didactique du français II	2	
EDUC4283	Pédagogie inclusive (9-12)	3	
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	OFG 2
EDUC4583	Littératie et enseignement	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3	
C. Formation connexe			
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
D. Première discipline scolaire – Cours à option			
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste B		6	
Choisir 6 crédits parmi les cours de la liste C		6	
E. Deuxième discipline scolaire			
Cours de la mineure		3	
Cours de la mineure		3	

Cinquième année (27 cr.)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Formation à l'enseignement – Cours obligatoires			
EDUC5859	Stage d'intégration	9	
EDUC5903	Fondements de l'éducation	3	OFG 7
EDUC5933	Séminaire de synthèse	3	
EDUC5983	La personne de l'enseignant.e	3	
B. Formation à l'enseignement – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste A		3	
C. Formation connexe			
<i>Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :</i>			
PHIL2235	Éthique	3	
	ou		
SOCI2480	Sociologie de l'éducation	3	OFG 4
II. Formation générale et cours au choix			
Cours au choix		3	

(1) Le choix de la mineure peut se faire parmi l'une des disciplines scolaires suivantes : anglais, géographie, histoire, développement personnel et social, sciences sociales, sciences de la gestion.

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de B.A.-B.Éd. (majeure en études françaises)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel Cours obligatoire de la formation générale	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	EDUC4323 Éduc. en milieu minoritaire Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	EDUC3113 Gestion de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	PHIL2235 Éthique ou SOC12480 Sociologie de l'éducation Cours à option de la formation connexe à la formation fondamentale	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive Cours obligatoire de la formation connexe à la formation fondamentale	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	EDUC5933 Séminaire de synthèse et Portfolio culturel et linguistique Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	EDUC5903 Fondements de l'éducation Cours obligatoire de la formation fondamentale (volet formation à l'enseignement)	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite Cours obligatoires de la formation générale	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading (ou 3 crédits de cours au choix si le niveau a été atteint, suivant le test de classement)	3	

LISTE A

Formation à l'enseignement – formation complémentaire en éducation

EDDP4182	Éducation et environnement	2
EDDS4901	Thème choisi en didactique	1
EDUC3010 ⁽²⁾	Enseigner pour apprendre	3
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3233	Espace virtuel d'apprentissage	3
EDUC3301	Gestion du stress	1

EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4000	Lectures dirigées I	3
EDUC4033	Approche orientante	3
EDUC4101	Intervention non violente	1
EDUC4110	Séminaire thématique	3
EDUC4120	Théorie du choix	3
EDUC4413	La santé en milieu scolaire	3
EDUC4803	Arts et culture à l'école	3
EDUC4993	Philo pour ados (secondaire)	3
EDUC4923	Francisation	3
EDUC5353	Recherche en éducation	3

(2) Cours à double sigle avec le cours FRAN3010.

LISTES***Formation dans les disciplines scolaires – Première discipline majeure en études françaises*****LISTE B*****Cours en linguistique***

LING2820	Phonétique et phonologie	3
LING3821	Morphologie	3
LING3824	Les langues du monde	3
LING3850	Lexicologie et lexicographie	3
LING3852	Sémantique	3
LING3920	Le fr. en Amérique du Nord	3
LING3940	Sociolinguistique	3
LING3952	Analyse conversationnelle	3
LING3971	Bilinguisme individuel	3
LING3972	Bilinguisme social	3
LING4040	Théories énonciatives	3
LING4300	Histoire des idées ling.	3

LISTE C***Cours en littérature***

LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3
LITT3206	Essai québécois	3
LITT3383	Poésie acadienne	3
LITT3385	Roman acadien	3
LITT3386	Essai acadien	3
LITT3387	Théâtre acadien	3
LITT3425	Le siècle des lumières	3
LITT3673	Le conte populaire en Acadie	3
LITT3674	La chanson traditionnelle	3
LITT3675	Légendes et récits de croyance	3
LITT3702	Littérature universelle	3
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3
LITT3791	Atelier de création (récits)	3
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3
LITT3840	Poésie québécoise	3
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3
LITT4000	Roman québécois depuis 1960	3
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3
LITT4165	Théâtre français moderne	3
LITT4205	Théâtre québécois	3
LITT4672	Oralité et écriture	3
LITT4750	Pratique de la critique	3
LITT4900	Littérature et cinéma	3